



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



École Nationale de Formation Agronomique (ENFA) Toulouse-Auzeville

Master 2

« Enseignement et Formation pour l'enseignement
Agricole et le développement rural »

Option : ingénierie de formation

Dispositifs de formation continue

Le cas des professeurs-documentalistes de l'Enseignement
agricole public

Mémoire de Master 2

Présenté par Isabelle Guérin-Boutillon

Sous la direction de Cécile Gardiès

Session 2012-2013

Remerciements

Je voudrais remercier très sincèrement tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail.

Cécile Gardies, qui a dirigé ce mémoire, et **Isabelle Fabre**, maître de conférence, pour leur soutien, leur accompagnement exigeant et enrichissant, leurs encouragements indispensables, leur confiance sans faille, leur optimisme communicant.

L'équipe de l'École Nationale de Formation Agronomique, et notamment **Jean-François Marcel**, pour m'avoir confié une commande qui me tenait à cœur et m'avoir permis de la mener à bien.

Tous ceux qui m'ont accordé du temps lors d'entretiens ou d'échanges divers. Pour l'ENFA : **Marie-Hélène Bouiller-Oudot**, **Michel Dumas**, **Isabelle Fabre**, **Cécile Gardies**, **Nicolas Lasserre**, **Jean-François Marcel**, **Audrey Murillo**, **Sylvie Perget**, et l'équipe du **Groupe de Pilotage du Master**.

Pour l'inspection, **Véronique Wozniak**. Pour l'IST CNAM, **Louis Randriamihamison**. Pour la DGER, et la communication de données précieuses **Patrice Chazal**.

Merci à l'**équipe du CDI de l'ENFA** pour l'efficace et indispensable gestion à distance des prêts documentaires.

Ce travail n'aurait pu aboutir sans la participation des cent quatre **professeurs-documentalistes** qui ont bien voulu répondre à l'enquête. Je les en remercie. Également, un merci particulier aux **membres du GAP documentation** pour m'avoir accueillie une journée et répondu à mes questions.

Je n'oublie pas les autres **étudiants de Master2**, pour leur richesse, leurs parcours, leurs échanges, leurs encouragements, leurs craintes, leur motivation.

Merci à mes **collègues du lycée** pour leur soutien.

Une pensée pour mes **élèves**, passés ou futurs.

Un grand merci à **Corine Bourdet**, étudiante d'un autre Master, avec qui nous avons partagé nos doutes, nos désillusions, nos « tuyaux », nos envies, nos gaufres, nos rires.

Merci au **Maire** de ma commune pour son soutien, ses fréquents encouragements, sa patience, ses relectures...

Sommaire

Remerciements	2
Avant-propos	7
Introduction	8
1 – Présentation du contexte de la recherche	11
1.1 L'Enseignement agricole et la formation des enseignants.....	12
1.1.1 L'Enseignement agricole.....	12
1.1.2 La formation des enseignants.....	13
1.2 L'ENFA et la formation continue des enseignants.....	14
1.2.1 Présentation de l'ENFA.....	14
1.2.2 La formation continue à l'ENFA.....	14
1.3 Portraits des professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole.....	16
1.4 Une commande de la DGER.....	19
2 – Approche heuristique : mise en évidence des besoins de formation des professeurs-documentalistes	21
2.1- Présentation de la problématique.....	22
2.2 - Cadre théorique ou « État de l'art ».....	24
2.2.1 Métier versus profession.....	24
2.2.2 Le savoir.....	27
2.2.3 Le dispositif.....	32
2.2.4 L'andragogie ou l'éducation des adultes.....	34
2.2.5 La formation ouverte et à distance.....	36
2.2.6 L'individualisation.....	40

2.3- Dispositif méthodologique.....	42
2.3.1 Méthodologie de recueil de données.....	42
2.3.2 Méthodologie de traitement des données de l'enquête.....	47
2.4 Présentation des résultats.....	49
2.4.1 Résultats de l'enquête.....	49
2.4.2 Descriptif de dispositifs de formation du CNAM.....	74
2.5 Interprétation.....	79
2.5.1 Inadéquation de la formation initiale par rapport au métier de professeur-documentaliste.....	79
2.5.2 Quelles réponses peut apporter la formation continue ?...	81
2.6 Apports de la recherche.....	84
3- Approche praxéologique.....	85
3.1 L'ingénierie mise en œuvre.....	86
3.1.1 Présentation du travail d'ingénierie.....	86
3.1.2 Présentation des outils.....	87
3.1.3 Présentation des dispositifs.....	91
3.1.4 Présentation des ressources.....	95
3.2 L'accompagnement des acteurs.....	101
3.3 Évaluation.....	103
Conclusion	106
Bibliographie	108
Répertoire des sigles	117
Table des matières	120
Table des tableaux	124

Table des figures	126
Annexes	127
Résumé	173
Summary	174

Avant-propos

La fonction de professeur-documentaliste dans l'Enseignement agricole ne m'est pour ainsi dire pas inconnue puisque, après plusieurs années en tant que contractuelle, j'ai passé le concours en 1996, appartenant désormais aux générations « les plus anciennes » de ce corps professionnel. Le domaine de la formation continue m'est également familier pour avoir débuté ma carrière dans ce secteur, notamment en tant que formatrice d'enseignants du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

S'intéresser à la formation continue des professeurs-documentalistes est donc une façon de relier deux domaines qui me passionnent depuis près de trente ans, l'information-documentation et la formation professionnelle. Celle-ci s'intègre dans ce qu'on nomme aujourd'hui la formation tout au long de la vie (FTLV), une démarche incontournable pour chaque acteur qui souhaite rester en adéquation avec la réalité de son milieu professionnel.

Ce travail se présente donc comme une reliure, constituée de cahiers composés de diverses pages professionnelles, elles-mêmes alimentées par des années d'échanges et de réflexion collective.

Cependant, cette recherche ne prend sens qu'en réponse à une demande sociale, celle de l'École Nationale de Formation Agronomique (ENFA) et du Ministère en charge de l'agriculture, dont le souhait est d'améliorer la professionnalisation de ses agents. J'espère, par l'intermédiaire de ce travail, pouvoir apporter une pierre à l'édifice de ce projet, au sein d'un Ministère qui, depuis longtemps, accorde une place conséquente à l'innovation.

Introduction

Le statut de professeur-documentaliste dans l'Enseignement agricole public est relativement récent puisque les premiers concours de recrutement datent de 1990. Vingt-trois ans après, ces professionnels se questionnent toujours sur leur identité, l'évolution du métier et sur leur reconnaissance par l'institution et la société.

Le domaine de l'information-documentation est rattaché au champ scientifique des Sciences de l'information et de la communication (SIC) depuis la création de cette discipline universitaire dans les années 70. Cette filiation, qui ne s'est pas tout de suite traduite par des parcours universitaires complets en documentation, n'a pas permis à l'ensemble des professionnels en poste, certains depuis plus de trente ans, de lier les contenus disciplinaires à leurs pratiques. De ce fait, nous sommes en présence d'un corps professionnel très hétérogène quant à l'origine scientifique de sa formation initiale, peu liée aux SIC ou aux Sciences de l'éducation. Pourtant, l'introduction de cours de documentation dans les référentiels de formation (1989), leur déclinaison en notions reliées à des savoirs savants en SIC (2007), ainsi que l'évolution rapide et constante des technologies liées à l'information impliquent, pour ces professionnels, d'acquérir régulièrement de nouveaux savoirs théoriques et professionnels.

L'École Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse-Auzerville a en charge la formation initiale et continue des enseignants du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF). A ce titre, elle propose et organise chaque année des actions de formation à destination des professeurs-documentalistes. Depuis 2010, la réforme dite de la « masterisation » implique, pour ceux qui souhaitent passer le concours d'enseignant, d'avoir le grade Master. Suite à cette réforme et à une volonté du Ministère de repenser la professionnalisation de ses agents, l'ENFA a souhaité prolonger la réflexion autour de l'évolution de son offre de formation continue : quels types de formations proposer ? Formations diplômantes, non diplômantes ? Selon quelles modalités ? L'individualisation, la formation à distance, en présentiel, des formations courtes, longues ... ?

C'est dans ce cadre et pour répondre à ces interrogations que nous conduirons cette étude en prenant l'exemple des professeurs-documentalistes, en menant une

réflexion sur les dispositifs de formation continue à mettre en œuvre pour ces personnels.

Après un éclairage sur les notions de métier et de profession, c'est au travers d'une approche théorique du concept de « savoir » que nous aborderons la question des contenus de formation. Les notions de dispositif, de FOAD¹ et d'individualisation permettront d'éclairer la question des modalités de formation, tandis que l'approche théorique de l'andragogie nous amènera des éléments de réflexion sur le public spécifique des adultes en formation. D'un point de vue méthodologique, à partir d'une enquête quantitative, nous collecterons les attentes de ces professionnels, tandis que des entretiens et des analyses de documents nous procureront des informations nécessaires à notre recherche praxéologique. L'analyse de ces résultats nous conduira, dans une démarche d'ingénierie de la formation, à la création d'outils, de ressources et de dispositifs permettant de répondre dualement à l'attente des professeurs-documentalistes et à la demande ministérielle.

¹Formation ouverte et à distance

« Avant d'enseigner quoi que ce soit à qui que ce soit,
au moins faut-il le connaître. Qui se présente, aujourd'hui,
à l'école, au collège, au lycée, à l'université ? »

Michel Serres (2012). Petite Poucette.

1 – Présentation du contexte de la recherche

1.1 L'Enseignement agricole et la formation des enseignants

1.1.1 L'Enseignement agricole

L'Enseignement agricole est le deuxième système éducatif en France. Il est géré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), plus particulièrement, au niveau national, par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER). L'enseignement dispensé s'étend du secondaire (classes de 4^e-3^e) au supérieur (BTSA², Licence, ingénieurs, enseignants) et est accessible selon différentes voies (formation initiale, apprentissage, formation continue, formation à distance).

Au niveau local, les Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) sont constitués de plusieurs centres :

- un lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) ou un lycée professionnel agricole (LPA)
- un centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) et/ou un centre de formation d'apprentis agricoles (CFAA)
- une exploitation agricole, un atelier technologique et/ou un centre hippique.

Douze établissements publics d'enseignement supérieur ont en charge la formation des ingénieurs, des vétérinaires, des paysagistes, des enseignants et des chercheurs.

Les missions de l'Enseignement agricole, définies dans le code rural, sont au nombre de cinq :

- la formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue
- l'animation et le développement des territoires
- l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et l'insertion sociale et professionnelle des adultes
- le développement, l'expérimentation et l'innovation agricoles et agroalimentaires
- la coopération internationale

² Brevet de technicien supérieur agricole

C'est sur la base de ces missions que sont rédigés et mis en application les programmes régionaux de l'enseignement agricole et les projets d'établissement.

1.1.2 La formation des enseignants

Comme à l'Éducation nationale (EN), les enseignants sont recrutés sur concours nationaux (CAPESA³ ou PLPA⁴) mis en place par le MAAF. Ceux-ci sont accessibles aux étudiants de niveau bac +5. A l'issue du concours, les enseignants ont accès à une formation initiale dispensée par l'ENFA de Toulouse-Auzeville.

Afin d'accompagner les enseignants dans leur processus de professionnalisation et d'adaptation aux changements, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dispose d'un service d'appui et de formation continue.

L'offre de formation continue, en réponse aux priorités définies dans une note d'orientation pluriannuelle, se décline à trois niveaux.

Le programme national de formation (PNF) est constitué :

- d'une offre pour tous les agents du MAAF (Formco), proposant des formations « transverses »
- d'une offre spécifique pour l'enseignement agricole (Safo) élaborée par la DGER et les établissements nationaux d'appui⁵.

Le programme régional de formation (PRF), proposé par les délégués régionaux à la formation continue, permet de répondre à des demandes plus spécifiques, ou plus nombreuses, en lien avec les territoires.

Le programme local de formation (PLF) est mis en place au sein de chaque EPLEFPA.

Toutes ces formations individuelles prennent généralement la forme de stages de courte durée (1 à 5 jours) et sont non diplômantes. Majoritaires jusqu'au début des années 2000, ces actions de formation ne sont plus privilégiées aujourd'hui par le Ministère de tutelle qui leur préfère des actions d'appui aux équipes.

³ Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire agricole

⁴ Professeur de lycée professionnel agricole

⁵ ENFA de Toulouse, Agrocampus Ouest site de Beig-Meil, AgroSup Dijon, Bergerie Nationale de Ranbouillet et Supagro Montpellier site de Florac

Pour accompagner l'innovation et l'adaptation au changement dans l'Enseignement agricole technique, la MISSI⁶ a mis en place, depuis 2009, un Système national d'appui (SNA). Il s'agit de la mise à disposition de ressources et de personnes pour aider et accompagner les équipes éducatives dans la mise en œuvre de nouveaux référentiels ou dans le cadre de la réforme du lycée. Ces actions peuvent revêtir des modalités variées (stage de formation, création d'outils, accompagnement des équipes...).

L'ENFA fait partie des établissements nationaux d'appui chargés de la formation continue des personnels.

1.2 L'ENFA et la formation continue des enseignants

1.2.1 Présentation de l'ENFA

Créée en 1963, l'École Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse-Auzeville est un des douze établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF. Elle a pour mission la formation, la recherche et l'appui à l'enseignement technique agricole. Outre la formation initiale et continue des enseignants, elle propose des formations universitaires (Licence, Master, Doctorat) dans les champs scientifiques correspondant à ceux de ses équipes de recherche (sciences de la matière et du vivant, sciences de l'environnement, sciences des territoires ou sciences de l'éducation). Elle participe également à des projets éducatifs ou de recherche sur le plan international. Elle est membre du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)⁷ Université de Toulouse.

1.2.2 La formation continue à l'ENFA

La formation continue relève de la Direction Expertise Valorisation Appui (DEVA)⁸ et est en lien avec les orientations données par la MISSI. Deux services au sein de la DEVA s'occupent de formation continue.

⁶ Mission de la stratégie et des systèmes d'information, sous-direction de la DGER

⁷<http://www.eurocampusweb.eu/fr/pres-de-toulouse>

⁸Cf Annexe 1 : organigramme de l'Enfa

1.2.2.1 Le Service formation continue

Il propose des stages de trois jours inscrits au programme national de formation (PNF) ou dans les programmes régionaux de formation (PRF). Cette modalité est aujourd'hui remise en cause par la DGER qui lui préfère des actions d'accompagnement et de professionnalisation des agents. Ainsi, l'offre de formation de l'ENFA est passée en quelques années de 90 à 30 stages nationaux.

1.2.2.2 Le Service SNA-Expertise

Ce service comporte un Observatoire des pratiques enseignantes et mène des actions autour de l'insertion des jeunes et de la vie scolaire. Ses principales activités s'articulent autour de l'accompagnement des renouvellements des diplômes. Définies avec la MISSI, les actions sont menées en partenariat avec la DGER, l'Inspection et les autres établissements nationaux d'appui (ENA).

L'objectif est d'accompagner les équipes enseignantes dans la mise en place de la réforme des diplômes de l'enseignement agricole technique. Plusieurs modalités sont proposées :

- Des sessions institutionnelles de lancement (SIL) pour la rénovation des diplômes (niveau national) : information sur les nouveaux référentiels auprès des équipes enseignantes et identification des besoins de formation.
- Des actions d'appui thématiques (AAT) (niveau régional) : accompagnement de la mise en œuvre des réformes des diplômes, appui auprès des enseignants.
- La mise en ligne de ressources (sur le site Chlorofil⁹) pour l'ensemble des équipes pédagogiques.

D'autres actions plus spécifiques, également mises en place par le Service, concernent la rénovation du lycée ou diverses expérimentations (par exemple l'entrée du BTSA dans le dispositif Licence Master Doctorat).

Les Groupes d'Animation et de Professionnalisation (GAP), entièrement pilotés par l'ENFA, connaissent un développement important. Organisés autour d'une discipline ou d'une thématique (ex. : dyslexie), ils rassemblent des enseignants ou des acteurs volontaires autour d'un intervenant de l'ENFA. L'objectif est de travailler sur des

⁹Site destiné aux professionnels de l'Enseignement agricole : <http://www.chlorofil.fr/>

situations-problèmes en proposant une réflexion sur l'enseignement de la discipline, la construction de scénarios pédagogiques et de ressources pour l'enseignement. La particularité de ces groupes réside dans le fait qu'il s'agit d'une construction collective de savoirs à partir d'analyses de pratiques. L'objectif ensuite, pour les membres du GAP, est de démultiplier des formations autour de ces savoirs. Actuellement une dizaine de GAP sont en fonctionnement, dont le GAP documentation qui existe depuis 2010.

Notre recherche étant plus spécifiquement axée sur les professeurs-documentalistes, nous nous proposons de cerner ces professionnels au sein du système éducatif agricole.

1.3 Portraits des professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole

Au début des années 1990, Jean Meyriat (1990) pointait déjà la diversité des professionnels de l'information et de la documentation selon le secteur d'activité dans lequel ils exerçaient (entreprise, enseignement, collectivités territoriales, etc.). Vingt ans après, cette diversité s'est largement développée si l'on prend en considération l'ensemble des intitulés de métiers liés à ce domaine d'activité et recensés par l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)¹⁰. Dans l'Enseignement agricole, où les professeurs-documentalistes sont nommés dans les lycées (LEGTA ou LPA), l'uniformité des parcours de ces professionnels n'est pas de mise. En 2006, dans le cadre d'un travail de thèse titré « De la mouvance identitaire à l'ancrage scientifique des professionnels de l'information-documentation dans l'Enseignement agricole », Cécile Gardies mettait en évidence une forte diversité dans les parcours biographiques, et identifiait cinq profils principaux de professeurs-documentalistes (en fonction de l'âge, de la formation initiale et continue, de l'année de titularisation et du type de concours, ainsi que des choix professionnels) :

- les « pionniers »
- les « premiers concours »
- la « génération intermédiaire »

¹⁰http://www.adbs.fr/le-referentiel-des-metiers-et-fonctions-61928.htm?RH=MET_REFMETIER

- les « de professeur à professeur-documentaliste »
- la « nouvelle génération ou génération IUFM¹¹ ».

Sept ans après, nous constatons¹² qu'une diversité tout aussi importante persiste dans ce domaine. Si l'âge moyen des professeurs-documentalistes s'établit en 2012 à 42,5 ans¹³, l'écart entre les plus jeunes et les plus anciens se situe autour de 35 ans. Les « aînés » sont donc entrés dans le métier au tout début des années 1980, époque à laquelle les professeurs-documentalistes n'existaient pas encore mais où des « bibliothécaires-documentalistes » (1976) puis des « chargés de fonctions de documentation et d'information » (1983) avaient pour mission de gérer les premiers Centres de documentation et d'information (Gardies, 2006). L'historique des formations des documentalistes réalisé par Jean Meyriat (Meyriat, 1993) rappelle que dans ces mêmes années, les seuls diplômes professionnels, existants pour les documentalistes, étaient des DUT (Bac +2) ou le diplôme de l'INTD¹⁴ (bac +4). Très peu de documentalistes en poste dans l'Enseignement agricole à cette époque, avaient une formation diplômante dans ce domaine. Quant aux premiers concours de professeurs-documentalistes, ils ne sont apparus qu'en 1990 avec la création du PLPA Techniques documentaires, puis en 1995 avec le CAPESA du même nom. Quelle relation existe-t-il alors entre ces « anciens » pour lesquels la formation s'est effectuée essentiellement « sur le tas » et les jeunes diplômés d'un Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation¹⁵ ? Dans le même laps de temps, le champ scientifique des Sciences de l'information et de la communication (SIC) s'est largement développé et procure aujourd'hui aux professeurs-documentalistes un champ disciplinaire de rattachement.

Aussi avons-nous souhaité, avant toute chose, dresser, non pas un mais des portraits, de ces professeurs-documentalistes de l'Enseignant agricole.

Qui sont-ils en 2012-2013 ? D'après des chiffres communiqués par le Bureau de la gestion des dotations et des compétences (BGDC) de la DGER, les professeurs-documentalistes, à la rentrée scolaire 2012, sont au nombre de 298 dont 258 titulaires

¹¹ Institut universitaire de formation des maîtres

¹² D'après l'enquête réalisée dans le cadre de ce mémoire

¹³ Source Patrice Chazal, DGER

¹⁴ Institut national des techniques de la documentation

¹⁵ Master MEEF

(répartis équitablement entre PCEA et PLPA, un IAE¹⁶ et un CPE¹⁷) et 40 contractuels (8 seulement en contrat à durée indéterminée). Ils représentent 3,9% du total des enseignants du Ministère en charge de l'agriculture. La profession est plus féminisée que pour l'ensemble des enseignants : 85% des professeurs-documentalistes sont des femmes, alors qu'en 2009¹⁸, les femmes représentaient 53,5% de l'ensemble des enseignants du MAAF. L'âge moyen des professeurs-documentalistes est de 42,5 ans, ce qui peut s'expliquer par le peu de concours ouverts en externe ces dernières années. Quant à leur niveau de qualification, la DGER ne dispose pas de données sur cet sujet. Nous nous appuyons donc pour cela sur les réponses de notre enquête. Concernant la formation continue, les professeurs-documentalistes sont plutôt participatifs. En 2012, ils ont suivi 2,2 jours de formation, contre 2 jours pour l'ensemble des enseignants. La demande de congé de formation professionnelle (CFP) les concernant représentait 2,68%, contre 1% pour l'ensemble des demandes enseignantes, et sur 37 CFP accordés aux enseignants, 5, soit 13,5%, l'ont été à des professeurs-documentalistes.

Notre recherche à visée praxéologique s'appuie, à l'origine, sur une commande passée par la DGER à l'ENFA. Elle concerne la mise en place d'un dispositif de formation diplômant dans le cadre de la formation continue.

¹⁶ Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement

¹⁷ Conseiller principal d'éducation

¹⁸ <http://www.chlorofil.fr/index.php?>

eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/systeme/organisation/statea/STATEA-09-05.pdf&t=1360844777&hash=cdf1c70bda2dea137b91fedc5059f14f2355499a

1.4 Une commande de la DGER

Le Master **Enseignement et Formation** pour l'enseignement Agricole et le développement rural (Master EnFA) a été mis en place en 2009. La première promotion (2009-2011) a bénéficié d'une formation en présentiel, puis très vite le Master a été proposé uniquement en formation ouverte et à distance. La DGER, et plus particulièrement la MISSI qui pilote et organise au niveau national la formation continue des personnels exerçant dans les EPLEFPA, souhaite que la ressource intellectuelle créée autour du Master en FOAD soit valorisée et puisse être mise à disposition de l'ensemble des enseignants, dans le cadre d'un dispositif de formation continue.

Elle a donc sollicité l'ENFA en 2012 pour réfléchir à une adaptation du Master en dispositif de formation continue en privilégiant la validation d'acquis professionnels (VAP) et les parcours aménagés . Ce projet doit s'inscrire dans le cadre d'une contractualisation entre l'ENFA et la MISSI. Une première réunion a eu lieu en 2012 et a permis de soulever quelques questions :

- Des modules pourraient-ils être suivis par des personnes ne souhaitant pas passer le Master (tout du moins dans un premier temps) ?
- Comment gérer l'accompagnement pédagogique des personnes en formation professionnelle continue (FPC) avec ou parallèlement au groupe de formation initiale ?
- Quel statut auraient ces personnes ?
- Comment valider les UE¹⁹ ? (capitalisation à court ou moyen terme)
- Quel financement pour ces parcours ?
- Comment préparer les personnels à une reprise d'étude niveau bac +5 ?

Parallèlement à ce projet, l'ENFA souhaite mener une réflexion sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole et proposer une offre qui permette de répondre à l'hétérogénéité des besoins. A ce titre, elle nous a proposé un stage dans le cadre du Master. L'objectif est de collecter les besoins en

¹⁹Unité d'enseignement

formation continue des professeurs-documentalistes, en terme de contenus et de modalités de formation, de faire le lien avec les dispositifs actuellement existants (GAP...) et de réfléchir à la possibilité de proposer le Master ou d'autres parcours de formation diplômants dans le cadre de la formation continue.

L'Enseignement agricole dispose, de longue date, d'un service de formation continue, capable de s'adapter aux évolutions du système éducatif. La dernière réforme concernant les concours de professeurs et l'évolution constante du métier d'enseignant, impactée par le développement exponentiel des technologies de l'information et de la communication, imposent une nouvelle réflexion quant à la formation continue de ces personnels. Les professeurs-documentalistes, acquis à la formation tout au long de la vie et en demande régulière de professionnalisation, représentent une entrée d'étude intéressante dans ce domaine. Les éléments objectifs apportés par le contexte permettent de dégager la problématique générale de notre travail et de l'analyser selon différents axes.

**2 – Approche heuristique :
mise en évidence des besoins de formation
des professeurs-documentalistes**

2.1- Présentation de la problématique

Il s'agit, dans notre intervention sociale, de proposer des dispositifs de formation continue adaptés aux attentes des professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole. Ces acteurs représentent un public très hétérogène de par leur formation initiale. Celle-ci est disparate quant aux origines disciplinaires et peu en lien avec le champ scientifique des Sciences de l'information et de la communication auquel le métier de professeur-documentaliste se rattache, ou avec celui des Sciences de l'éducation, relié au champ professionnel de l'enseignement.

Or l'évolution, depuis 2007, des référentiels de formation en BTSA et Bac professionnel agricole, diplômes dans lesquels les professeurs-documentalistes ont des heures d'enseignement instituées, a eu pour conséquence d'intégrer dans ces programmes, des savoirs et des notions scientifiques faisant référence au domaine des SIC. L'évolution du métier d'enseignant incite également à se tourner vers des savoirs en Sciences de l'éducation afin de pouvoir faire face aux préconisations ministérielles et à un public en constante évolution.

En terme de formation continue, le MAAF ne propose pas actuellement d'offres basées sur des enseignements disciplinaires en documentation (autre que le travail réalisé par le GAP depuis 2010 et qui concerne très peu de personnes), ni sur des enseignements liés à des problématiques de formation²⁰. Or nous faisons l'hypothèse que les professeurs-documentalistes qui n'ont pu acquérir ces savoirs en formation initiale, ressentent aujourd'hui l'envie et le besoin de les acquérir dans le cadre d'une formation continue, diplômante ou non diplômante, selon des modalités diversifiées.

L'ENFA, en tant que responsable de la formation initiale et continue des enseignants du MAAF, se doit de faire une offre de formation la plus proche possible des attentes de ces acteurs.

Notre travail de recherche consiste donc, dans un premier temps, à réaliser un diagnostic des attentes des professeurs-documentalistes, tant au niveau des contenus qu'au niveau des modalités de formation. Une majorité d'entre eux étant en activité, ils auraient des difficultés à suivre une formation en présentiel. La formation ouverte et à

²⁰<http://www.formco.agriculture.gouv.fr/je-recherche-une-formation/programme-national-de-formation/>

distance (FOAD) et l'individualisation pourraient alors être envisagées comme une des réponses possibles à ces besoins.

Nous nous interrogerons sur les questions suivantes : les professeurs-documentalistes sont-ils en attente de formation(s) dans les domaines des SIC et des Sciences de l'éducation ? Souhaitent-ils obtenir un diplôme ou privilégient-ils des formations non-diplômantes ? Dans quelle mesure les dispositifs de formation continue actuels peuvent-ils contribuer ou non à répondre à ces besoins ?²¹ Quelles modalités de formation sont les plus adaptées face à l'hétérogénéité des parcours professionnels et des situations individuelles ? Et comment un institut de formation, comme l'ENFA, peut-il proposer un dispositif en adéquation avec les attentes des professionnels ?

Nous avons également exploré les documents officiels (référentiels de formation, référentiel CDI²², notes de service) et recueilli l'avis de l'inspection pour identifier, au-delà des attentes des professionnels, les compétences attendues par les autorités et les besoins de formation inhérents à ces compétences.

Enfin, notre intérêt s'est porté sur des dispositifs spécifiques de formation continue proposées par le Centre National des Arts et Métiers (CNAM) depuis plus de quarante ans, et qui nous semblaient pouvoir présenter des pistes pertinentes pour des propositions à venir.

Tous les éléments obtenus nous permettront de proposer des scénarios de dispositifs de formation continue en adéquation avec les attentes ministérielles, et de réfléchir à une plausible adaptation du Master EnFA en réponse aux demandes des acteurs.

En amont de notre travail d'ingénierie, nous mènerons une réflexion théorique autour de notre objet de recherche, en mobilisant plusieurs concepts.

²¹<http://www.chlorofil.fr/emplois-concours-et-carriere/formation-continue-des-personnels.html>

²²Centre de documentation et d'information

2.2 - Cadre théorique ou « État de l'art »

Le métier de professeur-documentaliste repose sur une bivalence : professeur et documentaliste. Cette bivalence implique de maîtriser différents types de savoirs (en Sciences de l'éducation et en Sciences de l'information et de la communication) qui ne peuvent pas être tous acquis en formation initiale. De ce fait, l'offre de formation continue doit pouvoir proposer des dispositifs de formation adaptés à des personnels en situation, ayant une expérience et une formation initiale très différentes les uns des autres.

Pour nous éclairer dans ce travail, il nous semble important d'interroger les concepts de métier et de profession afin de définir au mieux ce que représente la place de la formation dans la fonction de professeur-documentaliste.

Nous nous attacherons ensuite à la notion de savoir(s) pour tenter de la définir et identifier une typologie des savoirs en général. Après quoi, nous nous intéresserons aux savoirs nécessaires aux professeurs-documentalistes.

S'ils sont en demande de savoirs universitaires, les professeurs-documentalistes n'en sont pas pour autant des enseignants novices. Nous interrogerons donc ce public d'adultes au travers du concept d'andragogie.

La demande hétérogène de formation continue nécessitant des dispositifs de formation diversifiés, nous questionnerons les concepts de dispositif, de dispositif de formation, ainsi que la manière dont ils peuvent être formalisés, comme par exemple à travers la FOAD ou l'individualisation.

2.2.1 Métier versus profession

Profession et métier se distinguent de par leur origine (étymologie) et l'évolution des notions qu'ils représentent. Métier vient de *menestier*, *mistier* qui signifie « service », « office ». Il est défini par Alain Rey comme un « *Genre d'occupation manuelle ou mécanique qui exige un apprentissage et qui est utile à la société économique* ». Il désigne également un « *Genre de travail déterminé, reconnu ou toléré par la société et dont on peut tirer ses moyens d'existence* » (Rey, 2011). Profession,

quant à lui, vient du latin *professio* et fait référence à une « *Occupation déterminée dont on peut tirer ses moyens d'existence* » mais également à « *Un métier qui a un certain prestige social ou intellectuel* » (Rey, 2011). On relève donc, à travers ces définitions une certaine hiérarchisation entre les deux termes, l'un représenterait plus une occupation manuelle alors que l'autre bénéficierait d'une plus grande reconnaissance, même si tous deux permettraient de recevoir des revenus. Le sociologue Raymond Bourdoncle, lors d'une conférence intitulée « La formation des enseignants : du métier à la professionnalisation », organisée en septembre 2007 par la Mission Formation de l'Institut National de la Recherche Pédagogique²³, faisait la distinction suivante : le métier représente un travail manuel, technique ou mécanique mettant en œuvre une activité qui s'acquiert par l'expérience et l'entraînement tandis que la profession fait référence à une activité mobilisant des savoirs savants et des capacités d'abstraction qui s'enseignent (« rationalisation discursive de l'action »). Il précise que cette distinction importante a des conséquences sur deux aspects essentiels : le type de savoirs en jeu (savoirs scientifiques / savoirs d'expériences / savoirs éthiques) et les modes d'acquisition de ces savoirs (Université / « sur le tas »).

Marie Annick Le Gouellec–Decrop questionne le processus de professionnalisation des professeurs-documentalistes de l'Éducation nationale : « Les documentalistes ne dispensent donc pas directement auprès des élèves leurs savoirs d'origine universitaire et ils ne disposent pas, pour la majorité d'entre eux, des savoirs théoriques de la documentation » (Marie Annick Le Gouellec–Decrop,1999). Malgré un effort de rationalisation des savoirs, tous les documentalistes ne partagent pas encore l'ensemble de ces savoirs, ce qui qualifierait, pour reprendre le terme d'Etzioni, la documentation de semi-profession. (Marie Annick Le Gouellec–Decrop,1999). Si nous faisons le parallèle entre les différents profils biographiques des professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole identifiés par Cécile Gardiès en 2006 et confirmés dans l'enquête que nous avons réalisée, il nous semble que la fonction de professeur-documentaliste serait en cours de professionnalisation, c'est à dire en cours de passage du métier à la profession, dans le sens où le définit l'approche fonctionnaliste (basée sur une reconnaissance et une mise en avant des savoirs savants) décrite par Bourdoncle (1994) et développée en France dans les années 1970.

²³rapportée par Agnès Cavet : <http://eduveille.hypotheses.org/267>

Ainsi une majorité de professeurs-documentalistes en 2013 ont une formation initiale scientifique qui n'est pas en lien avec leur fonction actuelle. Cécile Gardies note que « l'apprentissage du métier se faisait plutôt par la pratique et que les savoirs scientifiques inhérents au métier sont peu présents dans les cursus des professeurs-documentalistes et cela reste vrai pour la partie pédagogique du métier ». Concernant les « plus anciens », elle relève qu' « Ils ont appris leurs savoirs-faire sur le tas mais aussi en formation ou co-formation toujours sur la base du volontariat » (Gardies, 2006). Chevallier, ethnologue cité par Bourdoncle, parle « d'imprégnation et de nourrissage » pour désigner cette formation en situation, tandis que pour les sociologues, il s'agit d'une « adaptation situationnelle », basée sur un apprentissage par essai/erreur, très formateur mais laissant l'enseignant beaucoup plus seul et désemparé dans son apprentissage (Bourdoncle, 1994). Les programmes actuels de formation initiale destinés aux professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole prennent en compte à la fois les savoirs savants relevant des Sciences de l'information et de la communication et ceux relevant des Sciences de l'éducation. Cette évolution s'inscrit clairement dans la volonté de répondre au besoin de reconnaissance professionnelle des professeurs-documentalistes identifiée par Cécile Gardies, reconnaissance qui, selon elle, ne pourra faire l'impasse d'une professionnalisation via un rattachement à un cadre scientifique de référence : les Sciences de l'information et de la communication. « La professionnalisation de l'activité repose sur l'universitarisation de la formation professionnelle, en entraînant la rationalisation de la pratique par l'acquisition de savoirs de hauts niveau produits par les universitaires. (...) Toute profession reconnue possède des savoirs qui lui sont propres. » (Gardies, 2011).

Après avoir situé la fonction de professeur-documentaliste entre métier et profession, nous nous interrogerons sur la notion de « savoir(s) ». Qu'est-ce qu'un savoir ? Comment se positionnent l'information et la connaissance face au savoir ? Peut-on identifier une typologie des savoirs ? Quels sont les savoirs inhérents au professeur-documentaliste ?

2.2.2 Le savoir

2.2.2.1 Définition

Moins galvaudé que le verbe, le substantif savoir représente un concept complexe et polysémique qu'il est nécessaire d'interroger. Savoir vient du latin *sapere* « avoir du goût, du discernement » et a la même origine que le mot science (famille de *scire*). Il fait également référence à *savies* (fin Xe siècle) « sagesse ». Savoir, science, savant, sagesse sont donc liés par leur étymologie. Pour Alain Rey, le savoir est l'« ensemble des connaissances plus ou moins systématisées, acquises par une activité mentale suivie » (Rey, 2011). L'Encyclopedia Universalis le définit comme un « ensemble des connaissances en général ou sur un sujet ». Il représente ce que l'on sait et renvoie vers les notions de culture, instruction, science, connaissance. Pour Foucault, le savoir est « cet ensemble d'éléments, formés de manière régulière par une pratique discursive et qui sont indispensables à la constitution d'une science, bien qu'ils ne soient pas destinés nécessairement à lui donner lieu » (Foucault 1975). Deleuze le définit comme « l'agencement de ce qu'une époque peut dire (les énoncés) et voir (ses évidences) » (Deleuze 1986). Chercheur en Sciences de l'éducation, Jacky Beillerot associe le savoir à un processus d'appropriation et de transformation accompli par le sujet (cité par Gardies, 2011a) et distingue de ce fait les notions de savoir, connaissance et information, tout comme le font les chercheurs en Sciences de l'information et de la communication.

2.2.2.2 Information, connaissance et savoir

« Une information a une valeur communicationnelle et ne devient connaissance que lorsqu'elle est activée par celui qui la reçoit dans l'échange, qui l'intègre et l'assimile à son propre stock de connaissances et constitue *in fine* un savoir construit et modélisé » (Gardies, 2011a).

Pour Jacques Legroux l'information est une donnée objective, externe à la personne qui la reçoit par différents canaux (journaux, télévision, radio ...). Elle peut être stockée pour être retrouvée à l'identique ultérieurement (Legroux, 2008). L'appropriation de cette information par la personne en fait une connaissance et devient alors une donnée subjective, individuelle, inintelligible pour autrui. En revanche, Astolfi

affirme que le savoir n'est ni objectif ni subjectif, « il relève d'un processus d'objectivation » et s'inscrit dans une démarche de construction intellectuelle. « Les véritables savoirs relèvent ainsi d'une « problématisation » du réel (c'est-à-dire à sa mise en problème), qui vient en rupture avec la pensée commune, renouvelle le regard et construit de nouveaux objets théoriques » (Astolfi, 1993). Le savoir se construit donc à travers une remise en cause des connaissances personnelles.

2.2.2.3 Les différents types de savoir

Plusieurs auteurs ont tenté de définir une typologie des savoirs. On distingue communément deux grandes catégories : les savoirs pratiques et les savoirs théoriques. Les premiers ont été acquis par l'expérience, la pratique, dans l'action. Jean-Marie Barbier (1996) parle de savoirs d'action et Van der Maren de savoirs stratégiques. Ces savoirs pratiques sont contingents et personnels, difficilement communicables à d'autres. Les savoirs théoriques, dont les savoirs scientifiques nommés ainsi par Van der Maren, ont une visée universelle. Ils représentent un « ensemble d'énoncés et de procédures socialement constituées et reconnues (...) dont l'organisation, la systématisation et la formalisation sont cohérentes, légitimées, dans un groupe social donné à un moment historique donné » (Beillerot, 2002). Du fait de leur stabilité, ces savoirs sont plus facilement transférables et communicables. Dans le domaine des Sciences de l'éducation, Bernard Charlot définit le savoir d'action de la façon suivante « Le savoir est construit dans une histoire collective qui est celle de l'esprit humain et des activités de l'homme et il est soumis à des processus collectifs de validation, de capitalisation, de transmission » (Charlot, 1997). Savoirs pratiques et savoirs théoriques ne s'opposent pas mais s'articulent dans un processus d'alternance, dans une relation de symbiose, de synergie, de récursivité.

2.2.2.4 Les savoirs inhérents au métier des professeurs-documentalistes

Couzinet et Gardies distinguent quatre types de savoirs pour structurer l'identité professionnelle des professeurs-documentalistes : les savoirs pratiques, les savoirs professionnels, les savoirs d'organisation et les savoirs théoriques (Couzinet, Gardies, 2009). Les savoirs professionnels ou savoirs de métiers sont définis comme « une articulation entre savoirs pratiques et savoirs techniques » (Gardiès, Fabre, Dumas,

2007), comme « un type de savoir global et singulier qui privilégie l'intelligence pratique nécessaire à l'action. (...) La spécificité des savoirs professionnels, irréductibles à des savoirs techniques ou scientifiques, peut se caractériser par des savoirs de référence pluriels qu'il reste cependant à identifier clairement dans le cas des professeurs-documentalistes car cette tension n'est pas, nous semble-t-il, sans conséquence sur les savoirs à enseigner » (Gardies, 2011a).

La bivalence du métier de professeur-documentaliste, spécialiste de l'information et enseignant, implique une double compétence, mettant en œuvre différents savoirs. Marie Annick Le Gouellec–Decrop définit ces savoirs autour de trois pôles :

- « un pôle théorique, dans les domaines de la communication et de l'information ainsi que des théories de l'apprentissage ;
- un pôle technicien documentaire, bien circonscrit et bien cerné, même s'il n'est pas toujours parfaitement maîtrisé ;
- un pôle pédagogique, découpé dans le champ des acquisitions méthodologiques » (Le Gouellec–Decrop, 1997).

Cécile Gardies prend en compte ces trois pôles en les rattachant à leur domaine scientifique : les Sciences de l'information et de la communication, les Sciences de l'éducation et l'information-documentation (cf schéma ci-dessous)

Figure 1 : Les savoirs inhérents aux professeurs-documentalistes



(Gardiès, 2012)

Pour désigner les concepts-clés que devraient maîtriser les professeurs-documentalistes, Cécile Gardies avance les éléments suivants : « Ainsi, nous avons défini la notion de système d'information documentaire, celle de méta système d'information englobant le réseau documentaire. Ces systèmes complexes et leurs acteurs, les professionnels de l'information et les usagers, sont réunis dans un objectif d'accès à l'information, d'échanges et de partage de savoirs. Un certain nombre de techniques sont mises en œuvre qui s'appuient sur des connaissances fondamentales, notamment celles autour de l'information, du document mais aussi des processus de médiation, de communication et de réception » (Gardiès, 2006).

Du fait de sa professionnalisation en cours, la fonction de professeur-documentaliste ne peut encore s'asseoir sur des savoirs bien identifiés et stabilisés. Pour la partie enseignement, les référentiels de formation permettent de cerner les savoirs à enseigner.

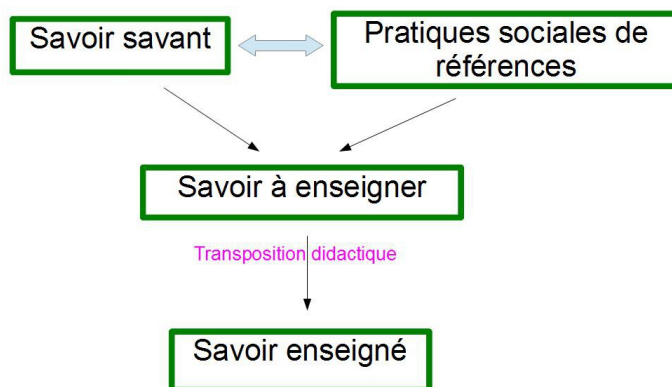
2.2.2.5 Savoirs à enseigner, savoirs enseignés

Les savoirs à enseigner sont issus des savoirs savants, savoirs de référence produits par les chercheurs (donc validés et légitimés) et par des pratiques sociales de référence (culturelles, professionnelles...). Ils sont généralement définis par les concepteurs de programmes (Ministère, Inspection...).

Les savoirs enseignés représentent une adaptation des savoirs à enseigner afin de les rendre accessibles aux élèves. Ce travail de transformation représente ce que Yves Chevallard a nommé la transposition didactique : «le travail qui d'un objet de savoir à enseigner en fait un objet d'enseignement» (Chevallard, 1985).

Nous proposons de résumer ces notions à travers la figure suivante.

Figure 2 : Du savoir savant au savoir enseigné



Pour les professeurs-documentalistes, les savoirs à enseigner demandent encore à être précisés avant de passer à l'étape de la didactisation.

Une fois questionnés, interrogés, définis, ces savoirs peuvent s'inscrire dans un dispositif de formation adapté aux professionnels.

2.2.3 Le dispositif

L'origine latine du mot dispositif (*dispositus* pour « disposer », « qui prépare ») renvoie à l'idée d'organisation, d'ordonnancement, de planification, tout comme les trois définitions auxquelles répond cette notion. « Énoncé final d'un jugement ou d'un arrêt qui contient la décision de la juridiction », « Manière dont sont disposées les pièces, les organes d'un appareil » ou « Ensemble de moyens disposés conformément à un plan » (Rey, 2011). Plusieurs auteurs se sont intéressés à ce concept largement répandu aujourd'hui. L'un des précurseurs est Michel Foucault, dans les années 1970 qui ne définit pas le dispositif en tant que tel mais le questionne au regard des termes de « gouvernementalité » ou de « gouvernement des hommes ». Giorgio Agamben synthétise la réflexion du philosophe de la façon suivante : un dispositif fait référence à un ensemble hétérogène d'éléments (discours, institutions, lois...) qui constitue un réseau, lequel réseau représente le dispositif. Celui-ci a toujours une fonction stratégique qui entraîne une relation de pouvoir. Les productions de savoirs et les productions de pouvoir étant intimement liées, le dispositif résulte du croisement entre les relations de pouvoir et de savoirs (Agamben, 2007). Il nous donne ensuite sa propre définition : « J'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben, 2007). Il met en avant le côté « pouvoir normalisateur » du dispositif quand d'autres voient dans la production de savoirs, une source d'inventivité et de créativité. « Non seulement chaque dispositif inclut des savoirs multiples, transversaux, ramifiés, mais encore, le dispositif lui-même devient un milieu producteur de savoirs » (Berten, 1999). Peeters et Charlier rappellent que la notion de dispositif a souvent une visée d'efficacité et qu'il s'agit de mettre en œuvre des moyens pour parvenir à une fin. Elle est liée au concept de stratégie et renvoie aux procédures nécessaires à l'organisation de l'action (Peeters, Charlier, 1999). Yvonne Rialland note que Bernard Vouilloux « avait souligné plus tôt (...) en quoi le dispositif se distinguait de la notion de structure : le dispositif n'est pas simple disposition, mais disposition en vue d'une fin » (Rialland, 2009). En ce sens, l'individu n'est plus assujéti au dispositif. Celui-ci apparaît plutôt comme un cadre aménagé, respectant les identités et les libertés individuelles et permettant à chacun de construire son individualité. Le dispositif propose alors un espace de médiation entre la

contrainte et la liberté, la réalité et l'imaginaire, le sujet et l'objet ; ce que Peeters et Charlier ont nommé un « entre-deux ».

Dans le domaine des Sciences de l'information et de la communication, Viviane Couzinet parle également d'un ensemble de multiples éléments organisés en réseau : « Les dimensions sociales et techniques de ce dispositif particulier, dédié à la mise en commun d'informations et au passage des savoirs, se composent d'acteurs, de techniques et d'objets matériels en interaction permanente dans un contexte défini, tous liés entre eux » (Couzinet, 1999). Elle définit le dispositif documentaire comme un « ensemble de liens unissant celui qui produit l'information, celui qui permet sa circulation, celui qui intervient pour faciliter la diffusion et enfin celui qui est capable de se l'approprier comme contenu permettant d'agir » (Couzinet, 2011). Tous les individus font partie du dispositif et chacun alimente celui-ci de façon individuelle et collective dans sa relation aux autres et aux objets. Les individus sont acteurs dans le dispositif.

Transposé dans le domaine de l'éducation, un dispositif joue un rôle de support, de cadre, offrant des potentialités dont on ne peut être certain qu'elles déboucheront sur une production. « Les dispositifs c'est une manière d'envisager l'environnement naturel ou construit de l'homme comme lieu non d'acquisition ou de transmission du savoir, mais comme réseau de médiation du savoir – à partir de quoi, certes, peuvent émerger des acquisitions et des transmissions. Mais, dans la mesure où il s'agit de médiation, on ne peut pas prédéterminer ce qui sera appris » (Berten, 1999). L'individu, acteur de sa formation, est pris en compte dans sa dimension intentionnelle. Intégré dans un processus de subjectivation, « il apparaît comme la figure centrale du dispositif » (Peeters et Charlier, 1999).

Marc Weisser s'interroge sur cet « espace de liberté inhérent à tout dispositif et indispensable à la genèse des processus d'apprentissage » (Weisser, 2010). Il distingue trois éléments : le dispositif pédagogique, véritable travail d'ingénierie de formation, le dispositif didactique différent selon la discipline enseignée et la situation d'apprentissage correspondant à ce que l'apprenant vit et perçoit réellement.

La question du dispositif ainsi posée, il nous a semblé nécessaire, dans le cadre de notre recherche, de nous intéresser à deux dispositifs (la FOAD et l'individualisation) liés plus spécifiquement à une offre de formation continue qui pourrait être faite aux

professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole. En amont, il semble indispensable de s'arrêter sur la notion d'éducation des adultes.

2.2.4 L'andragogie ou l'éducation des adultes

Le terme andragogie vient du grec *andros* qui signifie homme et de *agogus* : guide. Il désigne la « science de la formation des adultes » (Federighi, 1999) en opposition à pédagogie qui concerne la formation des enfants et des adolescents. Champy et Etévé, dans leur Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, en donnent la définition suivante : « Ensemble du processus de formation des adultes. Longtemps appelée dans le langage courant des formateurs et des institutions de manière impropre « pédagogie des adultes », elle désigne la formation des adultes, dans ses aspects psychopédagogiques d'une part (motivation, caractéristiques de l'adulte, apprentissage et développement cognitif, etc.), dans ses aspects socio-pédagogiques d'autre part (environnement situationnel, institutionnel, systémique, sociologique), et enfin dans ses aspects pédagogiques : méthodes, techniques et stratégies » (Champy et Etévé, 1998).

L'andragogie repose sur l'idée que l'adulte apprenant est un être spécifique qui se distingue de l'enfant et requiert une approche différente dans ses apprentissages. La question de la formation des adultes intéressait déjà les auteurs des temps anciens (Confucius, Aristote, Socrate, Platon), dont l'observation se faisait essentiellement sur les adultes. « Pour eux, l'apprentissage était un processus d'investigation active au lieu d'être un processus de réception passive d'un contenu » (Knowles, 1973). Le terme d'andragogie a été utilisé pour la première fois en 1833 par l'Allemand Alexander Knapp. Les premiers fondements d'une approche méthodologique de l'éducation des adultes ont vu le jour en 1926 avec l'Américain Eduard Lindeman pour qui, ce qui compte dans la formation des adultes, ce ne sont pas les programmes mais les situations d'apprentissage. « Le programme de formation pour adultes est conçu autour des besoins et des centres d'intérêt de l'élève. Toute personne adulte se trouve confrontée, que ce soit dans son emploi, ses loisirs, sa vie familiale, sa vie au sein d'une communauté ou autres, à des situations dans lesquelles elle doit faire un effort d'adaptation..... C'est le point de départ de la formation des adultes où le sujet est abordé en situation et, au besoin, mis en application. ...L'expérience des apprenants est

l'élément clé de l'éducation des adultes » (Lindeman, 1926). Dans les années 1970, Malcom Knowles, introduit le terme d'andragogie en l'opposant au modèle pédagogique traditionnel. Il définit le modèle andragogique autour de six points :

- Le besoin de savoir ce qu'on doit apprendre et pourquoi
- Le concept de soi et la conscience d'être responsable de sa vie, d'être capable de s'autogérer, y compris en formation
- L'importance de l'expérience personnelle et la nécessité d'en tenir compte en formation
- La volonté d'apprendre en lien avec des situations réelles
- L'orientation de l'apprentissage autour de la résolution de problèmes
- La motivation basée sur une satisfaction personnelle (estime de soi, qualité de vie...)

Le développement de la démarche andragogique à la fin du XX^e siècle, en Europe et à travers le monde, a permis de faire évoluer les représentations et les conceptions de l'apprentissage, tant au niveau de la formation continue des adultes que de l'enseignement scolaire (développement des méthodes actives, pédagogie de projet). Les formations universitaires, quant à elles, assises entre les deux, ne semblent pas encore bénéficier de ces apports.

En 1980, l'UNESCO adopte le terme d'andragogie pour désigner la formation continue des adultes. Cette notion reste davantage développée et expérimentée dans les pays anglo-saxons ou dans les pays d'Europe de l'Est (Federighi, 1999) où elle semble être bien implantée. En France, ce concept a étonnamment trouvé peu d'écho. Robert Mucchielli rappelle toutefois la nécessité d'une pédagogie spécifique pour les adultes. Nous reprenons ici quelques-unes des raisons qu'il avance dans ce sens :

- « La peur de ne plus savoir apprendre par cœur, de ne plus savoir prendre des notes, de ne plus savoir se concentrer, les préoccupe. En ce sens, la formation doit les rassurer et les convaincre non seulement qu'il est possible d'apprendre autrement, mais que leur expérience personnelle et professionnelle va leur faciliter l'acquisition de nouvelles connaissances.

- La crainte majeure des adultes en formation est probablement celle d'être jugé. Cette crainte peut inhiber l'apprentissage. La formation doit donc être un temps et un lieu de réflexion et d'expérimentation.
- Les adultes ont le sentiment que les connaissances de type scolaire-universitaire ne servent pas à grand-chose dans la vie professionnelle. Ils ont généralement un objectif immédiat ou à moyen terme lorsqu'ils suivent une formation. Ils attendent donc de la formation d'y rencontrer des problèmes et des situations en liaison directe avec leur activité professionnelle.
- Le professionnel adulte a plus besoin de comportements pratiques en situation professionnelle (nouvelles perceptions, réflexes et art de l'action opportune) que de théories universitaires. Le lien entre la théorie et la pratique doit donc constamment être mis en évidence concrètement.
- L'introduction de situations et d'applications concrètes répond à un double besoin des adultes : avoir une preuve d'utilité et pouvoir expérimenter sans risque dans un lieu protégé et rassurant.
- Le professionnel adulte a rencontré la réalité avec tout ce qu'elle a de globalité et d'interdisciplinarité, dès lors les connaissances ne peuvent se présenter sous une forme cloisonnée ou dissociée » (cité par Frayssines, 2011).

Pour avoir travaillé pendant près de quinze ans auprès d'adultes en formation et même si nous en ignorions alors le terme, l'andragogie nous semble être un concept important à prendre en compte pour mener des adultes en formation et un gage de réussite pour toute formation professionnelle continue.

Parmi les dispositifs de formation pour adultes les plus plébiscités aujourd'hui, la formation ouverte et à distance semble répondre à de réelles attentes.

2.2.5 La formation ouverte et à distance

La formation ouverte et à distance fait partie des formations à distance (e-formation ou e-learning) utilisant largement les technologies de l'information. Elle permet de répondre à des besoins spécifiques et autorise l'usage de modalités de

formation diverses et combinables. En contrepartie, elle nécessite de la part de l'apprenant, un investissement personnel et des qualités d'autonomie.

Le concept a du mal à se stabiliser malgré le travail de chercheurs. « *Ce qui définit fondamentalement les formations ouvertes, par rapport aux formations traditionnelles, c'est d'abord leur plus grande accessibilité, et donc la souplesse de leurs modes d'organisation pédagogique* » (Bendouba, 1992). En 2001, Jacques Bahry, alors responsable du Forum français pour la formation ouverte et à distance, rappelle que la FOAD est un concept récent (début des années 1990), qu'il est lié au développement des réseaux de communication et de l'Internet et que l'originalité des formations ouvertes (open learning) réside dans le fait qu'elles sont transversales à différents métiers, différentes professions et permettent de faire dialoguer ensemble (via les forums) des acteurs qui ne se seraient jamais croisés sinon (Bahry, 2001). Dans un souci de clarification, un collectif de quinze experts, appelé Collectif de Chasseneuil, a tenu une conférence de consensus sur la FOAD en 2001 sous la responsabilité de Philippe Carré. A défaut de pouvoir poser et « figer » le concept de FOAD, cette conférence a permis de définir quels en étaient les enjeux. Trois thèmes principaux ont été travaillés :

- la notion d'autonomie : l'autonomie de l'apprenant (motivation, stratégie d'apprentissage), l'autonomie du point de vue du dispositif (qu'est-ce qu'un dispositif qui favorise l'autonomie ?) enfin, l'autonomie sur le plan de l'organisation (négociation, contractualisation avec l'apprenant)
- la notion de l'accompagnement (humain - nouveau rôle des formateurs - , place et rôle des technologies)
- la notion d'ingénierie des dispositifs (auto-direction, lutte contre l'abandon, socialisation des apprenants).

La circulaire DGEFP n°2001/22 du 20 juillet 2001²⁴ relative aux formations ouvertes et/ou à distance donne la définition suivante de ces formations : « Une formation ouverte et/ou à distance », est un dispositif souple de formation organisé en fonction de besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent

²⁴http://foad.u-picardie.fr/e-formation_test/infos/documents/dgefp0122_circulaire_FOAD.pdf

d'un formateur ». Cette définition, issue du cadre de la formation professionnelle, est celle reconnue aujourd'hui par l'ensemble des acteurs de la formation. Néanmoins, Viviane Glikman parle de « variations sémantiques » à propos des dénominations diverses attribuées à ce type de formation : enseignement à distance, apprentissage ouvert, formation ouverte, formation à distance. Pour elle, il s'agit plus de « traditions langagières » (issues notamment de traductions de l'anglais) que d'une véritable distinction entre ces notions (Glickman, 2002).

Le concept d'« ouverture », surtout, est ambigu car il peut représenter aussi bien la souplesse spatio-temporelle du dispositif, la multiplicité des supports de formation, l'autonomie de l'apprenant que l'accès libre et gratuit à un dispositif de formation²⁵. Bernard Blandin fait une nette distinction entre les formations ouvertes et les formations à distance : "(...) les termes "formation ouverte et à distance" représentent des réalités extrêmement différentes et des dispositifs extrêmement variés, qui, de plus, ont évolué au cours du temps. Ils n'ont qu'un point commun : ils brisent la règle des trois unités de la tragédie classique, qui est aussi celle de l'enseignement traditionnel. S'il y a rupture de l'unité de lieu, nous parlerons de formation à distance, s'il y a rupture de l'unité de temps et d'action, même dans un même lieu commun, nous parlerons de formation ouverte. S'il y a rupture des deux, nous parlerons de formation ouverte et à distance" (Blandin, 2004). Parce que récente et liée aux évolutions technologiques, la notion de formation ouverte et à distance a encore du mal à être bien identifiée. Les universités, par exemple, se sont largement engouffrées dans le champ de la FOAD, sans pour autant en retenir les principales caractéristiques (accès gratuit, individualisation, médiation).

Nous pouvons résumer les principales caractéristiques des formations ouvertes et à distance comme suit. En premier lieu, elles se sont développées et sont possibles grâce aux technologies, aux réseaux de communication et à Internet. L'utilisation des TICE, leur souplesse, leur interactivité est un des éléments moteurs permettant le développement de FOAD. Cet aspect est à prendre en compte, tant dans la relation pédagogique (tutorat, accompagnement) que dans la conception de ressources pédagogiques (interactivité, ergonomie, modèle pédagogique). On n'apprend pas de la même façon, ni à la même vitesse, en présentiel ou seul derrière un ordinateur. Une

²⁵Exemple avec l'Université ouverte des Humanités (UOH) accessible sur : <http://www.uoh.fr/>

spécificité de la médiation doit ici être réfléchi, comme le souligne Bernard Blandin : « La conjonction durable des deux médiations, humaine et technique semble donc une caractéristique des systèmes actuels de formation ouverte et à distance » (Blandin, 1999). Autre caractéristique d'une FOAD c'est la centration sur l'apprenant : la capacité d'autonomie des acteurs est indispensable, ainsi que l'autonomie laissée aux apprenants dans leur apprentissage. L'individualisation, la personnalisation des parcours de formation, prenant en compte la singularité des acteurs, font partie des caractéristiques de la FOAD et impactent sur l'évolution des métiers de la formation (ingénierie de la formation, ingénierie pédagogique, mutations technologiques).

Le développement croissant des formations ouvertes et à distance ne doit pas pour autant faire oublier les difficultés liées à ce dispositif de formation, tant du côté des apprenants que du côté des organisateurs. Jean Frayssines, dans sa thèse consacrée aux pratiques d'apprentissage des adultes en FOAD conclue ainsi : « Si la FOAD évite des contraintes liées au déplacement et à l'éloignement du lieu de formation, et si elle offre une grande flexibilité en permettant à chacun, selon son rythme propre, d'apprendre en tout lieu, dans quasiment tous les domaines de l'activité humaine, il faut malgré tout prendre conscience qu'à ce jour encore, et malgré l'offre de formation qui ne cesse de s'accroître, la FOAD, notamment dans sa version totalement à distance, ne peut être que limitée à une frange de la population apprenante, celle qui est très motivée, et qui a déjà appris à apprendre » (Frayssines, 2011). La formation ouverte et à distance reste donc un dispositif très contraignant et très engageant pour l'apprenant qui doit maîtriser, en amont, des compétences transversales en matière d'organisation, de méthodes de travail, de maîtrise des outils numériques, etc. et faire preuve d'une réelle motivation, voire d'un soutien familial et/ou professionnel. C'est pourquoi de nombreuses structures de formations s'orientent vers des solutions hybrides (blended learning) associant formation en présentiel et à distance.

En terme de dispositif, « la formation à distance ne peut se concevoir comme la simple transposition médiatisée des contenus et des pratiques de l'enseignement présentiel. Elle impose de repenser toutes les composantes des systèmes de formation : planification des dispositifs, rôle des organismes de formation (...) et des différents acteurs de l'acte éducatif (...), structuration des contenus et de leurs modes de présentation. Elle soulève de nouveaux problèmes relationnels (...), «économiques (...), technologiques (...), et, bien entendu, pédagogiques (...) (Glikman, 2002). Ces

dispositifs de formation ouverte et à distance sont souvent très contraignants à mettre en œuvre et à faire vivre. L'éloignement des acteurs nécessite une médiation particulière et l'individualisation des parcours complexifie l'ingénierie mise en œuvre. Tout ceci impacte sur les coûts financiers supportés par les structures de formation. C'est pourquoi des partenariats institutionnels entre différents établissements semblent nécessaires (Glikman, 2002), comme peut le pratiquer le CNAM dans son offre de formation (partenariat avec l'INTD, ADBS, ...).

L'individualisation étant une des composantes essentielles de la FOAD, elle mérite qu'on s'y intéresse plus particulièrement.

2.2.6 L'individualisation

L'AFNOR définit l'individualisation de la formation comme « un mode d'organisation de la formation visant la mise en œuvre d'une démarche personnalisée de formation. Elle met à la disposition de l'apprenant (élève, étudiant, stagiaire, apprenti...) l'ensemble des ressources et des moyens pédagogiques nécessaires à son parcours de formation et à ses situations d'apprentissage. Elle prend en compte ses acquis, ses objectifs, son rythme²⁶.

Une formation individualisée invite l'apprenant à être maître d'ouvrage de sa formation. En partenariat avec la structure formatrice, il détermine le temps, le lieu, les besoins, le parcours, les objectifs... de la formation.

Nelly Leselbaum définit trois niveaux dans lesquels peut s'appliquer l'individualisation en formation :

- « l'individualisation des objectifs : prise en compte de la diversité des demandes et besoins
- l'individualisation des moyens : adaptation aux contraintes des individus
- l'individualisation des méthodes : respect de la diversité des stratégies d'apprentissage » (Leselbaum, 2002).

A la suite du travail réalisé par le Collectif de Chasseneuil sur la FOAD en 2001, une conférence de consensus sur l'individualisation, sous l'égide d'Eduter²⁷, s'est

²⁶

²⁷Eduter fait partie d'Agrosup Dijon, un des cinq établissements nationaux d'appui de la DGER (Ministère de l'Agriculture).

tenue à Gilly-Les-Citeaux en avril 2008. Elle a permis d'aboutir, entre autres, à cette définition consensuelle de l'individualisation :

« Une formation individualisée est :

- Une formation qui reconnaît et prend en compte la singularité du sujet, ses besoins, son parcours, son expérience, ses acquis, ses contraintes, ses ressources, ses capacités d'auto-direction, ses stratégies ;
- Une formation qui prend en compte la dimension sociale des apprentissages dans une perspective autonomisante et de construction identitaire.
- Une formation co-construite, négociée entre les parties prenantes qui concrétise l'interaction entre un projet de formation institué et des projets de formation individuels qui a un impact sur le rôle des acteurs et sur l'organisation, qui est régulée et évolue au cours du temps » (Eduter, 2008).

Tout comme dans la formation ouverte et à distance, l'individualisation de la formation fait l'objet d'une contractualisation entre l'apprenant et l'organisme de formation. Ce contrat doit faire état des différents points négociés (parcours, durée, ...). Si elle permet de répondre au plus près aux attentes des apprenants, l'individualisation est une modalité qui nécessite, de la part de la structure de formation qui la met en œuvre, une organisation complexe dans la gestion des parcours et la mise à disposition de modules de formation.

Notre travail de recherche praxéologique consiste à proposer des dispositifs de formation articulant des modalités diverses, dans le but d'acquérir des savoirs, en réponse aux attentes des professionnels en formation continue. Les concepts convoqués ci-dessus nous ont semblé indispensables au regard de la problématique posée. Il nous reste maintenant à exposer la méthodologie mise en œuvre dans ce travail de recherche.

2.3- Dispositif méthodologique

Dans le cadre de notre recherche praxéologique, le dispositif méthodologique choisi devait nous permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- établir un portrait des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole, analyser leurs pratiques de formation et identifier leurs attentes en terme de contenus et de modalités de formation continue
- resituer et analyser la structuration de la formation continue pour les enseignants du MAAF
- analyser et proposer des dispositifs de formation adaptés à des adultes en activité

Pour répondre au premier objectif, nous nous sommes centrés principalement sur une analyse quantitative, à partir d'un questionnaire. L'enseignement agricole est une entité relativement réduite et nous avons pu contacter facilement l'ensemble des professeurs-documentalistes.

Pour atteindre les deux autres objectifs, nous avons besoin d'informations précises pour comprendre les enjeux. Nous avons alors procédé à des entretiens et des analyses de documents, dans une démarche d'analyse qualitative.

2.3.1 Méthodologie de recueil de données

2.3.1.1 Le questionnaire

Il a été envoyé via un service intranet de messagerie à l'ensemble des professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole, soit 298 personnes. Le premier envoi a été réalisé fin janvier, suivi de trois autres relances, dont une via les PRR²⁸ et les réseaux régionaux des documentalistes. Ce questionnaire était accessible en ligne à partir d'un [lien](#)²⁹. Il a été développé à l'aide du logiciel Google Drive, sélectionné pour sa simplicité de mise en œuvre et le choix possible de type de questions. Le contexte de la recherche et la finalité du questionnaire ont été explicités succinctement dans le message, puis de façon plus développée en tête du questionnaire. Celui-ci était composé

²⁸Personnes ressources régionales, liées au réseau RENADOC

²⁹Cf Annexe 2

de cinquante trois items, dont la majorité étaient des questions fermées (items de sélection) et huit seulement des questions ouvertes (items de production). Ce choix était fonction de l'analyse souhaitée (quantitative). Parmi les questions fermées :

- 23 étaient de type « choix multiple » (une seule réponse possible parmi les modalités de la variable)
- 16 étaient de type « cases à cocher » (plusieurs réponses possibles)
- 6 étaient de type « grille » (interrogation sur plusieurs variables mais avec une seule réponse possible par variable).

Les questions ouvertes ont laissé aux enquêtés la possibilité de donner une réponse plus riche et plus personnelle. Elles nous ont permis de réaliser une analyse qualitative nécessaire pour certaines données.

Avant d'être envoyé à l'ensemble des professionnels, le questionnaire a été testé auprès d'un petit échantillon de cinq professeurs-documentalistes choisis pour être représentatifs de l'ensemble, au regard des profils identifiés par Cécile Gardiès et décrits dans le chapitre 1.4. Ce pré-test était pour nous l'occasion de vérifier que les questions étaient interprétées de la même manière par tous et en adéquation avec notre attente. Il avait également comme objectif de recueillir éventuellement des propositions de reformulation. Il a permis d'ajouter certaines modalités de variables non prises en compte et qui ne laissaient pas la possibilité à tous de pouvoir répondre. Certains items qui semblaient manquer ont également été ajoutés. En plus de la réponse aux questions, il était demandé une observation générale sur le questionnaire. Ce retour nous a amené à modifier la présentation de certaines variables et à introduire notamment les grilles. Un deuxième test, auprès des mêmes personnes, nous a permis de valider le questionnaire, dans sa version définitive.

Concernant la méthode choisie, le questionnaire semble avoir été une technique de recueil de données efficace. Les professionnels ont pu exprimer leurs attentes de formation au niveau du contenu (types de savoirs) et des modalités (dispositifs de formation), chaque fois à partir de plusieurs propositions de réponses. Les questions ouvertes leur ont laissé la possibilité de s'exprimer plus largement et de mentionner des modalités non suggérées. Toutefois, nous avons conscience que ce type de questionnaire est toujours sujet à infléchir un certain « schéma de pensée » et ne permet pas autant de liberté, d'initiative et de créativité que pourrait procurer un entretien.

A travers cette enquête, nous voulions vérifier si globalement l'offre de formation continue actuelle du MAAF satisfaisait les professeurs-documentalistes et quelles étaient leur attentes dans ce domaine. Nous avons donc besoin de pouvoir rassembler un nombre assez conséquent de données pour en tirer des orientations générales.

2.3.1.2 L'analyse qualitative de documents

La finalité de notre recherche praxéologique étant de proposer des dispositifs de formation adaptés aux attentes/besoins des professeurs-documentalistes, nous nous sommes questionnée tout d'abord sur un dispositif existant (le Master EnFA), puis sur les textes officiels du Ministère de tutelle concernant les professeurs-documentalistes. Pour finir, nous avons souhaité appréhender d'autres dispositifs, proches de ceux que nous pourrions envisager de proposer. Pour ce faire, nous avons réalisé des recherches documentaires et étudié différents documents primaires.

En premier lieu, nous avons analysé dans le détail les principaux documents concernant le Master EnFA, à savoir le schéma général d'organisation³⁰ des deux années de formation ainsi que le descriptif détaillé de toutes les unités d'enseignement (UE)³¹. L'analyse fine de ces deux documents a été le point de départ du travail réalisé en stage et nous a permis de proposer par la suite des scénarios pour l'adaptation du Master à la formation continue.

Nous nous sommes intéressée ensuite aux documents officiels qui régissent et décrivent le travail des professeurs-documentalistes. Le référentiel CDI (1997), la note de service DGER n° 2056N98 du 26 mai 1998 sur les Missions et obligation de service des professeurs-documentalistes, la fiche métier « Professeur-documentaliste » (2012) du Répertoire ministériel des métiers³² du Ministère chargé de l'agriculture, les référentiels de formation de l'Enseignement agricole, plus particulièrement le module

³⁰Cf annexe 3

³¹http://www.enfa.fr/fr/wp-content/uploads/2010/03/130422DescriptifUE_MasterEnFA.pdf

³²<http://agriculture.gouv.fr/Le-repertoire-ministeriel-des>

MG1³³ du bac professionnel et le module M22³⁴ du BTSA. L'analyse de ces documents a été nécessaire pour établir les domaines relatifs aux savoirs faire, aux connaissances et aux compétences attendus chez un professeur-documentaliste et par la suite identifier les besoins de formation de ces professionnels.

Le CNAM propose depuis de nombreuses années des dispositifs de formation continue, du plus simple (Unité d'enseignement) au plus complexe (Certificat, Titre ou Diplôme). Nous avons particulièrement étudié le Master³⁵ « Sciences humaines et sociales mention travail et développement spécialité Formation des adultes », le Certificat de spécialisation³⁶ « Les TIC (technologies de l'information et de la communication) dans les systèmes d'information documentaire » et l'Unité d'enseignement³⁷ « Recherche d'informations : théorie et pratique sur le web ». L'objectif était d'analyser l'architecture de ces formations et d'identifier les modèles pédagogiques sous-jacents.

2.3.1.3 Entretiens

Nous avons procédé à des entretiens semi-directifs auprès de différentes personnes afin d'obtenir des compléments d'information dans le cadre d'une démarche de recherche plus qualitative.

Les entretiens ont concerné dix personnes au total. Ils ont été menés sur une durée moyenne d'une heure et ont fait l'objet, au préalable d'une demande par mail ou par téléphone. Avec l'accord des interviewés, ils ont été enregistrés de façon à recueillir

³³[http://www.chlorofil.fr/index.php?](http://www.chlorofil.fr/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bacpro/DA-modules-generaux/bacpro-DA-MG1.pdf&t=1367511868&hash=fb088e0772de9dfcdb70c9e8c09fd06f4b70086b)

[eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bacpro/DA-modules-generaux/bacpro-DA-MG1.pdf&t=1367511868&hash=fb088e0772de9dfcdb70c9e8c09fd06f4b70086b](http://www.chlorofil.fr/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/bacpro/DA-modules-generaux/bacpro-DA-MG1.pdf&t=1367511868&hash=fb088e0772de9dfcdb70c9e8c09fd06f4b70086b)

³⁴[http://www.chlorofil.fr/index.php?](http://www.chlorofil.fr/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/btsa/docsaccomp/BTSA-DA-IEA_M22.pdf&t=1367511916&hash=107099df2f8a472616be81fd971b58eca89bb646)

[eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/btsa/docsaccomp/BTSA-DA-IEA_M22.pdf&t=1367511916&hash=107099df2f8a472616be81fd971b58eca89bb646](http://www.chlorofil.fr/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/user_upload/diplomes/ref/btsa/docsaccomp/BTSA-DA-IEA_M22.pdf&t=1367511916&hash=107099df2f8a472616be81fd971b58eca89bb646)

³⁵http://portail-formation.cnam.fr/ecole-management-societe/travail-orientation-formation/formation-des-adultes/master-sciences-humaines-et-sociales-mention-travail-et-developpement-specialite-formation-des-adultes-voie-recherche-formation-des-adultes-champs-de-recherche-411261.kjsp?RH=PEDAGO_10704UE

³⁶http://portail-formation.cnam.fr/ecole-management-societe/culture-information-technique-et-societe/information-documentation/certificat-de-specialisation-les-tic-technologies-de-l-information-et-de-la-communication-dans-les-systemes-d-information-documentaire--200621.kjsp?RH=newcat_metiers&FROM_METIER=142&FROM_FAMILLE=U0

³⁷http://portail-formation.cnam.fr/ecole-management-societe/culture-information-technique-et-societe/expression-et-culture-au-travail/recherche-d-informations-theorie-et-pratique-sur-le-web-208885.kjsp?RH=PEDAGO_10203UE

le maximum de données. Chaque entretien enregistré a ensuite fait l'objet d'une ré-écoute attentive. L'objectif de l'entretien a été précisé en début de rencontre avec chaque professionnel. Les entretiens ont été conduits de façon semi-directive à partir de guides d'entretien³⁸. Afin de faciliter la parole, les objectifs et les grandes orientations ont été donnés dès le départ. En dehors des professeurs-documentalistes correspondants GAP pour lesquels les entretiens se sont déroulés par écrit et à distance, tous les autres ont eu lieu en face à face sur le lieu de travail des personnes.

L'échantillon des personnes interrogées était le suivant :

- une directrice-adjointe de l'ENFA (DEVA)
- la responsable du Service National d'appui (SNA) de l'ENFA
- le responsable du service formation continue de l'ENFA
- le responsable scientifique du Master EnFA
- la responsable du Master 1
- une inspectrice en documentation de l'Enseignement agricole
- trois professeurs-documentalistes correspondants GAP
- le responsable de l'IST-CNAM de Toulouse

Après une présentation personnelle concernant le poste occupé au sein de la structure, nous souhaitons que les trois premiers acteurs nous explicitent le fonctionnement de leur service, l'organisation de la formation continue au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et à l'ENFA et nous donnent leur vision de la formation continue pour les enseignants.

Nous attendions des deux responsables du Master qu'ils nous informent sur la structuration et l'organisation de celui-ci mais également sur les évolutions souhaitées/nécessaires, en lien avec la demande ministérielle.

L'inspectrice en documentation, de par sa fonction, peut avoir une vision plus large des besoins de formation continue, vision permettant d'aller au-delà des attentes des professeurs-documentalistes.

Principaux protagonistes de notre sujet de recherche de par leur fonction, les correspondants GAP sont des professionnels engagés depuis plusieurs années dans une démarche de questionnement et d'analyse de leur pratique professionnelle. Cette action est proche d'une démarche de formation et mérite d'être questionnée.

³⁸Cf Annexe 4

Seul « extérieur » à l'Enseignement agricole, le responsable de l'IST-CNAM de Toulouse nous a semblé être un interlocuteur indispensable de part la notoriété et la reconnaissance dans le monde du travail de la qualité des formations continues dispensées par le CNAM depuis plus de quarante ans. L'expertise de cette structure dans la mise en place de dispositifs de formation individualisée et à distance s'est avérée très utile pour nous aider d'une part à mieux comprendre le principe de granularisation d'une formation, d'autre part à appréhender l'aspect administratif et financier de ce type de dispositif. Portant sur des questions précises pour éclairer notre compréhension du dispositif de formation, cet entretien était le seul à être plus directif.

Une grande majorité des données issues de ces entretiens, notamment ceux réalisés auprès des personnels de l'ENFA, ont été exploitées et reformulées dans les chapitres précédents de ce mémoire.

2.3.2 Méthodologie de traitement des données de l'enquête

Les résultats, issus de Google Drive, se présentent dans un tableur et peuvent être enregistrés sous différents formats (Google documents, Excel, Open Office Calc). Il offre aussi la possibilité de visualiser rapidement les résultats de l'enquête sous forme de figures ou de tableaux. Cette approche reste toutefois très limitée car les tableaux ou figures sont réalisés à partir des données chiffrées et non à partir des pourcentages. D'autre part, ces résultats schématisés ne sont pas exportables vers un autre document. Concernant le traitement des données, Google Drive ne représente donc pas l'outil idéal pour une enquête comme la notre avec un nombre d'items assez important (53 au total). L'utilisation d'un logiciel d'analyse statistique comme Sphinx aurait été plus efficace et plus professionnelle.

Après l'exportation des données, nous nous sommes servie principalement d'Open office puis d'Excel pour le traitement.

Pour les questions fermées, nous avons réalisé un premier tri à plat de toutes les variables. Les résultats ont été transformés sous forme de figures ou de tableaux. Cet ensemble de données a été une base importante pour les traitements qui ont suivi et l'analyse qui en a découlé. Concernant les questions ouvertes, nous avons retranscrit les données principalement sous forme de tableaux.

Après ce premier traitement, nous nous sommes rendu compte que nous avions omis une question dans l'enquête, question dont les résultats étaient indispensables à la recherche. Il nous manquait en effet le niveau supérieur de diplôme de chaque professeur-documentaliste. En fait, au moment de la construction de l'enquête, nous voulions connaître, pour chaque répondant, la totalité des diplômes obtenus (question fermée) ainsi que la discipline dans laquelle chaque diplôme avait été obtenu (question ouverte). Les items étaient donc les suivants : « Quel(s) diplôme(s) de formation initiale avez-vous obtenu(s) ? », suivie d'une liste de modalités et « Dans quelle(s) discipline(s) avez-vous obtenu votre (vos) diplôme(s) ? ». Au final, certaines personnes n'ayant pas mentionné le détail de tous leurs diplômes, cette variable n'a pas pu être analysée en tant que telle. En revanche, il nous était tout de même possible, par un traitement manuel des données, de retrouver l'information manquante au départ, à savoir le niveau de diplôme le plus élevé que nous avons traduit en modalités allant de Bac à Bac +5.

Dans un deuxième temps, nous avons opté pour une méthode différentielle. Celle-ci nous permettait de réaliser des tris croisés et de rechercher des liens entre des modalités de variables différentes, permettant ainsi une analyse beaucoup plus fine des données. Nous avons réalisé les tris croisés suivants :

- « Quel âge avez-vous ? » et « Pourriez-vous être intéressé(e) par une formation qualifiante ? »
- « Quel est le niveau de diplôme le plus élevé » et « Êtes-vous titulaire ou contractuel(le) ? »
- « Si vous êtes titulaire, en quelle année avez-vous été reçu(e) au concours ? » et « A quel type de concours avez-vous été reçu(e) ? »
- « Quel âge avez-vous ? » et « Quel est le niveau de diplôme le plus élevé » et « Pourriez-vous être intéressé(e) par une (VAE) »
- « Quel âge avez-vous ? » et « Quel est le niveau de diplôme le plus élevé » et « Pourriez-vous être intéressé(e) par une formation qualifiante ? »
- « Quel âge avez-vous ? » et « Quel est le niveau de diplôme le plus élevé » et « Pourriez-vous être intéressé(e) par une formation qualifiante capitalisante ? »
- « Quel âge avez-vous ? » et « Quel est le niveau de diplôme le plus élevé » et « Pourriez-vous être intéressé(e) par une formation non qualifiante ? »

Cette enquête a eu pour objectif de réaliser un(des) portrait(s) des professeurs-documentalistes et d'avoir une représentation plus précise de leurs pratiques de formation ainsi que de leurs attentes en terme de formation continue, tant au niveau des contenus que des modalités.

Ce diagnostic représente une première étape de la démarche praxéologique qui a suivi et qui consistait à proposer des dispositifs de formation continue adaptés aux attentes des professeurs-documentalistes.

2.4 Présentation des résultats

2.4.1 Résultats de l'enquête

Comme il a été précisé, la majorité des données issues de l'analyse de documents ou des entretiens ont déjà été traitées et restituées tout au long de ce mémoire.

Nous nous attacherons donc dans cette partie spécifiquement aux résultats et à l'analyse des données du questionnaire adressé aux professeurs-documentalistes, concernant leurs attentes en matière de formation professionnelle continue. Pour cela, nous aborderons les cinq thématiques suivantes :

- Le profil des professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole public en 2012-2013
- Leurs pratiques de formation
- Leurs attentes en terme de contenus de formation
- Leurs attentes en terme de modalités de formation.

2.4.1.1 Profil des professeurs-documentalistes

Nous avons mené l'enquête entre fin janvier et avril 2013 auprès de 298 professeurs-documentalistes. Nous avons obtenu 104 réponses, soit 35 % de résultats (36% de la part des titulaires et 27,5% de la part des contractuels). Ce panel est assez représentatif de l'ensemble, tant au niveau de la répartition homme/femme, que du nombre de titulaires et de contractuels.

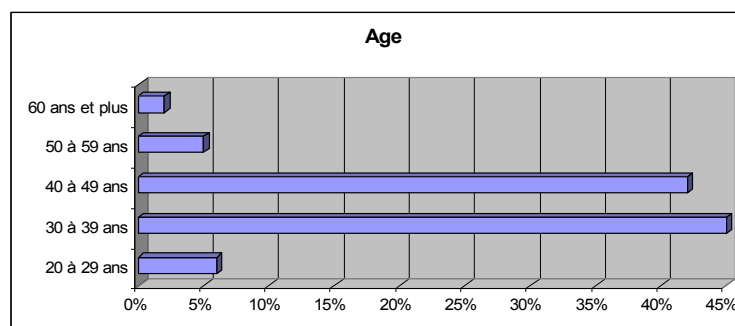
Répartition par sexe

88% des personnes ayant répondu sont des femmes et 12% des hommes, ce qui est représentatif de la répartition nationale hommes/femmes parmi ces professionnels (85% de femmes et 15% d'hommes).

Répartition par âge

Les personnels ayant répondu font majoritairement partie des 30-49 ans (45% pour les 30-39 ans et 42% pour les 40-49 ans). Cela semble également représentatif au vu de la moyenne d'âge nationale qui est de 42,5 ans, et bien que nous n'ayons pas la répartition nationale par classe d'âge.

Tableau 1 : Répartition par âge



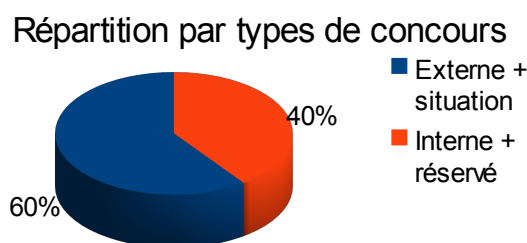
Répartition par statut

La répartition entre titulaires et contractuels ayant répondu à l'enquête est de 89% et 11%. Ces chiffres sont également proches de la répartition nationale actuelle (86,5% titulaires et 13,5% de contractuels), bien que cette dernière devrait évoluer en 2013-2014 avec l'ouverture de 20 places au concours de PCEA documentation dans le cadre de la déprécarisation (note de service du 2 avril 2013³⁹).

Concernant les différents types de concours, la répartition est la suivante :

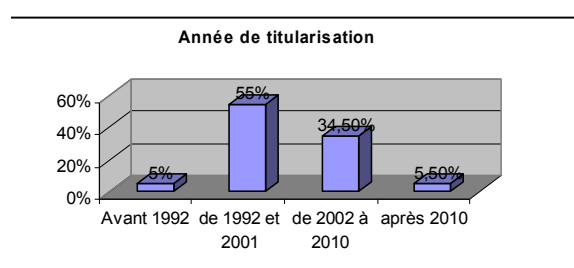
³⁹http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/SRHN20131066Z_cle8eac96.pdf

Figure 3 : Répartition par type de concours



Une majorité des titulaires ayant répondu a donc passé un concours externe. L'année du concours représente une donnée intéressante du fait de changement dans la nature des épreuves.

Tableau 2 : Année de titularisation



Parmi les concours externes, 71,5% des titulaires ont passé le concours avant 2001, alors que les épreuves ne comportaient pas encore de sujet lié aux Sciences de l'information. 28,5% seulement l'ont passé après 2002 et ont donc réalisé une épreuve liée à leur discipline scientifique de rattachement. Il est certes difficile de généraliser ce résultat à partir de cet échantillon (35% de réponses). Cependant, en considérant l'âge moyen des professeurs-documentalistes (42,5 ans), il est possible d'envisager que des données nationales pourraient se rapprocher de ces chiffres. Nous verrons par la suite que ces résultats peuvent expliquer en partie la forte demande de formation en Sciences de l'information et de la documentation.

Niveau de qualification

Le niveau de qualification a été recalculé manuellement à partir des données concernant les différents diplômes obtenus par les professeurs-documentalistes.

Une forte disparité apparaît quant au niveau de formation initiale : l'écart se joue entre « aucun diplôme universitaire » et bac +5, la majorité ayant un niveau Licence ou Maîtrise.

Pour près de 54% des titulaires, le niveau de qualification est supérieur à celui requis à la date du concours. L'âge ou la date du concours (avant la masterisation) interviennent très peu par rapport au niveau de qualification, sauf pour les niveaux inférieurs à bac +3 qui concernent des personnes ayant entre 40 et 59 ans. Cinq titulaires n'ont toutefois pas le niveau Licence, niveau initial requis jusqu'en 2010. Dix-sept (soit 18%) ont un niveau bac +5, dont les cinq personnes ayant obtenu le concours après la réforme de la masterisation.

Chez les contractuels, un seul n'a pas le niveau Licence. Pour 55% d'entre eux, le niveau de qualification est supérieur à bac +3 (bac +4 : 18% ; bac +5 : 37%).

Origine disciplinaire

L'origine disciplinaire des professeurs-documentalistes est toujours aussi diversifiée que celle répertoriée par Cécile Gardies en 2006, avec une très forte majorité en provenance des Sciences humaines et sociales, notamment Histoire et Lettres.

Tableau 3 : Discipline d'origine des professeurs-documentalistes

Discipline d'origine					
Licence (/72)		Bac+4 (/42)		Bac+5 (/26)	
Histoire / Histoire de l'art	18	Histoire / Histoire de l'art	11	Sciences de l'information	7
Lettres	17	Lettres	9	Histoire / Histoire de l'art	4
Langues / Langage	11	Langues / Langage	6	Sciences de l'Éducation	4
Philo / Psycho / Socio	5	Philo / Socio	3	Gestion des entreprises / Tourisme	2
Géographie / Ethnologie	2	Sciences de l'information	6	Géographie	2
Administration / Commerce	3	Biochimie / Biologie	2	Ingenieurs agricoles	2
Sciences de l'Éducation	2	AES / MBA	2	Lettres	1
Sciences de l'information	1	Sciences de l'Éducation	1	Sociologie	1
Mention complémentaire en documentation	13	Géographie	1	Mention compl. en documentation	3
		SHS	1		

Alors que les Sciences de l'éducation et les SIC sont les deux disciplines scientifiques auxquelles devraient se référer les professeurs-documentalistes, celles-ci sont très peu présentes dans leurs parcours professionnels.

Au niveau Licence, deux professeurs-documentalistes seulement ont une qualification en Sciences de l'éducation, un en Sciences de l'information et treize ont passé une mention complémentaire en documentation. Au niveau bac +4, les Sciences de l'éducation sont quasiment inexistantes (1 sur 42) et les Sciences de l'information un peu plus présentes (6/42). Seul le niveau bac +5 met en avant les Sciences de l'information (7/26 et 3 mentions complémentaires en documentation) et les Sciences de l'éducation (4/26). Ces chiffres laissent donc apparaître une faible empreinte scientifique dans les domaines qui concernent directement les professeurs-documentalistes, ce qui s'explique en partie par le peu de formations en documentation ou Sciences de l'information de niveau bac +3 en France jusque dans les années 1990, comme l'a souligné Jean Meyriat (1993).

Mobilité professionnelle

Les professeurs-documentalistes semblent être un public qui s'adapte aux situations puisque 53% d'entre eux ont exercé une autre activité que celle pour laquelle ils sont en poste aujourd'hui. Cela peut révéler une indécision quant au choix de métier (en lien peut-être avec la discipline d'origine ci-dessus analysée) mais cela met aussi en exergue la difficulté d'accéder à ce type de poste ; en effet la majorité des activités exercées en amont relèvent tout de même des domaines de l'enseignement ou de l'information et de la communication.

Tableau 4 : Autres fonctions exercées par les professeurs-documentalistes

Autres fonctions exercées		
Secteur de l'éducation	Secteur de l'information et du livre	Autres secteurs
Assistante d'éducation	Agent du patrimoine en bibliothèques	Agricultrice, technicien d'élevage, vendangeuse.
Chargée de TD	Aide documentaliste	Animatrice, assistance sanitaire en centres de vacances
CPE	Archiviste	Animatrice réseau
Enseignant(e) : lettres, anglais, ESC, travaux forestiers, allemand, biologie, zootechnie, histoire-géographie, français langue étrangère, philosophie,	Assistante d'édition (journal TV)	Assistante de production sur des films publicitaires
Formateur (trice) (expression communication, anglais, espagnol, français, commerce international	Correcteur de livres	Céramiste
Professeur des écoles	Documentaliste, en entreprise, en Chambres d'agriculture, en CDDP et dans un centre de formation aux métiers du social, RFO, CRIJ, centre de recherche	Chargé d'études, consultant (urbanisme)
Professeur en cours particuliers	Libraire	Chargée de mission (coop. Internat. et dév. durabl)
Surveillant (vie scolaire)	Responsable de médiathèque	Femme de ménage
	secrétaire de rédaction	Gestionnaire de projets culturels
		Notariat
		Responsable commercial et administratif.
		Travail en cuisine

Au sujet de l'évolution souhaitée au cours de la carrière professionnelle, 30% se prononcent en sa faveur de façon affirmative, 22% l'envisagent comme une possibilité et 38% ne peuvent pas se prononcer pour le moment. Ce souhait important en faveur d'une évolution nous questionne d'autant plus sur la satisfaction professionnelle des professeurs-documentalistes, que dans les choix d'activité possibles beaucoup restent proches des Sciences de l'information ou de la formation. L'évolution ou non dans la

carrière semble donc être liée principalement à l'évolution des conditions d'exercices du métier.

Tableau 5 : Évolution de carrière (1/2)

Évolution de carrière (1/2)	
Autre pratique d'enseignement	Fonction publique territoriale
Bibliothécaire	Fonctions de direction d'établissement (lycée)
Bilan de compétences	Formation à l'information pour adultes
Chargée de mission en SRFD	Formation TICE pour adultes
Concours de conservateur	Formatrice
Correctrice	Formatrice de documentaliste
Direction d'un service documentaire (privé ou public)	Ingénierie de la formation (D.R.I.F., formation d'adultes)
Documentaliste en médiathèque	Poste à l'étranger
Documentaliste spécialisé (pas enseignant-doc)	Postes à profil
Écriture publique	Recherche en SIC
Enseignement supérieur	Rejoindre un autre ministère (EN, Culture)
Événementiel culturel	

Mais encore...

Tableau 6 : Évolution de carrière (2/2)

Évolution de carrière (2/2)	
Continuer de travailler avec des adolescents, mais dans un autre domaine	Toujours en tant que documentaliste mais dans des ministères ou structures différents ou encore m'orienter davantage vers la communication.
Devenir "tapis iranien" plutôt que "paillasson"	Tout dépendra de l'évolution de la documentation dans l'enseignement (prise en compte et reconnu au plan institutionnel comme au plan professionnel sur le terrain) ou intégration dans un service de documentation à l'intérieur d'une institution envisagée.
Fonctions d'encadrement des activités des bibliothèques, de la documentation et de la valorisation de la recherche	Une évolution vers la réflexion de ce que peuvent apporter les médias dans la scolarité des jeunes, comment le travailler A long terme, faire partie du GAP ...
Je ne sais pas encore exactement, mais je ne me vois pas rester professeur documentaliste jusqu'à la retraite. En tout cas pas sur un poste classique en LPA ou LEGTA.	Une reconnaissance des compétences avec lettre de mission plus précise que la note de service, évoluer en fonction des besoins de l'établissement et des attentes du professeurs-documentaliste
Je sais que j'aimerais évoluer mais je ne sais pas vers quoi.	
Meilleure reconnaissance de notre statut d'enseignant avec une augmentation des heures de cours. Une nouvelle note de service qui renforcerait le rôle pédagogique et d'expertise en information du certifié en documentation. Une généralisation des techniciens dans tous les CDI (sur le modèle technicien de labo).	

Avec prudence, nous pouvons tenter de rapprocher ce souhait d'évolution de carrière avec le fait que 48% des personnes interrogées ont déjà été PRR ou PRR adjoint(e) pour le réseau Renadoc, et 9% sont ou ont été correspondants GAP, chiffres qui semblent assez conséquents et qui pourraient signifier cette envie d'évolution. Nous resterons cependant prudente dans cette analyse car on peut aussi imaginer que les personnes ayant exercé des fonctions dans le cadre de Renadoc ou du GAP se sentaient davantage concernées par l'enquête que les autres.

Dans les souhaits de formation exprimés, 40% des répondants se prononcent en faveur d'une requalification dans un autre domaine.

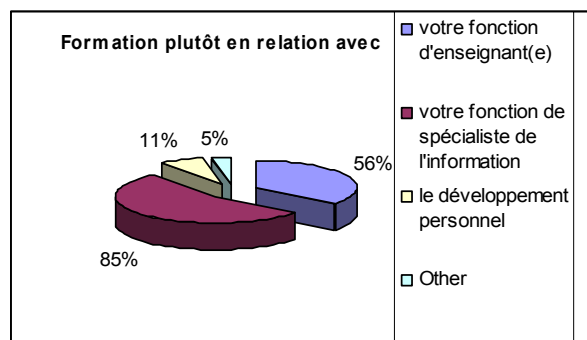
2.4.1.2 Pratiques de formation des professeurs-documentalistes

Avant de nous questionner sur les attentes en formation des professeurs-documentalistes, il nous semblait percutant d'interroger en amont leurs pratiques de formation. Sont-ils des acteurs de la formation continue ? A quel niveau (régional, national, autre...) et dans quelles conditions ?

Taux de participation

Comme nous l'avons précisé dans la partie 1.4 (Portrait des professeurs-documentalistes), leur participation à des actions de formation continue relevant du Ministère de tutelle est supérieure à celle de la moyenne nationale (2,2 jours de formation contre 2 jours pour l'ensemble des enseignants). Les réformes des référentiels de formation, en baccalauréat professionnel et en BTSA, en introduisant des notions en Sciences de l'information et de la communication, ont engendré de nouveaux besoins de formation.

Figure 4 : Thématiques des formations suivies



Par ailleurs, l'évolution permanente et rapide des technologies liées à l'information et à la communication nécessite une mise à jour régulière des connaissances sous peine d'être très vite dépassé et de ne plus pouvoir suivre l'évolution du métier. C'est pourquoi les formations suivies sont plutôt en lien avec leur fonction de spécialiste de l'information.

Tableau 7 : Nombre de jours de formation en 2012

Journées de formations réalisées	Niveau régional	Niveau national	Hors ministère
0	17%	77%	58%
1 à 3 jours	58%	16%	37%
4 à 5 jours	21%	5%	4%
6 à 8 jours	3%	1%	0%
8 à 10 jours	1%	0%	1%
+ de 10 jours	0%	1%	0,00%

Ces formations ont lieu majoritairement au niveau régional et s'effectuent sur de courtes durées (1 à 3 jours). 83% des professionnels ayant répondu au questionnaire, ont suivi une formation régionale en 2011-2012.

Cette attirance pour les formations régionales est tout de même importante. Premier élément explicatif : la proximité régionale. Second élément : les professeurs-documentalistes regroupés en réseaux régionaux dans le cadre de RENADOC élaborent

eux-mêmes les offres de formation continue. De ce fait, l'offre et la demande sont directement liées.

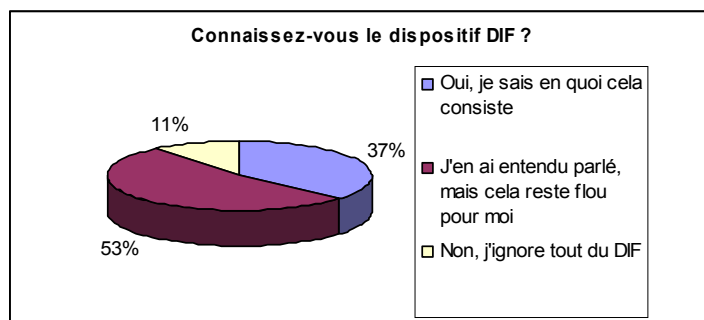
La participation à des journées de formation au niveau national est moins importante et peut s'expliquer de différentes manières. D'une part l'éloignement et les transports nécessaires pour se rendre sur les lieux de formation des ENA (Beig-Meil en Bretagne, Rambouillet, Dijon, Florac en Lozère et Toulouse), d'autre part la durée de ces formations qui est généralement plus longue (3,5 à 4 jours), enfin les thématiques plus généralistes et interdisciplinaires qui semblent moins répondre à leurs attentes (seuls 10% des répondants déclarent trouver chaque année une offre de formation nationale en lien avec leurs attentes).

Les professeurs-documentalistes ont la possibilité de suivre des formations hors Ministère en charge de l'agriculture, souvent dans le cadre des réseaux CRDP ou CDDP du Ministère de l'Éducation nationale ou bien auprès d'associations culturelles. Près de la moitié d'entre eux (42%) participent à de telles actions qui sont généralement plus locales (département) et en lien direct avec leurs préoccupations professionnelles (logiciel documentaire, animation autour du livre...).

Conditions de formation

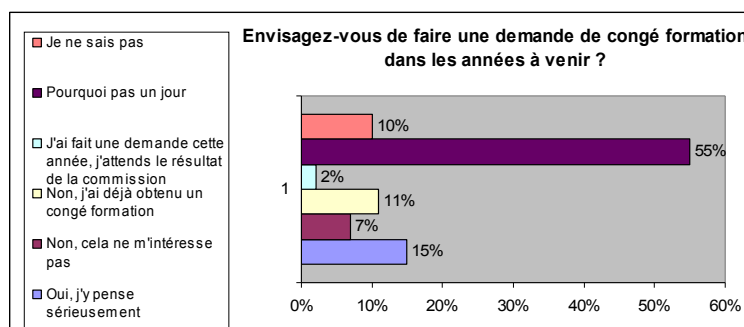
Ces formations, principalement réalisées dans le cadre de la formation continue, peuvent aussi être suivies en dehors du cadre traditionnel proposé. Ainsi 43% des professeurs-documentalistes déclarent avoir déjà participé à des formations sur leur temps personnel et à leur initiative, indépendamment de leur structure professionnelle. Plusieurs raisons peuvent intervenir à ce niveau : le souhait de formation personnelle, indépendante du travail, ou une méconnaissance des dispositifs de formation actuellement en cours.

Figure 5 : Connaissance du dispositif DIF



Alors que 6% seulement ont déjà utilisé le Droit individuel de formation (DIF), une majorité déclare n'en avoir qu'une vision superficielle.

Tableau 8 : Souhait de congé formation



Le congé de formation professionnelle (CFP), équivalent du congé individuel de formation, semble être mieux connu puisque 18% en ont déjà fait la demande au cours de leur carrière. Comme précisé dans la partie 1.4, cette demande représentait 2,68%, contre 1% pour l'ensemble des demandes enseignantes en 2012. Un grand nombre de professeurs-documentalistes envisage cette possibilité pour l'avenir.

A propos des modalités de formation, 28% ont déjà suivi une formation à distance, ce qui représente une donnée intéressante par rapport au sujet qui nous préoccupe.

2.4.1.3 Souhaits de formation des professeurs-documentalistes

Le début de cette analyse nous permet de constater que les professeurs-documentalistes, dont 59% ont déjà un niveau bac +4 ou bac +5, représentent un public acquis à la formation continue, tant au niveau de la régularité des pratiques de formation, que de l'investissement personnel qu'ils sont prêts à y consacrer. La question qui se pose désormais est d'identifier de façon précise les attentes, en terme de contenus et de modalités de formation.

Dans l'enquête, nous avons ciblé trois grandes thématiques qui nous semblent être les plus liées à l'exercice du métier : les Sciences de l'information et de la communication, en tant que discipline scientifique de rattachement, les Sciences de l'éducation, en tant que discipline liée à la fonction d'enseignement, et l'information-documentation, par rapport aux compétences nécessaires à la gestion d'un CDI. Au sein de chacune de ces thématiques, nous souhaitons identifier dans quels savoirs précis pourraient s'inscrire les demandes de formation. Ces savoirs avaient été préalablement identifiés à partir des textes officiels (textes cités dans la partie 2.3.1.2 Analyse qualitative des documents) qui définissent les fonctions et les missions de ces personnels, ainsi qu'à partir de la sous-UE2.1 « Documentation » du Master EnFA.

Un autre questionnement qui s'est posé concerne le type de formation attendu par les professeurs-documentalistes : ces formations continues doivent-elles être diplômantes, non diplômantes, courtes, longues ? Quelles en sont les motivations ?

Enfin, quelles modalités de formation seraient les plus adaptées à ces professionnels ? Et quels seraient les freins ou au contraire les conditions favorables à une formation ?

Les contenus de formation

Nous avons demandé aux enquêtés de se positionner par rapport à des contenus de formation en lien avec leurs activités. Ces contenus ne sont bien entendu pas exhaustifs et ne représentent qu'une partie des savoirs professionnels. Nous avons ensuite élargi la demande à quelques contenus plus transversaux, non spécifiques aux professeurs-documentalistes.

Pour les demandes en Sciences de l'éducation, rappelons que nous avons à faire à des enseignants en poste depuis plusieurs années. La majorité des répondants sont

titulaires (89%) et parmi ceux-ci, 60% ont été reçus à un concours externe ou en situation et ont donc, à l'issue du concours, passé un an (externe), ou une dizaine de semaines (en situation), en formation à l'ENFA, notamment pour aborder l'approche pédagogique du métier.

Tableau 9 : Contenus de formation en Sciences de l'éducation

A quel(s) contenu(s) de formation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?							
	Culture scientifique en sciences de l'éducation	Connaissances en psychologie des apprentissages	Connaissance des publics et de leur identité (apport de la psychologie)	Les dys (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...)	Processus d'apprentissage et diversité des élèves	Didactique de la documentation	Techniques de gestion de la classe
Pas du tout	11%	4%	3%	1%	1%	1%	3%
A priori non	25%	13%	10%	13%	5%	6%	12%
Ne sais pas	9%	5%	6%	6%	6%	5%	5%
Oui peut-être	28%	34%	37%	36%	29%	27%	39%
Oui tout à fait	16%	39%	38%	38%	52%	57%	34%

Seule la première proposition, « Culture scientifique en sciences de l'éducation », a rencontré moins de succès (44% de la totalité des « oui »), les autres affichant des scores de plus de 70%. Premier constat : une certaine homogénéité dans les résultats. Deuxième constat : des demandes nombreuses y compris pour des thématiques auxquelles les répondants doivent faire face au quotidien. Ces réponses laissent supposer des difficultés persistantes pour lesquelles les enseignants n'ont pu trouver de solutions, comme la gestion de la classe, la diversité des élèves, la connaissance des publics... L'évolution du système éducatif, celle des publics et des représentations sociales sur l'école peuvent aussi être à l'origine de ces difficultés. Concernant les « dys »⁴⁰, leurs détections plus nombreuses ces dernières années expliquent aussi ce besoin d'être formé pour y faire face. De même, la demande de près

⁴⁰Troubles liés aux apprentissages : dyslexie, dyscalculie, dysorthographe...

de 84% en faveur de la didactique de la documentation trouve son origine dans la réforme des programmes de formation en cours depuis 2007.

Ces premiers résultats ne peuvent suffire bien évidemment à construire un programme de formation intégrant les Sciences de l'éducation. Par exemple, un des aspects importants de l'enseignement qui ne figure pas dans le questionnaire concerne l'évaluation. Ce besoin nous a été explicitement cité par des inspectrices⁴¹. Une enquête plus détaillée permettrait d'identifier l'ensemble des demandes. Néanmoins, ces premiers résultats nous renseignent sur la nécessité de proposer des contenus liés aux Sciences de l'éducation et à la pratique quotidienne, dans une démarche de résolution de problèmes.

Les propositions de formation en Sciences de l'information et de la communication, discipline scientifique de référence pour les professeurs-documentalistes, sont tout autant plébiscitées par ceux-ci.

Tableau 10 : Contenus de formation en SIC

A quel(s) contenu(s) de formation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

	Théorie de la communication	Théorie de l'information	Les SIC	Notions et concepts fondateurs en info-doc	Médias à l'ère du Web	Mondialisation de l'information
Pas du tout	13%	11%	6%	6%	0%	0%
A priori non	31%	17%	11%	16%	3%	8%
Ne sais pas	4%	3%	7%	5%	2%	5%
Oui peut-être	31%	33%	37%	25%	24%	33%
Oui tout à fait	11%	27%	34%	42%	70%	51%

Ces résultats viennent confirmer les hypothèses de départ. La majorité des professeurs-documentalistes n'ont pas eu de formation disciplinaire en SIC. En effet, celle-ci ne s'est développée au sein de l'Université que depuis les années 1990 et, jusqu'à

⁴¹L'actuelle inspectrice en documentation et une ancienne inspectrice en documentation

peu, les contenus des épreuves du concours n'étaient pas centrées sur les SIC. De là résulte le fait d'une forte demande de formation dans ce domaine. L'évolution rapide et constante des technologies de l'information nécessite également une mise à jour régulière des connaissances, d'où des attentes très fortes par exemple concernant « les médias à l'heure du Web » et « la mondialisation de l'information ». Face à ces « bouleversements sociétaux », certains professionnels se trouvent « dépassés », et se sentiraient rassurés par des formations.

La dernière thématique liée au métier de professeur-documentaliste concerne les savoirs en information-documentation, ceux faisant référence aux techniques documentaires. La majorité des répondants gèrent un CDI depuis dix, vingt, voire trente ans, et pourtant les attentes de formation dans ce domaine sont également très nombreuses et homogènes.

Tableau 11 : Contenus de formation en information-documentation

A quel(s) contenu(s) de formation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?										
	Management syst. d'info	Veille informative	Outils techn. doc. num.	Recherches informatiques	Mutations documentaires	Contenus numériques	Pratiques informationnelles	Médiation culturelles	Histoire bibliot. lecture	Cadre juridique (diffus. info)
Pas du tout	1%	0%	1%	1%	1%	0%	0%	3%	11%	2%
A priori non	6%	6%	5%	9%	2%	2%	14%	8%	35%	7%
Ne sais pas	5%	3%	2%	5%	2%	0%	7%	2%	11%	5%
Oui peut-être	34%	28%	17%	32%	14%	23%	31%	22%	18%	32%
Oui tout à fait	46%	61%	67%	43%	76%	71%	37%	61%	18%	47%

Parmi les propositions formulées dans l'enquête, seule, l'histoire des bibliothèques et de la lecture n'est pas plébiscitée, alors que toutes les autres, axées sur des pratiques et des situations professionnelles, atteignent entre 68% et 94% de « oui ».

Même si la majorité des propositions ont un rapport avec l'évolution numérique de l'information, le fait qu'elles soient approuvées traduit un certain malaise chez ces professionnels. Pour bon nombre d'entre eux, l'apprentissage par l'expérience a été une réalité, peu ont suivi une option documentation dans leur cursus universitaire. Certains affirment se sentir, non pas incompetents mais mal à l'aise du fait du manque d'une formation initiale dans cette discipline scientifique, d'où le souhait d'une formation diplômante majoritairement en Sciences de l'information et de la communication.

Tableau 12 : Type de formation diplômante

Quelle formation qualifiante envisageriez-vous ?			
Diplôme de formateur pour adulte (université), ou master 1	1	Master 2 Sciences de l'information	2
Doctorat sciences de l'information	2	Master 2 veille technologique	1
Gestion éditoriale sur Internet (CMS, animation flash, langage PHP, entre autres)	1	Master 2, Information Documentation	1
Infographie	1	Master en psychologie	1
Master	2	Master en veille concurrentielle	1
Master 1 et 2 rhétorique des arts	1	Master FLE	1
Master 1 sciences de l'information	3	Master histoire de l'art	1
Master 2	1	Master orienté SIC et / ou linguistique	1
Master 2 documentation	1	Master Politique des bibliothèques et de la documentation (ENNSIB)	1
Master 2 ENFA IF ou RE	1	Master Psychologie	1
Master 2 ingénierie de formation	1	Master sciences de l'éducation	2
Master 2 management de l'information	1	Master sciences de l'information	8
		Webmaster	1

Les dernières questions concernant les souhaits en terme de contenus portaient sur des savoirs non spécifiques aux professeurs-documentalistes mais transversaux à la fonction d'enseignement. Elles avaient trait notamment à une qualification, validante ou non, dans l'usage des TICE, en langues, en recherche ou dans un autre domaine. Les attentes semblent moins nombreuses dans ces secteurs bien qu'elles atteignent tout de même près de 40% pour les TICE et les langues. Ces chiffres moins élevés ne traduisent probablement pas un intérêt plus faible mais plutôt une urgence moindre face à la situation et aux besoins professionnels.

Tableau 13 : Autres contenus de formation

A quel(s) contenu(s) de formation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

	Une formation au C2i2e	La validation du C2i2e	Une qualification en langue	Une validation en langue	Une initiation à la recherche	Préparation aux concours	Une requalification
Pas du tout	11%	16%	18%	18%	11%	36%	19%
A priori non	24%	15%	21%	22%	29%	28%	21%
Ne sais pas	4%	5%	8%	11%	13%	8%	12%
Oui peut-être	27%	25%	21%	12%	24%	9%	29%
Oui tout à fait	28%	30%	19%	24%	14%	9%	10%

Notons qu'une demande réelle ou possible concernant une requalification atteint près de 40% et doit être rapprochée des souhaits exprimés en terme d'évolution de carrière.

Les attentes des professeurs-documentalistes en matière de contenus de formation apparaissent donc très liées aux situations-problèmes rencontrées dans l'exercice de leur métier.

Tableau 14 : Satisfaction par rapport à l'offre de formation

Satisfaction par rapport à l'offre de formation	Niveau régional	Niveau national	Hors ministère
Oui, chaque année , une ou plusieurs offres m'intéressent	32%	10%	2%
Parfois, selon les années	41%	58%	15%
Très peu souvent	15%	21%	35%
Jamais	6%	4%	45%

Dans la mesure où les offres de formation nationale et régionale du Ministère sont peu axées sur des approches disciplinaires, il n'est pas étonnant que ces offres, notamment celles du PNF, ne trouvent pas plus d'écho et de satisfaction auprès de ce public pourtant en attente de formation.

Les premiers résultats de cette enquête permettent de valider une de nos hypothèses de départ, à savoir de fortes attentes dans les champs scientifiques de l'information et de la formation.

Nous allons maintenant affiner ces résultats en tentant de préciser le type de formation recherché ainsi que les motivations de ces choix.

Validation d'acquis de l'expérience (VAE)

Par rapport à la VAE, 17% seulement affirment être intéressés par ce dispositif et 28% « peut-être ». La validation des acquis de l'expérience est une démarche conséquente en temps et en investissement personnel. C'est également un travail souvent solitaire même s'il peut faire l'objet d'un accompagnement. D'autre part, la validation du diplôme est rarement complète et nécessite souvent de repasser certaines UE⁴². Les diplômes majoritairement visés dans le cadre d'une VAE seraient un niveau Master 1 ou Master 2, principalement en Sciences de l'information. Les plus intéressés sont des personnes ayant entre 30 et 49 ans et un niveau Bac +3 ou bac +4.

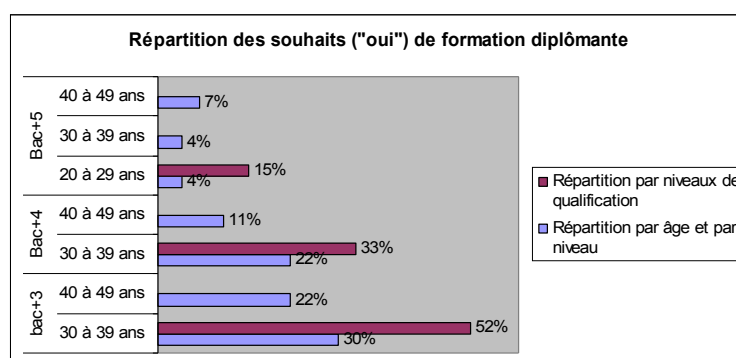
⁴²L'actuelle inspectrice en documentation et une ancienne inspectrice en documentation

Formation diplômante versus formation non diplômante

Sur ce sujet, nous devons reconnaître que nous avons réalisé une erreur regrettable dans l'usage de certains termes dans le questionnaire. En effet, nous avons utilisé les mots « qualifiant » et « non qualifiant » à la place de « diplômant » et de « non diplômant ». Or une formation qualifiante peut apporter une compétence sans que celle-ci ne soit validée par un diplôme. Lorsque nous nous sommes rendu compte de cette erreur, le questionnaire était envoyé et des réponses nous étaient déjà parvenues. Même si les réponses aux questions peuvent montrer que les termes « qualifiant » et « non qualifiant » semblent avoir été compris dans le sens où nous le souhaitions, il n'en demeure pas moins qu'une certaine réserve reste nécessaire quant à l'interprétation des résultats qui suivent.

Les formations diplômantes semblent être les plus attractives : 26% de « oui », 44% de « peut-être » et seulement 10% de « non ».

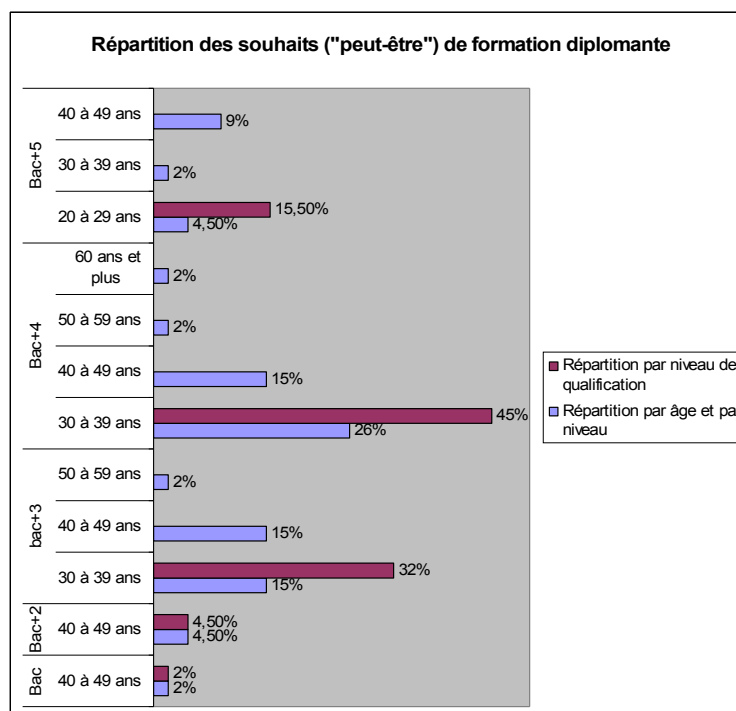
Tableau 15 : Souhaits de formation diplômante (« oui »)



Ceux qui se déclarent résolument favorables à une formation diplômante ont moins de 50 ans et sont détenteurs d'un bac +3 (52% des « oui »), suivis de ceux ayant un bac +4 (33% des « oui »), puis un bac +5 (15% des « oui »). Cette répartition paraît au premier abord légitime depuis la réforme de la masterisation. En revanche, les personnes ayant un niveau inférieur à la Licence ne semblent pas vouloir s'engager dans une formation diplômante qui pourrait s'avérer trop longue et trop conséquente pour acquérir un niveau proche de celui demandé aujourd'hui.

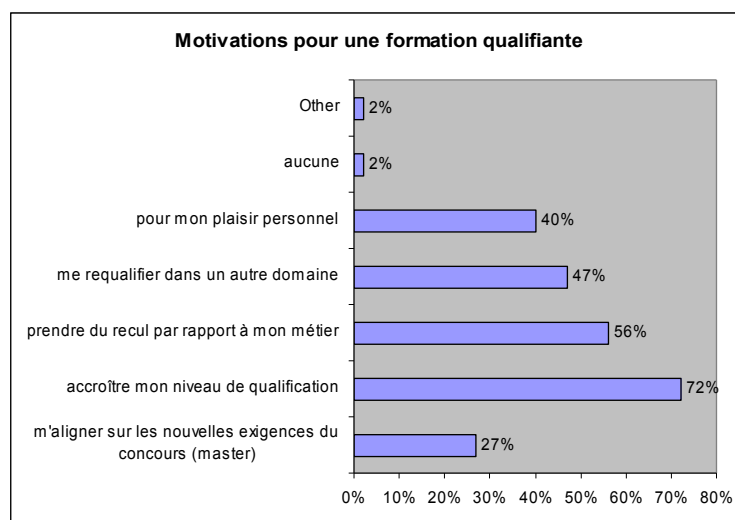
Parmi ceux qui pourraient envisager une formation diplômante (les « peut-être »), l'échantillonnage des réponses est plus large.

Tableau 16 : Souhaits de formation diplômante (« peut-être »)



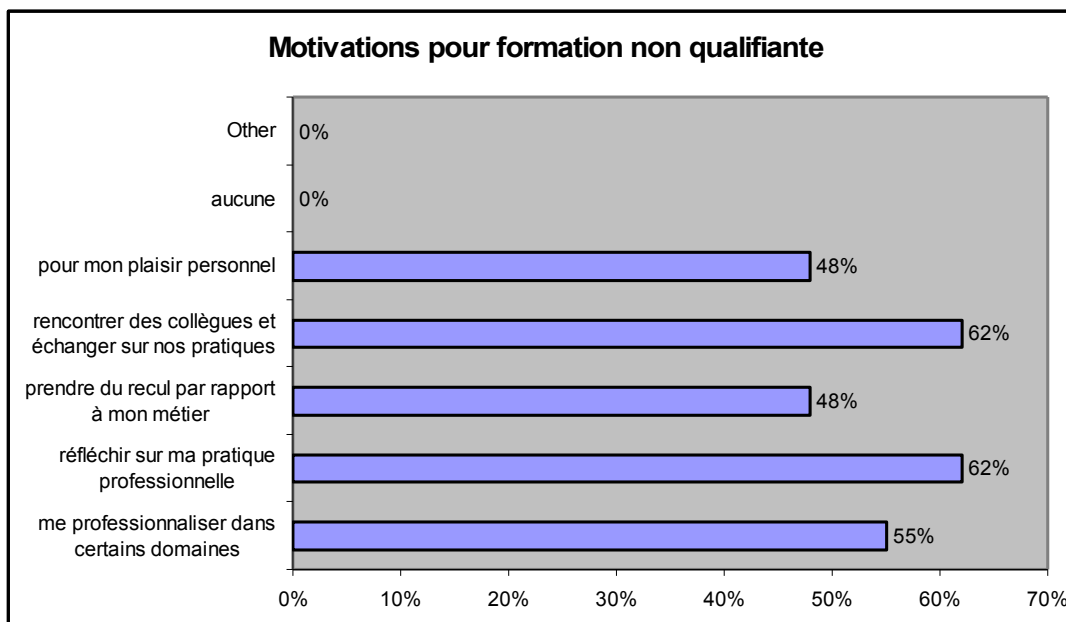
Ce sont, cette fois-ci, les bac +4 qui sont en première position, ce qui laisse penser qu'une qualification de niveau plus élevé peut être envisageable mais pas forcément indispensable. En revanche, figurent ici des Bac et Bac+2, pour qui un diplôme de niveau supérieur serait souhaitable mais plus difficilement accessible.

Tableau 17 : Motivations pour une formation diplômante



Si la première motivation pour suivre une formation diplômante est d'accroître le niveau de qualification, celle-ci n'est toutefois pas nécessairement liée à la réforme de la masterisation pour les enseignants, comme nous pouvions le supposer. Il s'agit plutôt d'un réel souhait personnel de formation, d'autant que le « plaisir personnel » intervient dans 40% des cas. La deuxième motivation importante, « prendre du recul par rapport à mon métier » (56%), peut signifier plusieurs choses : une certaine lassitude dans la fonction, l'envie de faire autre chose ou bien le besoin de réfléchir et d'échanger sur ses pratiques, comme en témoignent les correspondants GAP. Ceux-ci mettent en avant la démarche réflexive mise en œuvre au sein du groupe. Ce travail d'analyse et de réflexion, soutenu par des enseignants-chercheurs, leur permettent d'identifier également les savoirs savants qui peuvent leur faire défaut. Ainsi sur huit personnes participantes, deux ont fait la démarche d'une reprise d'études universitaires et au moins une autre a exprimé le même souhait.

Tableau 18 : Motivation pour une formation non diplômante



Du côté des formations non diplômantes, la demande est également importante (27% de « oui » et 37% de « peut-être ») bien que légèrement inférieure aux précédentes. Les souhaits se positionnent majoritairement sur des formations courtes (90%) et concernent les personnes ayant un niveau Bac à Bac +5, avec une demande plus importante par rapport aux autres formations pour les niveaux Bac, Bac +2 et Bac +5. Cela peut s'expliquer, pour les deux premiers, par une plus grande facilité d'accès à ces formations et pour le dernier par la volonté de maintenir ou développer des connaissances sans pour autant tenter un doctorat ou une formation diplômante dans un autre domaine. Les motivations pour une formation non diplômante sont davantage axées sur la professionnalisation, des échanges entre collègues et une réflexion sur sa propre pratique.

Les modalités de formation

Au sujet des modalités de formation attendues dans le cadre d'une formation diplômante, celles qui prédominent sont la formation ouverte et à distance (FOAD) et la formation modulaire individualisée. Pour les formations non diplômantes, ces deux

modalités restent importantes mais sont tempérées par du présentiel, d'autant plus s'il s'agit de formations courtes.

Tableau 19 : Modalités de formation

Type de formation		Modalités de formation				
		Formation en présentiel	Formation-action	FOAD	Formation modulaire (individualisation)	Analyse Échanges de pratiques
Formation diplômante	Formation diplômante	44%	19%	56%	52%	36%
	Formation capitalisante	45%	17%	70%	68%	30%
Formation non diplômante		60%	15%	50%	48%	40%

Le succès de la FOAD et de l'individualisation s'explique par le fait que ces deux modalités sont en effet plus compatibles avec une formation qui serait suivie en parallèle d'une activité professionnelle. Notons que l'individualisation, qui reste une modalité peu en usage dans le système de formation universitaire, rencontre un vif succès auprès des professeurs-documentalistes. En effet, ceux-ci ayant déjà un bon niveau de qualification (cf partie 2.4.1.3) et une expérience professionnelle de plusieurs années, leurs attentes de formation sont plus exigeantes et diffèrent selon les parcours de formation initiale, le vécu professionnel et la carrière envisagée. L'analyse et l'échange de pratiques, dans une moindre mesure (mais tous les apprentissages ne peuvent se réaliser sous cette forme), restent aussi des modalités attirantes pour ce public d'adultes en activité.

Les freins ou les éléments facilitateurs

Dernier élément de notre enquête, nous nous sommes interrogée sur les conditions qui pourraient faciliter ou *a contrario* freiner une démarche de formation.

Nous avons donc listé un certain nombre d'indicateurs à partir desquels nous avons demandé aux professeurs-documentalistes de se positionner.

Pour 66% d'entre eux, la formation ne peut se dérouler que parallèlement à leur activité professionnelle mais un peu plus de la moitié (53%) accepterait de réaliser cette formation en partie sur leur temps de travail et en partie sur leur temps personnel, à raison de 1 à 5h hebdomadaires. 44% accepteraient de contribuer en totalité (5%) ou en partie (39%) au financement de la formation.

Tableau 20 : Identification des freins

Quels freins à la formation ?							
	La situation familiale	La situation professionnelle	Le financement de la formation	La charge de travail nécessaire pour une formation	Le(s) déplacement(s)	La crainte de reprendre des études	Le temps nécessaire consacré à la formation
Frein très important	50%	15%	46%	26%	32%	3%	17%
Frein moyennement important	27%	38%	34%	41%	44%	11%	38%
Sans effet sur mon choix	6%	15%	3%	13%	8%	23%	13%
Frein faible	8%	15%	13%	13%	9%	13%	15%
Aucun frein	8%	9%	0%	4%	2%	43%	10%

Parmi les éléments les plus importants qui pourraient freiner la participation à une formation, viennent en premier plan la situation familiale, le financement de la formation et les déplacements.

Les résultats précédents ont révélé que la majorité des répondants étaient des femmes entre 30 et 49 ans, c'est à dire à un âge où les enfants sont encore jeunes et laissent peut-être moins de disponibilité pour entreprendre une nouvelle formation. Au sujet du financement, nous venons de voir que la moitié des professeurs-documentalistes seraient prêts à prendre en charge une partie seulement des frais de formation. Sans participation du Ministère, les possibilités de formation se réduiraient pour beaucoup d'entre eux. Les résultats liés aux déplacements sont à rapprocher de la

forte demande en formation ouverte et à distance, permettant de travailler chez soi ou sur son lieu de travail, sans forcément parcourir la France.

Quels sont maintenant les éléments qui pourraient favoriser une démarche de formation ?

Tableau 21 : Identification des éléments facilitateurs

Quels éléments facilitateurs ?									
	Congé de formation	L'utilisation du DIF	Situation familiale	Partie du financement	Totalité financement	Formation à distance (Interne)	Une formation à la carte	Temps de formation adapté	Qualification
Très facilitant	56%	53%	14%	22%	63%	30%	32%	62%	45%
Facilitant	20%	24%	11%	55%	19%	39%	52%	28%	27%
Sans effet sur mon choix	9%	10%	17%	2%	1%	5%	5%	2%	15%
Peu facilitant	4%	1%	28%	10%	2%	14%	2%	1%	2%
Pas facilitant du tout	0%	0%	15%	3%	4%	2%	0%	0%	0%

Nous retrouvons ici bien évidemment la prise en charge totale ou partielle du financement de la formation. Un temps de formation spécifique, dans le cadre du congé de formation professionnelle ou du DIF, serait également très facilitateur. D'autres éléments, déjà mentionnés, comme la formation à distance, la formation à la carte ou un niveau de qualification supérieur, sont également cités.

Un élément peu abordé jusque là et qui semble avoir de l'importance est un temps de formation adapté. Cela fait évidemment écho au fait que 66% des répondants ont dit pouvoir suivre une formation uniquement en conservant leur activité professionnelle et en acceptant d'y consacrer 1 à 5 heures hebdomadaires de leur temps personnel. Une demande d'adaptation du temps de formation apparaît, dans ce cas-là, tout à fait logique et légitime.

Les résultats de l'enquête révélant de fortes attentes en terme de formation ouverte et à distance et d'individualisation, il nous a semblé intéressant d'analyser un dispositif de formation basé sur ces mêmes modalités. Notre choix s'est porté sur les formations dispensées par le Centre National des Arts et Métiers (CNAM). Nous avons, dans un premier temps, mené une analyse de trois formations présentées sur le site du CNAM, puis dans un second temps réalisé un entretien avec le responsable de l'IST-CNAM de Toulouse.

2.4.2 Descriptif de dispositifs de formation du CNAM

Les données qui suivent ont été recueillies à la fois sur le site officiel du CNAM⁴³ et lors de notre entretien avec le responsable de l'IST-CNAM de Midi-Pyrénées.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, le Centre National des Arts et Métiers a su imposer sa notoriété dans le domaine des formations continues destinées aux adultes. Créé par l'Abbé Grégoire pour dispenser à l'origine essentiellement des formations d'ingénieurs, le CNAM propose actuellement des formations continues dans de très nombreux domaines. Le principe de ces formations repose sur la granularisation⁴⁴ et l'individualisation des formations. Certains de ces parcours sont aussi réalisables en FOAD.

2.4.2.1 Organisation générale des formations

La plus petite unité de formation (grain) proposée par le CNAM est l'**Unité d'enseignement** (UE). Elle représente 40 à 60h de cours en présentiel ou à distance, par semestre. Ces UE peuvent être suivies de façon tout à fait autonome et donnent toutes droit à des crédits (en lien avec la réforme européenne LMD). Ces crédits sont capitalisables et peuvent être valorisés *a posteriori* dans des parcours de formation diplômants tels que les certificats, Licences, Masters... Les UE ont une durée de validité de 100 ans.

⁴³<http://www.cnam.fr/>

⁴⁴ Granulariser une formation consiste à en découper le contenu en de nombreux items (« les grains ») différents et indépendants afin de pouvoir les combiner dans des parcours différents.

Les **certificats** sont des formations propres à l'établissement de niveau Bac +2 à Bac +5. Ils sont composés de plusieurs UE. Plusieurs types de certificats sont à distinguer :

- des certificats professionnels : formations de courte durée, public niveau bac, environ 300 h d'enseignement, sur 12 à 18 mois.
- des certificats de compétence : formations de courte durée, public niveau bac +2, +3 ou +4, environ 300 h d'enseignement sur 12 à 18 mois. Formations ciblées sur un champ professionnel spécifique et pouvant répondre à des besoins de spécialisation ou de formation complémentaire. Certains certificats de compétence peuvent correspondre à une partie d'un cursus diplômant de niveau II (parcours bac +3/bac +4).
- des certificats de spécialisation : formations de courte durée, professionnalisées et ciblées, qui peuvent répondre à des besoins de spécialisation ou de formation complémentaire. Public de niveau bac +4. Certains certificats de spécialisation peuvent correspondre à une partie d'un cursus diplômant de niveau I (parcours bac +5)

Les **diplômes nationaux**, inscrits de fait au RNCP⁴⁵, sont des formations diplômantes (Licence, Master, Doctorat) reconnues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les **titres professionnels**, inscrits également au RNCP, sont des diplômes d'établissements (exemple Titre professionnel niveau III Documentaliste spécialisé).

Le principe des formations CNAM s'inscrit dans la possibilité de parcours « à la carte ». Une même UE pouvant faire partie de plusieurs cursus de formation, il est aisé de changer de parcours en cours de route et d'emprunter des passerelles vers des formations plus courtes ou mieux adaptées aux besoins individuels. En sus d'un droit d'inscription annuel, les frais de formation sont facturés à l'UE (60 € par crédit).

⁴⁵Répertoire national des certifications professionnelles

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de ces dispositifs, nous avons choisi d'en analyser trois, représentant trois niveaux de formation différents : une unité d'enseignement, un certificat et un Master.

2.4.2.2 Présentation d'une l'UE

L'Unité d'enseignement « *Recherche d'information : théorie et pratique sur le Web* »⁴⁶ donne droit à 6 crédits de formation et est dispensée en présentiel. Les compétences visées sont les suivantes :

- Posséder une culture numérique de base
- Disposer de méthodes de recherche d'information utiles
- Connaître les ressources utiles et principes d'organisation de l'information sur le Web
- Appréhender les principes du Web 2.0

L'évaluation consiste en un dossier de recherche d'information et un QCM sur les principales notions. Cette UE peut être suivie de façon tout à fait indépendante ou être intégrée dans des diplômes et certificats tels que (liste non exhaustive) :

- Titre professionnel inscrit au RNCP - niveau III chargé d'accompagnement social et professionnel (entrée niveau Bac)
- Certificat professionnel chargé d'information, d'accueil et d'orientation (entrée niveau Bac)
- Certificat professionnel Assistant administratif (entrée niveau Bac)
- Licence Droit Économie Gestion, mention gestion d'entreprise Gestion des organisations (entrée niveau Bac)
- Licence Droit Économie Gestion, mention gestion d'entreprise commerce et développement international (entrée niveau Bac)
- Licence Sciences humaines et sociales (SHS) Mention Travail, orientation, formation (TOF) Parcours Animation et gestion de la formation des adultes (entrée niveau Bac)

⁴⁶http://portail-formation.cnam.fr/ecole-management-societe/culture-information-technique-et-societe/expression-et-culture-au-travail/recherche-d-informations-theorie-et-pratique-sur-le-web-208885.kjsp?RH=PEDAGO_10203UE

2.4.2.3 Présentation d'un certificat

Le certificat de spécialisation « Les TICE dans les systèmes d'information documentaire » est une formation de niveau Bac +5 (public en entrée Bac +4). Les objectifs de formation sont les suivants :

- Être capable de se repérer dans le paysage technologique actuel de l'info-connaissance : comprendre l'intérêt et les enjeux de ces technologies.
- S'approprier ces innovations technologiques, en comprendre le fonctionnement global, pour être en mesure de proposer de nouveaux services et de répondre à de nouveaux besoins informationnels.
- Connaître les standards et protocoles dominants liés à la production, description, diffusion des ressources informationnelles et savoir gérer leur hétérogénéité.
- Connaître et positionner les différentes familles d'outils.

Ce certificat est composé de trois unités d'enseignement :

TIC et veille	3 crédits
Architecture de l'information	6 crédits
TIC et diffusion, valorisation de l'information	3 crédits

L'évaluation consiste en la notation de différents travaux obligatoires et une présentation orale en fin de formation devant un jury.

2.4.2.4 Présentation d'une formation diplômante

Le Master 2 « Sciences humaines et sociales mention travail et développement spécialité Formation des adultes (voie recherche) » est composé des UE suivantes⁴⁷.

⁴⁷Tableau réalisé à partir des données trouvées sur le site http://portail-formation.cnam.fr/ecole-management-societe/travail-orientation-formation/formation-des-adultes/master-sciences-humaines-et-sociales-mention-travail-et-developpement-specialite-formation-des-adultes-voie-recherche-formation-des-adultes-champs-de-recherche-411261.kjsp?RH=PEDAGO_10704CERT

Tableau 22 : Composition du Master Cnam

M1	Ingénierie : concepts et démarches	8 crédits	
	Méthodologie de l'analyse de situations et de la conduite de projets	8 crédits	
	Organisation des apprentissages et professionnalisation	8 crédits	
	Analyse du travail et ingénierie de la formation professionnelle	8 crédits	
	Développement des compétences en situation de travail	8 crédits	
	Politiques de formation et territoires	8 crédits	
	Expérience professionnelle	12 crédits	
M2	Développement des organisations et recours à la formation	4 crédits	4 UE à choisir (16 crédits)
	Constructions identitaires et formation	4 crédits	
	Formation et professionnalisation	4 crédits	
	Analyse des situations et des processus de formation et de développement des compétences	4 crédits	
	Analyse du travail et formation	4 crédits	
	Pratiques sociales et apprentissage [Paris13]	4 crédits	
	Recherche, intervention, professionnalisation	4 crédits	3 UE à choisir (12 crédits)
	Approches ethnographiques et anthropologiques dans la recherche en éducation et formation	4 crédits	
	Méthodologie de l'entretien d'explicitation comme outil de recueil des données	4 crédits	
	Introduction aux méthodes d'analyse des actions et de compréhension de l'activité (Agrosup)	4 crédits	
	Formation des adultes et biographisation des trajectoires	4 crédits	
	Formation à la recherche	8 crédits	
Module européen	6 crédits		
Mémoire	18 crédits		

L'analyse de ces trois exemples (UE, certificat et Master) montre le principe d'« emboîtement » des dispositifs de formation et de capitalisation des crédits retenus par le CNAM dans la mise en place de ces formations. Ce principe laisse la possibilité de

multiples combinaisons possibles et rend effective l'individualisation des formations. Ainsi dans le Master présenté, plusieurs UE sont laissées au choix des apprenants.

Les formations se déroulent en présentiel ou dans le cadre de la FOAD à partir d'une plate-forme en ligne. L'unité de temps reste cependant le semestre afin de permettre une évaluation commune. Les unités d'enseignement ayant une durée de vie de cent ans, cela autorise les apprenants à suivre une formation non plus sur un ou deux ans réglementaires mais sur plusieurs années, selon leur rythme personnel ou leurs possibilités. Par ailleurs, comme dans le cadre du Master présenté, l'expérience professionnelle peut être valorisée et faire l'objet d'attribution de crédits, prenant ainsi en compte un public d'adultes déjà qualifiés et expérimentés.

2.5 Interprétation

Nous reprendrons ici les questions de départ soulevées dans notre problématique afin de les analyser au regard des apports théoriques et des résultats de l'enquête. Pour commencer, nous nous arrêterons sur le problème identifié de l'inadéquation de la formation initiale face à l'évolution des référentiels de formation et du métier de professeur-documentaliste. Le second point abordera la question de la formation continue : dans quelle mesure et à l'aide de quels dispositifs celle-ci peut-elle répondre aux attentes des professionnels ?

2.5.1 Inadéquation de la formation initiale par rapport au métier de professeur-documentaliste

La majorité des professionnels ont suivi, comme le démontre l'enquête, une formation initiale peu en lien avec la double fonction exercée, celle d'enseignant et de responsable d'un service d'information documentation.

Dans le cadre de la titularisation ou de la prise de fonction, la plupart ont eu un enseignement de base en documentation et en pédagogie. Cet enseignement, ainsi que l'apprentissage en situation, leur ont permis de débiter dans l'exercice de leur métier. La forte demande de formation professionnalisante, basée sur une requête précise en réponse à des situations-problèmes, montre bien que l'on est sur le point de passer d'un métier à une profession, dans le sens où le définit Bourdoncle (1994) et qu'une réelle volonté d'aller dans cette direction s'exprime chez ces professionnels. Les cadres

théoriques étudiés (à travers les concepts de métier, profession, savoir) nous permettent d'identifier de façon formelle ce processus de professionnalisation en marche, conforté par la demande explicite de reconnaissance. En effet, alors que les professeurs-documentalistes ont un niveau de qualification en majorité déjà supérieur à celui requis pour le concours, leur souhait de formation reste très élevé, notamment pour une formation diplômante. Au-delà du malaise que cela peut révéler, ce souhait est significatif d'une recherche d'identité et de reconnaissance professionnelle. Les résultats de l'enquête semblent donc donner raison à Cécile Gardies (2011) lorsqu'elle démontre que la professionnalisation ne peut passer que par un rattachement à un cadre scientifique de référence (les SIC), par le biais d'une universitarisation de la formation professionnelle et d'une reconnaissance sociale.

A travers cette volonté de formation continue, les professeurs-documentalistes, riches des connaissances acquises au cours des études antérieures et de leur expérience professionnelle, sont à la recherche de nouveaux savoirs construits à partir de la problématisation du réel (Astolfi, 1993). C'est ainsi que l'analyse de pratiques récolte plus de 35% d'avis favorables dans l'enquête et que « prendre du recul par rapport à mon métier » est une des principales motivations annoncées en faveur d'une formation diplômante.

Dans l'état de l'art, nous avons mis en évidence les différents types de savoirs : savoirs pratiques, savoirs théoriques, savoirs professionnels et nous avons rappelé les trois pôles, définis par Marie-Annick Le Gouellec-Decrop (1997), autour desquels s'articulent les savoirs pour un professeur-documentaliste (un pôle théorique, un pôle technicien documentaire et un pôle pédagogique). L'enquête, dans sa partie réservée à l'identification des contenus de formation, proposait ces trois entrées : la première par rapport aux Sciences de l'éducation, la deuxième en lien avec les Sciences de l'information et de la communication enfin, la dernière autour de l'information-documentation. Si cette dernière entrée nous semblait contenir les savoirs les plus maîtrisés par les personnels en poste, notamment parce que ces savoirs professionnels (entre pratiques et techniques) sont le plus souvent mis en avant dans l'activité quotidienne et qu'ils ont fait l'objet de stages de formation plus nombreux, il n'en demeure pas moins que les souhaits de formation dans ce domaine restent importants. Quel sens donner alors à cette constatation ? Nous tenterons d'avancer deux hypothèses. La première comporte l'idée que n'ayant pas reçu de formation initiale en information-

documentation, les professeurs-documentalistes restent convaincus de n'être pas suffisamment professionnels tant que leurs savoirs n'ont pas été validés par l'institution universitaire. On retrouve ici le besoin de reconnaissance professionnelle mentionné ci-dessus. La seconde hypothèse se trouve dans le développement important et constant qu'ont connu les savoirs liés à l'information-documentation et aux technologies de la communication depuis vingt ans. En l'absence d'une veille régulière et soutenue, les professionnels peuvent avoir l'impression de ne « pas être à la page » ou d'être « dépassé »⁴⁸. Ainsi, dans l'enquête, les propositions autour des « médias à l'ère du web » et de « la mondialisation de l'information » atteignent plus de 80, voire 90% de suffrage.

L'introduction de concepts en Sciences de l'information et de la communication dans les référentiels de formation agricoles depuis la fin des années 2000 (2007 pour le BTSA et 2009 pour le baccalauréat pro) a eu un impact essentiel sur le besoin de formation de ces personnels. Les savoirs à enseigner ne relevaient plus alors de savoirs pratiques ou techniques comme c'était le cas jusque là, mais provenaient de savoirs savants que les professeurs-documentalistes devaient eux-mêmes maîtriser pour les adapter en savoirs enseignés. Il en est ainsi des concepts fondateurs en information-documentation, par exemple, qui dans l'enquête recueillent près de 70% de souhaits de formation (42% « oui tout à fait » et 25% « oui peut-être ») ou encore des SIC (34% « oui tout à fait » et 37% « oui peut-être »).

Il semble donc que les savoirs non construits en formation initiale sont ressentis comme une carence que même l'expérience et la formation continue ne peuvent réduire par la suite. « Les démarches de formation continue [...] contribuent à la construction de savoirs professionnels mais ont du mal à atteindre un objectif de construction de savoirs » (Gardies, 2006).

2.5.2 Quelles réponses peut apporter la formation continue ?

Loin d'être lassés par des années d'études et des stages annuels de formation, les professeurs-documentalistes restent en demande de formations quelles soient diplômantes ou non diplômantes. Mais quels sont les dispositifs de formation qui suscitent leur intérêt ? Quelles modalités sont-ils prêts à privilégier ?

⁴⁸ Expressions recueillies auprès de collègues ces dernières années.

A travers l'approche théorique, nous avons interrogé les dispositifs de formations ouvertes et à distance et celui d'individualisation. L'enquête fait très nettement ressortir l'attrait des professeurs-documentalistes pour ces deux dispositifs. Quelles sont les modalités qui les définissent et quelles sont celles qui sont le plus plébiscitées ?

En premier lieu ce que Bernard Blandin (2004) a appelé le non respect de « la règle des trois unités de la tragédie classique » : le lieu, le temps et l'action. La possibilité d'une formation à distance reste un atout majeur (pour une formation diplômante donc longue) pour ces professionnels qui sont en activité et ne peuvent se soustraire à leurs obligations professionnelles. Rappelons également que les établissements agricoles sont souvent situés en zone rurale, là-même où les offres de formation en présentiel sont réduites. Les déplacements représentent donc un frein important (pour plus de 70%) dans l'optique d'un projet de reprise d'études.

La notion d'ouverture, plus polémique, fait référence aux deuxième et troisième unités citées précédemment, le temps et l'action. Une formation ouverte doit laisser aux apprenants la possibilité de travailler quand ils le souhaitent et au rythme qui est le leur. Cette modalité est très recherchée par les professeurs-documentalistes, d'autant plus que la tendance actuelle semble s'orienter vers une semestrialisation⁴⁹ ou une annualisation de leurs activités. L'enquête fait ressortir qu'un « temps de formation adapté » serait un élément facilitateur dans 90% des cas. Or dans beaucoup de parcours de formation, universitaires par exemple, cette liberté dans le choix du temps de formation est peu proposée car elle pose notamment problème au niveau de l'évaluation et du tutorat.

L'individualisation, telle que définie par le Collectif de Gilly-Les-Citeaux en 2008, représente un attrait essentiel aux yeux des professionnels. La prise en compte de la singularité du sujet (besoins, parcours, expérience, contraintes...) est une des composantes fortes des demandes de formation continue. La possibilité d'une formation à la carte est un atout pour 84% des répondants et les formations modulaires sont revendiquées aussi bien dans le cadre d'une formation diplômante que non diplômante. Nous sommes face à un public qualifié qui sait ce qu'il veut (ce qui lui manque) et ce qu'il ne veut pas en terme de formation. La co-construction de la formation mise en avant par la conférence de consensus ne peut que trouver un écho favorable auprès de ce public.

⁴⁹Témoignages de plusieurs professeurs-documentalistes

Face à des adultes, diplômés et expérimentés, en demande de formations complémentaires dans un objectif de professionnalisation, la réponse à cette demande ne peut s'inscrire que dans l'optique d'une proposition de formation spécifique adaptée aux attentes et aux besoins d'un public d'adultes et non plus dans l'optique d'une formation initiale destinée à des novices se préparant à un métier. Le concept d'andragogie a permis d'identifier et de prendre en compte les caractéristiques de ce public dans sa démarche d'apprentissage. Dans le tableau suivant, nous mettons en parallèle ces caractéristiques et les attentes recensées à partir de l'enquête.

Tableau 23 : Comparaison : principes andragogiques et résultats de l'enquête

Caractéristiques des adultes en formation	Attentes relevées dans l'enquête
Une motivation tournée vers une satisfaction personnelle	Volonté d'accroître son niveau de qualification, plaisir personnel
L'importance de l'expérience	Échanger et réfléchir sur sa pratique
La volonté d'apprendre en situation et autour de la résolution de problèmes	Référence aux demandes d'analyses de pratiques
Être responsable de sa formation	Souhait d'une formation modulaire

Les résultats de l'enquête, associés aux différents cadres théoriques convoqués ont donc permis de mettre en exergue trois points :

- l'offre actuelle de formation continue ne permet pas de répondre aux attentes des professeurs-documentalistes
- un dispositif axé davantage sur l'individualisation de la formation rencontrerait un écho favorable auprès de ce public
- les professeurs-documentalistes seraient en demande de formations diplômantes.

2.6 Apports de la recherche

La recherche nous a permis, à partir d'une problématisation de l'objet, la formation continue des professeurs-documentalistes, de questionner le sujet. Plusieurs hypothèses ont alors été posées. Parallèlement à l'enquête qui a révélé les attentes de ces professionnels en terme de formation, nous avons interrogé des cadres théoriques qui ont apporté des éclaircissements indispensables sur le processus de professionnalisation, les différents types de savoirs, les dispositifs et la formation d'adultes. A partir de ces apports, nous avons pu affiner nos questions de recherche, et analyser les résultats au regard de ces connaissances.

Le dispositif méthodologique choisi nous a conduit à réaliser un questionnaire, une analyse de documents et la conduite d'entretiens.

L'enquête (approche quantitative) a procuré un panel de réponses représentatives des professionnels sans être exhaustive. Le taux de retour des réponses, 35%, nous permet néanmoins de tracer des orientations et de faire des propositions concernant la formation continue de ces personnels, en lien avec l'organisation des dispositifs nationaux et régionaux du MAAF.

Les entretiens et l'analyse des documents ont constitué une étape précieuse dans notre démarche qualitative de recueil d'informations indispensables pour la connaissance approfondie des dispositifs du MAAF, de l'ENFA et du CNAM. Cette connaissance est valorisée à travers les propositions de dispositifs de formation continue que nous avons soumis à l'ENFA dans le cadre de notre stage.

Les résultats de ce travail de recherche, au travers de l'identification du profil et des attentes des professeurs-documentalistes, ainsi que la connaissance de dispositifs de formation autres, pourront être réutilisés par l'ENFA, le service formation continue et l'équipe du Master, dans le cadre d'une réflexion sur la formation initiale et continue des professeurs-documentalistes généralisable aux autres enseignants. La MISSI, ayant sollicité l'ENFA pour une valorisation du Master au travers de la formation continue, elle pourra, peut-être, trouver dans cette recherche quelques éléments de réflexion.

3- Approche praxéologique

3.1 L'ingénierie mise en œuvre

La demande sociale émanant de l'ENFA consistait à réfléchir à des scénarios possibles pour adapter le Master « Enseignement et formation pour l'enseignement agricole et le développement rural » (EnFA) au contexte de la formation continue, pour un public de professeurs-documentalistes.

En réponse à la demande de l'ENFA, nous avons réalisé les étapes suivantes :

- analyse du contexte général de la formation continue au MAAF
- analyse du contexte et des demandes de formation des professeurs-documentalistes, en terme de contenus et de modalités
- analyse d'un dispositif de formation continue basé sur le principe de la granularisation
- proposition d'une réécriture de l'architecture du Master
- proposition de parcours de formations diplômante ou non diplômantes en formation continue pour les professeurs-documentalistes

3.1.1 Présentation du travail d'ingénierie

La démarche d'ingénierie mise en œuvre s'appuie à la fois sur l'identification des problèmes soulevés lors de notre questionnement de départ, confirmés par l'enquête, et sur le travail de recherche mené dans ce mémoire.

L'importance du dispositif de formation sur lequel nous avons travaillé (formation longue sur deux ans), ne nous a pas permis d'atteindre les étapes de réalisation et d'évaluation du dispositif, étapes inhérentes à une démarche complète d'ingénierie de formation.

Le travail d'ingénierie s'est articulé autour de trois temps :

- une proposition d'actions de formation en amont du Master
- une modification de l'architecture du Master
- une proposition de modalité spécifique pour le Master en formation continue

Ce travail a donné lieu à la création d'outils, de ressources et de dispositifs.

3.1.2 Présentation des outils

L'analyse du contexte et des attentes de formation, nous a amené à proposer des actions de formation en amont du Master. Lors des entretiens, il est apparu qu'une reprise d'études diplômantes pouvait être complexe et difficile après être sorti du système universitaire depuis plusieurs années. De plus, un grand nombre de professeurs-documentalistes déclarent mal connaître les dispositifs de formation professionnelle comme le DIF.

C'est pourquoi nous avons proposé quatre actions de formation en amont du Master, pour les professeurs-documentalistes mais également pour les autres enseignants qui souhaiteraient s'orienter vers ce type de qualification.

Les outils suivants correspondent aux programmes de formation élaborés, à savoir :

- un programme de formation sur les dispositifs de formation professionnelle tout au long de la vie
- un programme de formation sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) et sur la validation des acquis professionnels (VAP)
- un programme de formation sur l'aide à la reprise d'études
- un programme de formation sur la rédaction d'un article de recherche

Tableau 24 : Les dispositifs de formation professionnelle tout au long de la vie

Action de formation Les dispositifs de formation tout au long de la vie (FTLV)	
<u>Action :</u> DGER : PNF et ou PRF	<u>Structure organisatrice :</u> DRAAF : Délégués régionaux à la formation continue
<u>Public concerné :</u> Enseignants, dont les professeurs-documentalistes Personnels non enseignants	<u>Durée :</u> 1 journée
<u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans le cadre réglementaire des dispositifs de formation tout au long de la vie • Identifier les dispositifs existants pour les agents du Ministère de l'Agriculture • Connaître les conditions d'accès à ces dispositifs 	
<u>Contenus :</u> <p>Rappel de la loi sur la FTLV</p> <p>Les formations individuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bilan de compétences • La validation d'acquis professionnels (VAE) • Le congé de formation professionnelle (CFP) • Le congé mobilité • Le droit individuel de formation (DIF) <p>Les formations collectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme national de formation (PNF) • Le programme régional de formation (PRF) • Le programme local de formation (PLF) <p>Suivre une formation diplômante en formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel du dispositif LMD • Équivalences/passerelles entre les formations • La validation d'acquis professionnels (VAP) • Diversité des modalités de formation • Contrainte d'une formation diplômante en formation continue • Exemples / Témoignages 	

Tableau 25 : Validation des acquis de l'expérience, validation des acquis professionnels

Action de formation Validation des acquis de l'expérience (VAE) Validation des acquis professionnels (VAP)	
<p><u>Action :</u> DGER : PNF et ou PRF</p>	<p><u>Structure organisatrice :</u> ENFA</p>
<p><u>Public concerné :</u> Enseignants, dont les professeurs-documentalistes Personnels non enseignants</p>	<p><u>Durée :</u> 1 jour</p>
<p><u>Pré-requis :</u> Avoir un projet de formation diplômante incluant une validation d'acquis</p>	
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir la validation d'acquis • Se préparer à une VAE ou une VAP 	
<p><u>Contenus :</u> Présentation de la VAE Présentation de la VAP Principes généraux : objectifs, attentes, durée (rétro-planning), démarches Aide à la mise en projet : réalisation d'un portfolio ou d'un portefeuille de compétences Valoriser des parcours et pratiques professionnels (conseiller pédagogique, PRR, GAP, jury CAPESA etc.) à travers la VAP</p>	

Tableau 26 : Aide à la reprise d'études diplômantes

Action de formation Aide à la reprise d'études diplômantes	
<u>Action :</u> DGER : PNF et ou PRF	<u>Structure organisatrice :</u> ENFA
<u>Public concerné :</u> Enseignants, dont les professeurs-documentalistes Personnels non enseignants	<u>Durée :</u> 3 jours
<u>Pré-requis :</u> Avoir un projet précis de formation diplômante	
<u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Se remettre dans une démarche d'études diplômantes • Valoriser ses formations (initiales et continues) et son expérience professionnelle à travers la réalisation d'un portfolio • Acquérir une culture informationnelle • Acquérir ou retrouver des pratiques de lecture et d'écriture professionnelles • Maîtriser des outils numériques de production 	
<u>Contenus :</u> Conditions matérielles et contraintes d'une formation diplômante en formation continue Présentation et réalisation d'un portfolio Culture informationnelle : <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des bases de données scientifiques • Évaluation de l'information • Veille informationnelle • Rédaction d'une bibliographie Lecture et écriture professionnelles Outils numériques de production : <ul style="list-style-type: none"> • Zotero • Logiciel d'enquête et de traitement de données 	

Tableau 27 : Écriture d'un article de recherche

Action de formation Écriture d'un article de recherche	
<u>Action :</u> DGER : PNF et ou PRF	<u>Structure organisatrice :</u> ENFA
<u>Public concerné :</u> Enseignants, dont les professeurs-documentalistes Personnels non enseignants	<u>Durée :</u> 2 jours
<u>Pré-requis :</u> Avoir un projet de formation diplômante de niveau Master, de VAE ou VAP	
<u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none">• Se familiariser avec l'écriture scientifique• S'initier à l'écriture d'un article de recherche	
<u>Contenus :</u> <ul style="list-style-type: none">• Définition d'un article de recherche• Analyse d'un article de recherche• Initiation à l'écriture d'un article de recherche	

Ces outils ont été élaborés à partir des résultats de l'enquête et des entretiens menés avec les différents personnels de l'ENFA. Leur conception s'est imposée au fur et à mesure de la réflexion sur l'adaptation du Master à la formation continue. Ils ont été présentés dans leur version abrégée lors de la présentation générale de nos propositions au Groupe de Pilotage du Master (GPM) le 7 mai 2013 à l'ENFA.

3.1.3 Présentation des dispositifs

3.1.3.1 Une nouvelle architecture pour le Master

Le Master EnFA est une formation initiale proposée depuis 2009-2010 et disponible en FOAD. En réponse à la demande et à partir des résultats de l'enquête et de notre travail de recherche, nous avons proposé à l'ENFA une modification en profondeur du dispositif Master, notamment du point de vue de son architecture. L'étude des cadres théoriques concernant le dispositif, la formation ouverte et à distance et l'individualisation nous a orienté vers les propositions suivantes.

Actuellement, le Master est composé de huit unités d'enseignement (UE) réparties sur quatre semestres⁵⁰. Afin de pouvoir répondre à la demande des professeurs-documentalistes qui souhaitent suivre une formation diplômante par capitalisation sur une durée plus longue que la durée initiale (deux ans pour un Master), nous proposons de modifier l'architecture du diplôme comme suit.

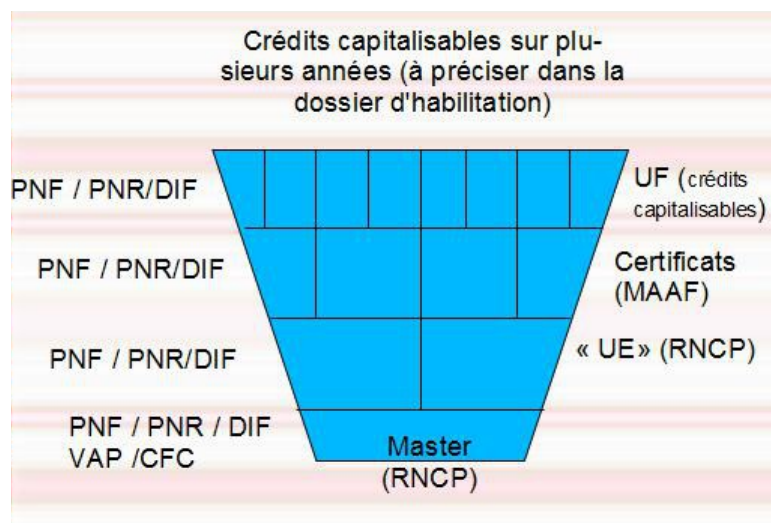
Sur le principe de la granularisation des formations mis en avant à travers la présentation des formations CNAM, nous envisageons l'architecture suivante :

- Des Unités de formation (UF) : elles constitueraient les plus petites unités et présenteraient un contenu autonome. En fonction de leur importance (nombres d'heures de formation), elles pourraient, ou non, donner lieu à l'attribution de crédits capitalisables. L'enseignement dispensé dans ces UF serait effectué en présentiel, en FOAD ou en autoformation.
Exemple d'une UF : « Les théories de la communication »
- Des certificats : ils représenteraient l'unité au-dessus des unités de formation et regrouperaient plusieurs UF, obligatoires ou optionnelles, autour d'une thématique. Chaque certificat donnerait lieu également à une attribution de crédits capitalisables. Ces certificats pourraient être labellisés MAAF et ouverts à un public extérieur à l'Enseignement agricole.
Exemple d'un certificat : « Culture scientifique et disciplinaire en « documentation » : aspects historiques, épistémologiques et enjeux sociaux »
- Des Unités d'enseignement (UE) : celles-ci regrouperaient plusieurs certificats autour d'une thématique plus globale et donneraient accès à un titre professionnel labellisé MAAF. Exemple d'une UE : « Approche disciplinaire en Sciences de l'information et de la communication »
- Le Master serait la somme des UE et des certificats nécessaires à l'obtention du niveau Bac +5.

La figure suivante présente les différents niveaux mentionnés ci-dessus.

⁵⁰Cf Annexe 3

Figure 6 : Représentation des différents échelons constituant le Master.



La durée de validité des UF serait de plusieurs années, jusqu'à dix ans, correspondant ainsi davantage à un dispositif de formation continue.

Dans la partie gauche de la figure sont mentionnées les conditions d'accès à ces formations et les financements envisagés (PNF, PRF, DIF...).

Un contrat de formation serait établi au départ entre l'ENFA et l'apprenant pour définir les unités de formation suivies ainsi que les modalités choisies ou proposées. Certains parcours pourraient être prédéterminés selon l'approche pédagogique privilégiée.

3.1.3.2 Une modalité spécifique pour la formation continue

Le public visé étant des enseignants expérimentés et en activité, ce Master, de formation initiale à l'origine, doit pouvoir proposer une modalité spécifique pour ceux qui souhaiteraient le passer dans le cadre de la formation continue.

Actuellement, les trois options proposées sont les suivantes :

- une option Enseignement agricole (EA), avec une sous-UE disciplinaire, pour ceux qui souhaitent passer le concours d'enseignant en lycée agricole
- une option Ingénierie de formation (IF) pour ceux qui souhaitent exercer un des métiers de la formation mais pas dans le cadre de la formation initiale
- une option Recherche (RE) pour ceux qui souhaitent se rapprocher de la recherche scientifique

Hormis la troisième, les deux premières options ne permettent pas de répondre de façon satisfaisante aux attentes des professeurs-documentalistes. En effet, les réponses à l'enquête montrent que leurs besoins se situent au niveau d'un forcing disciplinaire (présent dans l'option EA) et d'une approche en ingénierie de la formation et en didactique professionnelle (présents dans l'option IF).

C'est pourquoi, nous proposons une modalité spécifique à la formation continue. Ainsi, il n'y aurait plus de distinction entre les options EA et IF pour les UE 6 et 7 : les enseignants en formation continue choisiraient parmi les contenus proposés⁵¹ ceux qui répondraient le plus à leurs attentes, en fonction de l'expérience et des projets personnels.

Les approches pédagogiques les plus recherchées reposent sur l'analyse et l'échange de pratiques, afin de prendre en compte l'expérience individuelle et de s'appuyer sur des situations professionnelles réelles. Cette nouvelle modalité offerte en formation continue devrait également intégrer des pratiques pédagogiques particulières pour les adultes.

3.1.3.3 Un dispositif de formation non diplômante

La réorganisation du Master selon l'architecture précédemment présentée (partie 3.1.3.1) aurait l'avantage de pouvoir servir également le dispositif de formation continue. Les contenus de formation organisés en unités de formation pourraient être proposés en formation continue, dans le cadre du PNF ou du PRF, en formations courtes, avec ou sans évaluation et attribution d'ECTS⁵². Cela permettrait de répondre aux attentes de professionnels qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas, pour diverses raisons, s'engager dans des formations diplômantes souvent longues. De plus, les attentes de formation, en terme de contenus, sont identiques pour ceux qui souhaitent une formation diplômante et ceux qui souhaitent une formation non diplômante.

L'offre de formation continue serait ainsi enrichie des nombreuses UF disponibles, accessibles à un plus grand nombre.

Il serait également souhaitable d'étendre cette réorganisation des offres de formation continue en UF à l'ensemble des établissements nationaux d'appui et des

⁵¹Cf tableaux 30 et 31 en suivant

⁵²European Credits Transfer System, système de crédits capitalisables dans les diplômes européens

autres établissements supérieurs agricoles. Des équivalences ou des passerelles seraient alors possibles entre des formations de différents établissements. Cette organisation consoliderait et enrichirait le dispositif de formation continue du MAAF.

3.1.4 Présentation des ressources

En lien avec les propositions précédentes, nous avons produit des ressources pour mieux comprendre le principe de granularisation adapté aux UE du Master actuel.

Nous avons réalisé des tableaux pour quatre UE différentes. Les deux premiers concernent des UE des semestres 7 et 8. En accord avec notre responsable de stage, nous avons sélectionné une UE commune à l'ensemble des options et une sous-UE correspondant à l'entrée disciplinaire en documentation. Il s'agit de l'UE 1 « Exploitation agricole et évolutions des logiques d'action en agriculture » et de la sous-UE 2.1 « Documentation. Approche disciplinaire en Sciences de l'information et de la communication ».

Les deux derniers tableaux correspondent à des UE du semestre 9 et sont dans l'optique de la mise en place d'une modalité spécifique à la formation continue. Il s'agit des UE 6 et 7.

3.1.4.1 Granularisation de l'UE 1

L'UE 1 « Exploitation agricole et évolutions des logiques d'action en agriculture » est une des UE dispensées en première année de Master. Elle est commune à l'ensemble des options. Elle représente, dans le schéma actuel, 135 heures de formation et donne droit à 13 ECTS. Elle comporte trois sous-UE d'une durée variable. Nous avons tenté de « traduire » cet enseignement selon le schéma de réorganisation présenté ci-dessus, à savoir en UF, certificats et UE. N'étant pas spécialiste du domaine concerné, nous avons repris les contenus tels qu'ils apparaissaient dans le descriptif des UE mis en ligne et avons procédé simplement à une restructuration de l'ensemble. Bien évidemment, il ne s'agit ici que d'un « exercice d'application » permettant de mieux percevoir sur un cas concret l'idée de la granularisation. Mais de telles modifications entraîneraient probablement des conséquences sur le contenu, l'évaluation et les horaires attribués. Seuls les responsables scientifiques et pédagogiques ont la compétence pour en juger.

Tableau 28 : Granularisation de l'UE 1

Scénario possible : granularisation de l'UE 1 Agriculture et monde rural: 135H : 13 ECTS (en grisé les obligatoires, les autres au choix : total = 13 ECTS)			
Certificat AGRI100 « Exploitation agricole et évolutions des logiques d'action en agriculture » 30h / 3 ECTS	UF 101 Grandes phases d'évolution de l'agriculture, histoire des politiques publiques agricoles, fondements et termes des débats sur le contrat social de l'agriculture	1 crédit	1 crédit
	UF 102 Visites d'exploitations agricoles.		
	UF 103 Éléments d'analyse de l'exploitation agricole (définition, organisation, diversité)	1 crédit	2 crédits au choix
	UF 104 Situer les exploitations agricoles dans leur environnement		
	UF 105 Fonctionnement, pilotage et mesure de performances.	1 crédit	
	UF 106 à UF 108	1 crédit chacune	
Certificat AGRI200 « Rôle et fonction de la formation comme levier de développement rural » 60h / 6 ECTS	UF 201 Les évolutions du système de formation agricole aux vues des mutations des sociétés rurales et e l'agriculture.	2 crédits	2 crédits
	UF 202 Les dynamiques de l'action collective et des systèmes de gouvernance dans les milieux ruraux (gestion concertée...).	2 crédits	4 crédits au choix
	UF 203 Diagnostic territorial d'un EPLEFPA	2 crédits	
	UF 204 à UF 206	1 ou 2 crédits chacune	
Certificat AGRI300 « Epistémologie et méthodologie d'études des questions complexes liées à l'agriculture, l'alimentation et au développement durable » 45h / 4 ECTS	UF 301 Du développement durable à l'éducation au développement durable	1 crédit	1 crédit
	UF 302 La complexité sous l'angle des Questions Socialement Vives (QSV)	1 crédit	1 crédit
	UF 303 De l'épistémologie à la sociologie des sciences pour évoquer l'évolution des rapports sciences/sociétés	1 crédit	2 crédits au choix
	UF 304 L'argumentation en sciences, la construction discursive de l'objectivité.	1 crédit	
	UF 305 à UF 307	1 crédit chacune	

Dans ce tableau, des UF « vides », qu'il resterait à compléter, ont été ajoutées à la fin de chaque certificat. Dans l'optique de laisser le choix des contenus à des professionnels expérimentés, le nombre d'unités de formation proposées nécessite d'être plus important. L'attribution du caractère obligatoire ou optionnel des UF, ainsi que le

nombre de crédits (ECTS) attribué à chaque UF, est donné ici uniquement à titre d'exemple et reste du ressort des responsables d'UE.

3.1.4.2 Granularisation de la sous-UE 2.1

Nous avons volontairement choisi la sous-UE disciplinaire pour réaliser le même travail que pour l'UE 1. Cette sous-UE « Documentation. Approche disciplinaire en Sciences de l'information et de la communication » correspond au renforcement disciplinaire pour les professeurs-documentalistes. En fonction de la formation initiale et de l'expérience professionnelle de chacun, la possibilité de laisser le choix des UF semble répondre particulièrement aux attentes des professionnels.

Tableau 29 : Granularisation de la sous-UE 2.1 « Documentation »

Approche disciplinaire en Sciences de l'information et de la communication 90h / 9 ECTS + 100h / 10 ECTS (en grisé les obligatoires, les autres au choix)			
Certificat CDU100 Culture scientifique et disciplinaire en « documentation » : aspects historiques, épistémologiques et enjeux sociaux 15h / 1 ECTS	UF 101 Les théories de la communication	1 crédit	1 crédit
	UF 102 Les théories de l'information		
	UF 103 Les SIC		
	UF 104 Histoire des bibliothèques, du livre et de la lecture		
	UF 105 à UF 107		
Certificat CDU200 Approches conceptuelles de l'information-documentation 60h / 6 ECTS	UF 201 Les concepts fondateurs en info-doc	2 crédits	4 crédits au choix
	UF 202 Représentations, usages et pratiques informationnelles	1 crédit	
	UF 203 Le traitement de l'information, l'analyse documentaire, les langages documentaires et l'indexation	2 crédits	
	UF 204 La recherche d'information	1 crédit	
	UF 205 à UF 207	1 crédit chacune	
Certificat CDU300 Un concept central : la médiation 15h / 1 ECTS	UF 301 Aspects historiques et théoriques de la médiation	1 crédit	
	UF 302 Les différents types de médiation : Médiation documentaire Médiation culturelle		
	UF 303 Les différents métiers liés à la médiation		
	UF 304 à UF 305		

Certificat CDU400 Les techniques documentaires 60h / 6 ECTS	UF 401 La recherche d'information	1 crédit	6 crédits au choix
	UF 402 Production et diffusion de l'IST	1 crédit	
	UF 403 Management documentaire	1 crédit	
	UF 404 Veille documentaire	1 crédit	
	UF 405 Informatique documentaire	1 crédit	
	UF 406 Banques de données de ressources électroniques	1 crédit	
	UF 407 à UF 408	1 crédit chacune	
Certificat CDU500 Mutations documentaires dans la société de l'information 30h / 3 ECTS	UF 501 Évaluation de la qualité de l'information	1 crédit	2 crédits au choix
	UF 502 Évolution des outils de médiation de l'information (internet, web2)	2 crédits	
	UF 503 à UF 505	1 crédit chacune	
Certificat CDU600 Les dispositifs de médiation 20h / 2 ECTS	UF 601 Livres, lectures	1 crédit	1 crédit au choix
	UF 602 Littérature jeunesse		
	UF 603 Les mangas	1 crédit	
	UF 604 La bande dessinée	1 crédit	
	UF 605 Animations	1 crédit	
	UF 606 à UF 608	1 crédit chacune	

Les mêmes remarques que celles formulées précédemment sont à prendre en considération pour ce tableau concernant l'ajout d'UF, la désignation du caractère obligatoire ou optionnel des UF ou encore l'attribution de crédits.

3.1.4.3 Granularisation des UE 6 et 7

Les Unités d'enseignement 6 et 7 n'étant pas les mêmes pour les options EA et IF, nous nous situons ici dans la proposition d'une modalité spécifique à la formation continue. L'idée avancée est de regrouper les contenus de chaque UE (UE 6 EA et UE 6 IF puis UE 7 EA et UE 7 IF) et de laisser le choix de ces contenus aux apprenants, en fonction de leur qualification et de leur expérience professionnelle.

La granularisation de chacune des UE se présenterait alors comme exposée dans les tableaux suivants.

Tableau 30: Granularisation de l'UE 6

Granularisation de l'UE 6 Didactique : 75h / 8 crédits, combinaison des certificats au choix		
Certificat DIDA100 Didactique générale (tronc commun) 31 h / 3 crédits	UF 101 Les principales théories d'apprentissage	1 crédit
	UF 102 Les courants didactiques francophones	
	UF 103 Fonctionnement de la mémoire et apprentissage	
	UF 104 - Principaux concepts : (systèmes de représentations-connaissances, transposition didactique, concepts de la Théorie de l'Action Conjointe, situation didactique, situation-problème, rapports aux savoirs, objectifs-obstacles, pratiques sociales de référence...)	1 crédit
Certificat DIDA200 Didactique appliquée à une discipline 44h / 5 crédits	UF 105 Les configurations didactiques Construction des progressions et situations d'évaluation basées sur la didactique	1 crédit
	UF 201 Quelle « didactique » dans le projet de l'éducation socioculturelle des jeunes ? 6h	2 crédits
	UF 202 - L'action éducative en ESC (15h)	
Certificat DIDA300 Analyse du travail 19h / 2 ECTS	UF 203 Mettre en œuvre l'ESC 21h	3 crédits
	UF 301 Qu'est-ce que l'analyse du travail	2 crédits
	UF 302 Sur quels concepts s'appuie la didactique professionnelle ?	
UF 303 A quoi peut servir l'analyse du travail en formation ?		
UF 304 Comment mettre en place l'analyse du travail pour la formation ?		
Certificat DIDA400 Ingénierie pédagogique 19h / 2 ECTS	UF 401 Définition de l'ingénierie pédagogique	2 crédits
	UF 402 Les méthodologies d'élaboration des curriculums à visée professionnelle	
	UF 403 Nouveaux référentiels -nouvelle écriture -nouveaux usages.	
	UF 404 Les dispositifs de contrôle en cours de formation	
	UF 405 Méthodologie de construction de progressions	
	UF 406 Formuler des objectifs pédagogiques	
	UF 407 Taxonomie de Bloom	
	UF 408 Accompagnement des rénovations	
Certificat DIDA500 Modèles de l'apprentissage et des développements professionnels 19h / 2 ECTS	UF 501 Modèles de l'apprentissage et des développements professionnels	2 crédits
	UF 502 Savoirs, connaissances, compétences	
	UF 503 Alternance	
	UF 504 Tutorat	
	UF 505 Ingénierie de la formation	
	UF 506 Modèles de l'apprentissage et des développements professionnels	
Certificat DIDA600 Évaluation de compétences professionnelles 18h / 2 ECTS	UF 600 Qu'est-que évaluer ?	2 crédits
	UF 601 A propos de la notion de compétences	
	UF 602 Métier et profession	

Tableau 31 : Granularisation UE 7

Granularisation de l'UE 7 Pédagogique : combinaison des certificats au choix afin d'obtenir 75h / 6 crédits			
Certificat PEDA100 Travailler dans la classe et l'établissement : aspects pédagogiques 75 h / 6 crédits	UF 101 Métier d'enseignant et de formateur	Être former à une éthique, déontologie et réglementation du métier d'enseignant et de formateur	2 crédits
		Travailler en équipe	
		Savoir utiliser des ressources audiovisuelles	
	UF 102 Pédagogie	Repères historiques en pédagogie	3 crédits
		Concevoir son enseignement de façon progressive	
		Savoir évaluer et s'évaluer	
UF 103 Classe	Animer le groupe classe, conduire la classe	1 crédit	
	Observer les élèves		
Certificat DIDA200 Ingénierie de la formation 75h / 6 crédits	UF 201 Démarche qualité en formation		1 crédit
	UF 202 ENT		1 crédit
	UF 203 Le projet en formation		1 crédit
	UF 204 Méthodologie de réponse à un appel d'offre		1 crédit
	UF 205 Les acteurs du système de la FPC des salariés		1 crédit
	UF 206 Accompagnement et individualisation		1 crédit

Compte-tenu du peu de crédits attribués à l'UE 6 et à l'UE 7 (6 ECTS pour chacune), il semble difficile ici de laisser le choix au niveau des UF. Celui-ci pourrait se porter alors sur les certificats, à moins de revoir la structure générale et d'accorder davantage de crédits à ces UF qui pourraient intéresser beaucoup d'enseignants en formation continue (diplômante ou non diplômante).

Il est évident qu'une réorganisation de ces UE tel que proposée ci-dessus implique un travail conséquent d'ingénierie pour repenser la formation dans son ensemble. Le système d'évaluation par UE, notamment, nécessitera une adaptation.

3.2 L'accompagnement des acteurs

L'ensemble du travail d'ingénierie a été réalisé lors du stage. Celui-ci s'est déroulé à distance, mais en utilisant les outils de communication liés à l'Internet. Nous avons effectué des échanges quotidiens par la messagerie, ainsi que des communications hebdomadaires ou pluri-hebdomadaires, via le logiciel de communication Skype, avec la responsable du stage, puis avec d'autres personnels de l'ENFA. Plusieurs rencontres ont également eu lieu à l'ENFA avec différents interlocuteurs.

Au fur et à mesure des réalisations, chaque étape ou proposition a fait l'objet d'un réajustement avec la responsable du stage.

Du fait des emplois du temps très chargés, le travail réalisé a été présenté aux acteurs uniquement à la fin de la période de stage lors d'une réunion du Groupe de pilotage du Master. Celui-ci a en charge l'organisation scientifique et pédagogique du dispositif. Il est composé des personnes suivantes :

- le responsable scientifique et pédagogique
- le responsable de chaque année de formation (M1 et M2) et de chaque option pour le M2
- le coordinateurs d'UE
- le service formations diplômantes (chargé de toute la partie administrative, logistique, matérielle et financière)

Toutes ces personnes n'ont pu être présentes lors de la présentation de notre travail. Le directeur de l'Enfa a souhaité y participer. Il y avait également le responsable scientifique et pédagogique du Master, les responsables de chaque année de formation, la responsable de la VAE, ainsi que la directrice-adjointe chargée de la Direction Enseignement-Vie étudiante (maître de stage). La présentation a été réalisée sous forme d'un diaporama et des échanges très constructifs ont eu lieu.

Les outils (quatre fiches de formation en amont du Master) ont été présentés dans une version « allégée » pour ne pas prendre trop de temps sur la suite de la présentation. En effet, ces propositions avaient déjà été abordées en amont avec différents interlocuteurs et semblaient faire l'unanimité. Les fiches détaillées des

formations telles que présentées dans ce mémoire ont été remises à la structure en même temps que le diaporama.

Les dispositifs et les ressources, en revanche, ont donné lieu à une présentation détaillée. La proposition de modification de l'architecture, réalisée en accord avec la responsable du stage, a suscité de nombreuses interrogations légitimes.

Le principe de granularisation est encore peu répandu dans la sphère universitaire. Parmi les principales craintes ou questionnements soulevés figuraient :

- le maintien de la cohérence scientifique du Master à travers le découpage des UE
- la possibilité d'attribuer des ECTS au niveau des UF ou des certificats
- la possibilité d'attribuer une durée de validation aux UE au-delà de celle généralement instaurée en formation initiale

Concernant ces interrogations, nous avons pu apporter des réponses, car ces questions nous ayant nous-mêmes interpellées, nous avons recherché des informations auprès du responsable de l'IST-CNAM ou sur des sites officiels.

Nous avons tenu également à insister sur le fait qu'il s'agissait d'adapter le Master, dispositif de formation initiale, à un public d'adultes expérimentés et en situation. Lors d'entretiens précédents, la question de la distinction entre un dispositif de formation initiale et un dispositif de formation continue ne semblait pas faire écho chez tous les acteurs. La proposition de la création d'une modalité spécifique à la formation continue a été entendue et bien accueillie.

La possibilité d'utiliser les unités de formation également dans le cadre de la formation continue non diplômante a reçu un accueil favorable et pourrait faire l'objet d'une proposition à la MISSI. Le responsable de la formation continue à qui nous avons exposé le projet ultérieurement, a également validé ces propositions.

3.3 Évaluation

L'évaluation principale de notre intervention sociale s'appuie sur les observations relevées lors de la réunion du GPM.

Premier élément, le dispositif proposé, notamment en ce qui concerne la modification de l'architecture du Master semble avoir, dans un premier temps, surpris les acteurs de par l'importance des modifications suggérées. Dans le même temps, il s'avère que la demande de la DGER a également évolué vers une refonte de l'organisation générale afin que le Master EnFA devienne un Master Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation (MEEF), comme ceux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La réflexion autour de la réorganisation du Master est donc tout à fait opportune. Les modifications proposées étant ambitieuses en terme de charge et de temps de travail, la directrice adjointe a proposé d'apporter des changements progressivement. Globalement, le travail d'ingénierie a été apprécié de par la réflexion qu'il proposait autour du changement de dispositif, même si celui-ci semble difficile à prendre en compte intégralement dans un avenir proche.

Parmi les points sujets à discussion dans la présentation, nous avons relevé les éléments suivants :

- La nécessité de bien définir les termes utilisés et de ne pas confondre formation qualifiante et formation diplômante. Comme nous l'avons précisé dans l'analyse des résultats, une confusion malheureuse s'est glissée entre ces expressions dans le questionnaire.
- La granularisation au niveau des unités de formation (UF) risque de poser problème en terme d'évaluation. Si les UF sont autonomes, l'évaluation devra être également autonome et ne pourra regrouper plusieurs UF ni avoir lieu au niveau du certificat. Le responsable du Master 2 propose que les UF soient dispensées soit en présentiel, soit en autoformation, mais pas en FOAD tutorée. Les modalités devront être précisées en amont et certains parcours pourront être pré-déterminés en fonction du mode d'évaluation.
- Une autre proposition est de limiter les ECTS au niveau du certificat et non de l'UF.

- L'option formation continue, telle qu'elle a été présentée dans le diaporama ne peut exister en tant que telle. Il est préférable de parler alors d'une modalité formation continue.
- Concernant les partenariats, il serait opportun de les ouvrir non seulement aux ENA mais à tous les organismes d'enseignement supérieur agricole et de prévoir des équivalences possibles entre UF plutôt que des formations communes inter-établissements.
- Les délégués régionaux de formation continue (DRFC) ou les responsables locaux de formation (RLF) pourraient être des relais/accompagnateurs non pédagogiques auprès des personnels en formation.

Le premier résultat de cette confrontation laisse apparaître que les dispositifs proposés vont au-delà de l'attente initiale dans la mesure où ils proposent une longue et importante reconfiguration du Master. Comme cela a été précisé au cours du GPM, ce travail d'envergure ne peut s'envisager que sur une longue période mais des aménagements progressifs sont possibles.

La présentation a été faite auprès des personnes participant au Groupe de Pilotage du Master, c'est à dire des « responsables politiques » de la formation, informés de la demande ministérielle et conscients de la nécessité de faire évoluer le dispositif. Ces propositions doivent maintenant être présentées et explicitées à l'ensemble des enseignants intervenant sur la formation. Comme dans toute démarche de projet, l'accompagnement au changement est une étape essentielle à ne pas négliger, sous peine d'une mauvaise compréhension et d'une résistance au projet.

Personnellement, l'évaluation du travail d'ingénierie nous amène à poser les observations suivantes :

- Bien définir et utiliser les termes appropriés à chaque situation afin d'éviter les confusions.
- L'enquête quantitative supporterait d'être complétée par d'autres entretiens qualitatifs sur ce même public.
- Les propositions faites dans le cadre de travail d'ingénierie nécessiteraient d'être soumises à la MISSI. De même, elles pourraient être présentées à des

professeurs-documentalistes désireux de faire une formation diplômante ou non diplômante, afin de recueillir leur avis sur le dispositif présenté.

A notre niveau, ce travail d'intervention sociale a été très riche et passionnant à plusieurs titres. Ayant démarré dans l'Enseignement agricole il y a plus de vingt ans par le biais de la formation continue des enseignants et notamment des professeurs-documentalistes, nous avons eu l'occasion de nous retrouver, à travers ce travail de recherche, dans un domaine qui nous tient à cœur. Cela a également été très enrichissant de découvrir l'évolution de la politique de formation continue de la DGER et du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Nous avons particulièrement apprécié le temps de réflexion commune lors de la réunion du Groupe de Pilotage du Master. D'autres temps d'échanges et de confrontation seront bien évidemment nécessaires pour aller plus avant dans ce travail d'ingénierie de formation à peine ébauché mais qui laisse la porte ouverte à un dispositif de plus grande envergure.

Conclusion

Les professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole représentent un corps professionnel très hétérogène du point de vue de leurs profils et de leurs parcours. En l'absence de liens forts avec la discipline universitaire de rattachement, leurs parcours et leur formation initiale sont multiples. Envisager, dans ce cas, une offre de formation continue qui satisfasse les besoins du plus grand nombre n'est pas aisé.

La commande passée consistait à réaliser un diagnostic des attentes de formation des professeurs-documentalistes et à proposer des dispositifs de formation permettant de répondre à la demande ministérielle d'adaptation du Master à la formation continue.

A partir d'une problématisation, nous avons mobilisé un certain nombre de cadres théoriques qui nous ont apporté des éclaircissements indispensables. Notamment, le fait que l'identification de savoirs spécifiques aux professeurs-documentalistes contribuerait à la professionnalisation de ce corps. Ce passage du métier à la profession ne peut se faire qu'au travers d'une universitarisation de la formation. La convergence entre les résultats de l'enquête et l'étude des savoirs spécifiques aux professeurs-documentalistes, confirme l'hypothèse que des savoirs liés aux SIC et aux Sciences de l'éducation seraient nécessaires. Mais toute nouvelle formation, si elle a lieu, doit s'inscrire dans une démarche andragogique, prenant en compte l'expérience et les attentes de ce public, particulièrement en terme d'individualisation et de formation ouverte et à distance.

L'utilisation de plusieurs outils de collecte de données tels que l'enquête, la conduite d'entretiens et l'analyse de documents, nous a permis d'explorer des données à la fois de manière quantitative et qualitative. La richesse des résultats obtenus associée à l'analyse du contexte a ouvert la voie à une démarche praxéologique qui s'est concrétisée par la création d'outils, de ressources et de dispositifs, en réponse à la demande sociale de l'ENFA et du MAAF.

Les fiches de formation élaborées (outils), indépendamment de la refonte du Master, sont opérationnelles et peuvent être proposées rapidement dans le cadre du programme national ou des programmes régionaux de formation car elles répondent à des besoins indépendamment du dispositif étudié. Les ressources (notamment celles sur la granularisation de l'UE 1 et de la sous-UE2) pourraient être testées individuellement à travers la proposition d'UF dans le cadre de formations non diplômantes ou, ce qui serait préférable dans un premier temps, auprès d'un public volontaire, à la fois apprenant et évaluateur de la formation. Cela laisserait la possibilité de proposer l'enseignement de certaines UF en autoformation et de recueillir les observations/remarques des acteurs avant de l'étendre aux autres UE. Le travail autour de la refonte des UE 6 et 7 permet de proposer une nouvelle modalité à destination des apprenants en formation continue, sans attendre une refonte totale et conséquente du diplôme. Enfin, la réflexion complexe autour de la modification de l'architecture du Master pourrait se développer progressivement dans une démarche de projet et d'accompagnement du changement.

Nous espérons que cette recherche praxéologique ouvrira des horizons nouveaux en terme de formation continue aux professeurs-documentalistes mais également à l'ensemble des enseignants, voire même des autres personnels de l'enseignement agricole. L'évolution des niveaux de qualification exigibles pour être enseignant et l'évolution des savoirs scientifiques peuvent impulser des demandes de formation diplômante ou non diplômante. Les dispositifs présentés dans ce travail se veulent être une réponse à ces deux types d'attente. L'organisation des offres de formation en UF, puis en certificats avec l'obtention de crédits capitalisables pourrait être généralisée à l'ensemble des offres du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (en partenariat avec les autres établissements d'enseignement supérieur agricole) et contribuer ainsi à une valorisation du dispositif ministériel de formation continue.

Bibliographie

ABERNOT, Yvan ; RAVESTEIN, Jean (2009). Réussir son master en sciences humaines et sociales : problématiques, méthodes, outils. Paris, Dunod. 219 p.

Actions nationales et régionales de formation continue des personnels (sd). In *Chlorofil* [en ligne]. [Consulté le 25 janvier 2013]. Disponible sur Internet : <http://www.safo.chlorofil.fr/>

AFNOR, (sd). Norme AFNOR X50-750 : terminologie de la formation professionnelle. In : *Direction de la formation professionnelle continue* [en ligne]. [Consulté le 15 mars 2013]. Disponible sur : <http://www.dfpc.gouv.nc/portal/page/portal/dfpc/librairie/fichiers/10408070.PDF>.

AGAMBEN, G. (2007). *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Paris : Payot & Rivages. 50 p.

ASTOLFI, Jean-Pierre (1993). Comment les élèves apprennent-ils ? In *Sciences humaines*, n°32, octobre 1993.

ASTOLFI, Jean-Pierre (2008). *La saveur des savoirs : disciplines et plaisir d'apprendre*. Issy-les-Moulineaux : ESF. 252 p.

BAHRY, Jacques (2001). Définition de la FOAD. In *Canal-U TV* [en ligne]. 6 janvier 2001. [consulté le 25 février 2013]. Disponible sur : http://www.canal-u.tv/video/profession_formatteur/definition_de_la_foad.378.

BEILLEROT, Jacky (2003). Savoir. In CHAMPY, Philippe ; ETEVE, Christiane. *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Paris, Nathan. P. 944-945.

BENDOUBA, A. (1992) – Les formations ouvertes, vers une nouvelle économie de la formation ? – in *Études et expérimentations en formation continue n°16 n° spécial*, p. 3-7

BERTEN , André (1999). Dispositif, médiation, créativité : petite généalogie. *Hermès* n° 25, p. 33-48.

BLANCHET, Alain ; GOTMAN, Anne (2011). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris, Armand Colin. 126 p.

BLANDIN, Bernard (1999). - *La formation ouverte et à distance : état des lieux début 1999* [en ligne] [consulté le 19/04/2013]. Disponible sur : <http://cefamille.pagesperso-orange.fr/DOC-FOAD-Blandin.htm>

BLANDIN, Bernard (2004) Historique de la formation ouverte et à distance. in *Actualité de la formation permanente*, n°189, mars-avril 2004, p. 69-71.

BOURDONCLE, Raymond (1994). Savoirs professionnels et formation des enseignants : une typologie sociologique. In *Spirale Revue de recherche en éducation*, n° 13, p. 77-96.

CARRE, Philippe (2001). La conférence de consensus. In *Canal U*: [en ligne]. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 1er juin 2001 [consulté le 6 janvier 2013]. Disponible sur : http://www.canal-u.tv/video/profession_formateur/la_conference_de_consensus.410

CHAMPY, Philippe ; ESTEVE, Christiane (2002). *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Paris, Nathan. 1167 p.

CHARLIER, B. ; PERAYA, D. (2002). *Technologie et innovation en pédagogie : dispositifs innovants de formation pour l'enseignement supérieur*. Bruxelles : De Boeck Université. 229 p.

CHARLOT, Bernard (1997). *Du rapport au savoir : éléments pour une théorie*. Paris, Economica. 112 p.

CHEVALLARD, Yves ; JOHSUA, Marie-Alberte (1991). *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La Pensée sauvage. 240 p.

CHEVALLARD, Yves (1985). *La transposition didactique*. Grenoble, La pensée sauvage. 126 p.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS – CNAM. Le Cnam. [en ligne] [consulté le 15 février 2013]. Disponible sur : <http://www.cnam.fr/>

COUZINET, Viviane ; GARDIES, Cécile (2009). L'ancrage des savoirs des professeurs documentalistes en sciences de l'information et de la communication : question de professionnalisation et d'identité. In *Documentaliste - sciences de l'information*, vol. 46 (n°2), p. 4-12.

COUZINET, Viviane (2011). Les dispositifs : question documentaire. In *Approche de l'information documentation : concepts fondateurs*, sous la dir. de C. Gardiès. Toulouse : Cépadués . P. 117-130.

COUZINET, Viviane. (2001). *Jean Meyriat théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris, ADBS. 511 p.

COUZINET, Viviane. (2009). *Dispositifs info communicationnels : questions de médiations documentaires*. Paris : Hermès science publications. 263 p.

DANVERS, Francis (1992). *700 mots-clés pour l'éducation : 500 ouvrages recensés (1981-1991)*. Lille, Presses Universitaires de Lille. 321 p.

E-formation - E-learning - Formation en ligne. In *Eduscol* : [en ligne]. Ministère de l'Éducation Nationale [consulté le 18 janvier 2013]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/eformation>

Échanges de pratiques (2006). In *CEDIP* [en ligne]. 9 mai 2006. [consulté le 11 janvier 2013]. Disponible sur : <http://www.cedip.equipement.gouv.fr/echanges-de-pratiques-a192.html>

EDUTER (2008). La formation individualisée : déclaration commune de la conférence de consensus : Collectif de Gilly-les-Cîteaux avril 2008. In *Eduter* [en ligne] [consulté le 24 mars 2013]. Disponible sur :

http://www.eduter.fr/fileadmin/user_upload/pdf/pdf_pour_Dossiers/PLAQUETTE_COLLECTIF_GILLY.pdf

Étude individualisation : les freins et les leviers synthèse de l'état de lieux et quelques pistes de développement (2008). In *Eduter* [en ligne]. Ministère de l'Agriculture [Consulté le 22 avril 2013]. Disponible sur : http://www.eduter.fr/fileadmin/user_upload/pdf/pdf_pour_Dossiers/pdf-individualisation/etude-indivi-2010.pdf.

FABRE, Isabelle ; LIQUETE, Vincent ; GARDIES, Cécile (2010). *Pratiques informationnelles et construction des savoirs dans une communauté professionnelle* [en ligne]. Les Enjeux de l'Information et de la Communication, Dossier 2010, [mis en ligne le 31 mars 2011]. Disponible sur : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010-supplementB/FabreLiqueteGardies/index.html

FABRE, Isabelle (dir.) (2011). *Professeur-documentaliste: un tiers métier ?* Dijon, Éducagri éditions. 250 p.

FEDERIGHI, Paolo, (1999). Glossaire de l'éducation des adultes en Europe. In : *UNESCO* [en ligne]. 1999. [Consulté le 15 mars 2013]. Disponible à l'adresse : <http://www.unesco.org/education/uie/pdf/glossaire.pdf>.

FOAD : Enseigner avec le numérique. In *Éduscol* [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale, 15 octobre 2012 [Consulté le 15 janvier 2013]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/eformation/notions-distance-mobilite/foad>

FOUCAULT, Michel (1975). *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard. 294 p.

FRAYSSINHES, Jean (2011). *Les pratiques d'apprentissage des adultes en FOAD : effet des styles et de l'auto-apprentissage*. Thèse en Sciences de l'Éducation : Université Toulouse 2 Le Mirail.[en ligne] [Consulté le 18 janvier 2013]. Disponible sur : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/63/65/49/PDF/Frayssinhes_Jean.pdf

GARDIES, Cécile ; COUZINET, Viviane (2007) L'information-documentation dans l'enseignement agricole, discipline scolaire ou métadiscipline : pour quelle construction de savoirs ? In *Penser l'éducation, H.S.*, p. 291-296.

GARDIES, Cécile ; FABRE, Isabelle (2003). *Formation des professeurs documentalistes dans l'enseignement agricole~: quelles notions pour quelle pédagogie documentaire~?* Assises nationales pour l'éducation à l'information, 11-12 mars 2003. [en ligne] [consulté le 14/02/2013]. Disponible sur : giry.enc.sorbonne.fr/anciensite/Assises/Ass-gardies-fabre.rtf

GARDIES, Cécile (2006). *De la mouvance identitaire à l'ancrage scientifique des professionnels de l'information-documentation dans l'Enseignement Agricole. Thèse en Sciences de l'Information et de la Communication. Toulouse, Université Toulouse Le Mirail*, [en ligne] [consulté le 20/11/2012] Disponible sur : http://oatao.univ-toulouse.fr/887/1/gardies_887.pdf

GARDIES, Cécile (2011a). Le travail entre tâches, activités et savoirs : l'exemple du professeur-documentaliste français. In *Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie*, Vol. 35, n° 2, p. 177-200.

GARDIES, Cécile (2011b). Le métier de professeur-documentaliste, interdépendance des savoirs. In Fabre, Isabelle (2011). *Professeur-documentaliste : un tiers-métier ?* Dijon, Educagri Éditions. P. 69- 86

GARDIES, Cécile (2011c). *Dispositifs info-communicationnels de médiation des savoirs : cadre d'analyse pour l'information-documentation. Habilitation à diriger les recherches Sciences de l'Information et de la Communication. Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail École doctorale ALLPH@ Unité mixte de recherche EFTS.*

GARDIES, Cécile.; FABRE, Isabelle. ; DUMAS, Michel. (2007). Dispositif de formation numérique en information documentation : pour une médiation des savoirs. In *Médias et diffusion de l'information : vers une société ouverte, 7-10 novembre 2007, Athènes*. [en ligne] [consulté le 15 décembre 2012]. Disponible sur : <http://oatao.univ-toulouse.fr/1944/>

GLIKMAN, Viviane (2002) Formation à distance. In CHAMPY, Philippe ; ESTEVE, Christiane. *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Paris, Nathan. P. 462.

HACHICHA, Sami, (2006). Andragogie. In : *Scribd.com* [en ligne]. 2006. [Consulté le 15 mars 2013]. Disponible sur : <http://fr.scribd.com/doc/92599228/andragogie>.

Interview de Gilles Deleuze (1986). In *Le monde*, 5 juin 1986, p. 13.

KADDOURI, Mokhtar (2002). Les dynamiques identitaires, questions pour la recherche et la formation. In : *Recherche et formation pour les professionnels de l'éducation*. 2002, n° 41.

LAMIZET, Bernard ; SILEM, Ahmed (dir.) (1997). *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris, Ellipses Marketing. 592 p.

LE COADIC, Yves-François (2000). Vers une intégration de savoirs en Science de l'information dans le CAPES de documentation. In *Documentaliste-Sciences de l'information*, mars, Vol. 37, n° 1, p. 28-35.

LE GOUELLEC-DECROP, Marie-Annick (1999). Profession et professionnalisation des documentalistes des établissements scolaires. In *Revue française de pédagogie*, n° 127, p. 85-97.

LEGROUX, Jacques (2008). *De l'information à la connaissance*. Paris, L'Harmattan. 322 p.

Les acteurs de la formation continue (sd). In *Chlorofil* [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2013]. Disponible sur : <http://www.safo.chlorofil.fr/decouvrir/acteurs.cfm>

LESELBAUM, Nelly (2002). Individualisation. In CHAMPY, Philippe ; ESTEVE, Christiane. *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Paris, Nathan. p.542.

LINDEMAN, Eduard C. (1926). *The Meaning of Adult Education*. New York: New Republic.

MARCEL, Jean-François ; GARDIES, Cécile (2011). La difficile construction de l'identité professionnelle des professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole public. In *Recherches en éducation*, mars, n° 10, p. 146-160.

MEYRIAT, Jean (1990). Documentalistes pour demain. Quelles formations pour quels besoins ? Note introductive. In *Documentaliste - Sciences de l'information*, Vol. 27 n° 4-5.

MEYRIAT, Jean (1993). Les formations à la documentation en France : aperçu historique. In *Documentaliste-Sciences de l'Information* 1993, vol. 30, n° 4-5

MEYRIAT, Jean (2004). L'Euro-référentiel nouveau est arrivé ! In *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 41-002, avril, p. 124-125..

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT – DGER. *Chlorofil Espace web des professionnels de l'enseignement agricole français*. [en ligne] [consulté le 15/01/2013]. Disponible sur : <http://www.chlorofil.fr/>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT – DGER. *Educagri : site d'information et de promotion des établissements publics d'enseignement agricole*. [en ligne] [consulté le 20/02/2013]. Disponible sur : <http://www.educagri.fr/index.php?id=1>

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE LA MER (2012). Guide de référence de la formation. In *CEDIP* [en ligne]. 1 janvier 2012. [consulté le 11 janvier 2013]. Disponible sur : <http://www.cedip.equipement.gouv.fr/guide-de-referance-de-la-formation-a6.html>

Note de service DGER/MSSI/N2012-2036 SG/SRH/SDDPRS/N2012-1066 Rôle du responsable local de formation dans le dispositif de formation continue des personnels de l'enseignement technique agricole public (2012). In *Chlorofil* [en ligne]. 20 mars

2012. [Consulté le 25 février 2013]. Disponible sur :
<http://www.safo.chlorofil.fr/decouvrir/2012-DGERN20122036-RLF.pdf>

Note de service SG/SRH/SDDPRS/N2012-1131. 18 décembre 2012 : note d'orientation pour la formation continue des personnels en 2013-2014-2015 (2012). In *Formation continue et développement des compétences* [en ligne] [consulté le 25 janvier 2013] Disponible sur :
http://www.formco.agriculture.gouv.fr/fileadmin/user_upload/plus_info/Documents_de_references/SRHN20121131.pdf

PEETERS, Hugues ; CHARLIER, Philippe (Coord.). (1999). Le dispositif entre usage et concept [En ligne]. *Hermès*, n° 25, 1999. [consulté le 20 février 2013]. Disponible sur : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/14700>

QUIVY, Raymond ; CAMPENHOUDT, Luc Van (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod. 256 p.

Regroupement national des Groupes d'Animation et de Professionnalisation : GAP [sd]. In *ENFA* [en ligne]. [Consulté le 11 janvier 2013]. Disponible sur : <http://www.enfa.fr/tag/gap/>

REY, Alain ; REY-DEBOVE, Josette (2011). *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert. 2837 p.

REY, Alain (2005). Le savoir. In *Dictionnaire culturel en langue française*. Paris, Dictionnaires Le Robert. P. 593-594.

RIALLAND, Yvonne, (2009). Le dispositif à l'œuvre. In : *Fabula* [en ligne]. 4 janvier 2009. [Consulté le 4 avril 2013]. Disponible sur :
<http://www.fabula.org/revue/document4776.php>.

Se former dans l'enseignement agricole. Les priorités de la formation continue des personnels (sd). In *Chlorofil* [en ligne]. [consulté le 25 janvier 2013]. Disponible sur :
<http://www.safo.chlorofil.fr/decouvrir/priorites.cfm>

SERRES, Michel (2012). *Petite Poucette*. Paris, Éditions Le Pommier. 84 p. (Manifestes)

SINGLY, François de (2012). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris, Armand Colin. 124 p.

WEISSER, Marc (2010). Dispositif didactique ? Dispositif pédagogique ? Situations d'apprentissage ! *In Questions Vives* [En ligne], Vol.4 n°13, mis en ligne le 26 janvier 2011, [consulté le 4 avril 2013]. Disponible sur : <http://questionsvives.revues.org/271>

Répertoire des sigles

AFNOR :	Association française de normalisation
ADBS :	Association des professionnels de l'information et de la documentation
BEPA :	Brevet d'études professionnelles agricoles
BGDC :	Bureau de la gestion des dotations et des compétences
BTSA :	Brevet de technicien supérieur agricole
CAPA :	Certificat d'aptitude professionnelle agricole
CAPES :	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré
CAPESA :	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire agricole
CFAA :	Centre de formation d'apprentis agricoles
CFP :	Congé de formation professionnelle
CFPPA :	Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles
CNAM:	Centre national des arts et métiers
CNEAP :	Centre national de l'enseignement agricole privé
CPE :	Conseiller principal d'éducation
DEVA :	Direction Expertise Valorisation Appui
DGER :	Direction générale de l'enseignement et de la recherche
DIF :	Droit individuel de formation
DRAAF :	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRF :	Document régional de formation
DRFC :	Délégué régional à la formation continue
DUT :	Diplôme universitaire de technologie

EA :	Enseignement agricole
ENA :	Établissement national d'appui
ENFA :	École nationale de formation agronomique
EPLEFPA :	Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole
FPC :	Formation professionnelle continue
FTLV :	Formation tout au long de la vie
FOAD :	Formation ouverte et à distance
GAP :	Groupe d'animation et de professionnalisation
GPEC :	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
GPM :	Groupe de pilotage du Master
IAE :	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement
IF :	Ingénierie de la formation
INTD :	Institut national des techniques de la documentation
LEGTA :	Lycée d'enseignement général et technologique agricole
LEGTPA :	Lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole
LMD :	Licence Master Doctorat
LPA :	Lycée professionnel agricole
MAAF :	Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
MESR :	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MISSI :	Mission de la stratégie et des systèmes d'information
PCEA :	Professeur certifié de l'enseignement agricole
PLF :	Plan local de formation
PLPA :	Professeur de lycée professionnel agricole

PNF :	Programme national de formation
PREA :	Projet régional de l'enseignement agricole
PRF :	Programme régional de formation
PRR :	Personne ressource régionale
RE :	Recherche
RLF :	Responsable local de formation
RNCP :	Répertoire national des certifications professionnelles
SIC :	Sciences de l'information et de la communication
SNA :	Système national d'appui
SRFD :	Service régional de formation et de développement
TIC :	Technologies de l'information et de la communication
UE :	Unité d'enseignement
UNESCO :	Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNMFREO :	Union nationale des maisons familiales et rurales d'éducation et d'orientation
UNREP :	Union nationale rurale d'éducation et de promotion
VAE :	Validation d'acquis de l'expérience
VAP :	Validation d'acquis professionnels

Table des matières

Remerciements.....	2
Avant-propos.....	7
Introduction.....	8
1 – Présentation du contexte de la recherche.....	11
1.1 L'Enseignement agricole et la formation des enseignants.....	12
1.1.1 L'Enseignement agricole.....	12
1.1.2 La formation des enseignants.....	13
1.2 L'ENFA et la formation continue des enseignants.....	14
1.2.1 Présentation de l'ENFA.....	14
1.2.2 La formation continue à l'ENFA.....	14
1.2.2.1 Le Service formation continue.....	15
1.2.2.2 Le Service SNA-Expertise.....	15
1.3 Portraits des professeurs-documentalistes de l'Enseignement agricole.....	16
1.4 Une commande de la DGER.....	19
2 – Approche heuristique : mise en évidence des besoins de formation des professeurs-documentalistes.....	21
2.1- Présentation de la problématique.....	22
2.2 - Cadre théorique ou « État de l'art ».....	24
2.2.1 Métier versus profession.....	24
2.2.2 Le savoir.....	27

2.2.2.1 Définition.....	27
2.2.2.2 Information, connaissance et savoir.....	27
2.2.2.3 Les différents types de savoir.....	28
2.2.2.4 Les savoirs inhérents au métier des professeurs- documentalistes.....	28
2.2.2.5 Savoirs à enseigner, savoirs enseignés.....	31
2.2.3 Le dispositif.....	32
2.2.4 L'andragogie ou l'éducation des adultes.....	34
2.2.5 La formation ouverte et à distance.....	36
2.2.6 L'individualisation.....	40
2.3- Dispositif méthodologique.....	42
2.3.1 Méthodologie de recueil de données.....	42
2.3.1.1 Le questionnaire.....	42
2.3.1.2 L'analyse qualitative de documents.....	44
2.3.1.3 Entretiens.....	45
2.3.2 Méthodologie de traitement des données de l'enquête.....	47
2.4 Présentation des résultats.....	49
2.4.1 Résultats de l'enquête.....	49
2.4.1.1 Profil des professeurs-documentalistes.....	49
2.4.1.2 Pratiques de formation des professeurs- documentalistes.....	56
2.4.1.3 Souhaits de formation des professeurs- documentalistes.....	60
2.4.2 Descriptif de dispositifs de formation du CNAM.....	74
2.4.2.1 Organisation générale des formations.....	74

2.4.2.2	Présentation d'une l'UE.....	76
2.4.2.3	Présentation d'un certificat.....	77
2.4.2.4	Présentation d'une formation diplômante.....	77
2.5	Interprétation.....	79
2.5.1	Inadéquation de la formation initiale par rapport au métier de professeur-documentaliste.....	79
2.5.2	Quelles réponses peut apporter la formation continue ?...81	
2.6	Apports de la recherche.....	84
3-	Approche praxéologique.....	85
3.1	L'ingénierie mise en œuvre.....	86
3.1.1	Présentation du travail d'ingénierie.....	86
3.1.2	Présentation des outils.....	87
3.1.3	Présentation des dispositifs.....	91
3.1.3.1	Une nouvelle architecture pour le Master.....	91
3.1.3.2	Une modalité spécifique pour la formation continue	93
3.1.3.3	Un dispositif de formation non diplômante.....	94
3.1.4	Présentation des ressources.....	95
3.1.4.1	Granularisation de l'UE 1.....	95
3.1.4.2	Granularisation de la sous-UE 2.1.....	97
3.1.4.3	Granularisation des UE 6 et 7.....	98
3.2	L'accompagnement des acteurs.....	101
3.3	Évaluation.....	103
	Conclusion.....	106
	Bibliographie.....	108
	Répertoire des sigles.....	117

Table des matières.....	120
Table des tableaux.....	124
Table des figures.....	126
Annexes.....	127
Résumé.....	173
Summary.....	174

Table des tableaux

Tableau 1 : Répartition par âge	50
Tableau 2 : Année de titularisation	51
Tableau 3 : Discipline d'origine des professeurs-documentalistes	53
Tableau 4 : Autres fonctions exercées par les professeurs-documentalistes	54
Tableau 5 : Évolution de carrière (1/2)	55
Tableau 6 : Évolution de carrière (2/2)	55
Tableau 7 : Nombre de jours de formation en 2012	57
Tableau 8 : Souhait de congé formation	59
Tableau 9 : Contenus de formation en Sciences de l'éducation	61
Tableau 10 : Contenus de formation en SIC	62
Tableau 11 : Contenus de formation en information-documentation	63
Tableau 12 : Type de formation diplômante	64
Tableau 13 : Autres contenus de formation	65
Tableau 14 : Satisfaction par rapport à l'offre de formation	66
Tableau 15 : Souhaits de formation diplômante (« oui »)	67
Tableau 16 : Souhaits de formation diplômante (« peut-être »)	68
Tableau 17 : Motivation pour une formation diplômante	69
Tableau 18 : Motivation pour une formation non diplômante	70
Tableau 19 : Modalités de formation	71
Tableau 20 : Identification des freins	72
Tableau 21 : Identification des éléments facilitateurs	73
Tableau 22 : Composition du Master CNAM	78
Tableau 23 : Comparaison : principes andragogiques et résultats de l'enquête	83
Tableau 24 : Les dispositifs de formation professionnelle tout au long de la vie	88
Tableau 25 : Validation des acquis de l'expérience, validation des acquis professionnels	89

Tableau 26 : Aide à la reprise d'études diplômantes	90
Tableau 27 : Écriture d'un article de recherche	91
Tableau 28 : Granularisation de l'UE 1	96
Tableau 29 : Granularisation de la sous UE 2.1 « Documentation »	97
Tableau 30 : Granularisation de l'UE 6	99
Tableau 31 : Granularisation de l'UE 7	100

Table des figures

Figure 1 : Les savoirs inhérents aux professeurs-documentalistes	30
Figure 2 : Du savoir savant au savoir enseigné	31
Figure 3 : Répartition par type de concours	51
Figure 4 : Thématiques des formations suivies	57
Figure 5 : Connaissance du dispositif DIF	59
Figure 6 : Représentation des différents échelons constituant le Master	93

Annexes

Liste des annexes

Annexe 1 : Organigramme de l'Enfa

Annexe 2 : Enquête adressée aux professeurs-documentalistes

Annexe 3 : Schéma général du Master

Annexe 4 : Guides d'entretien

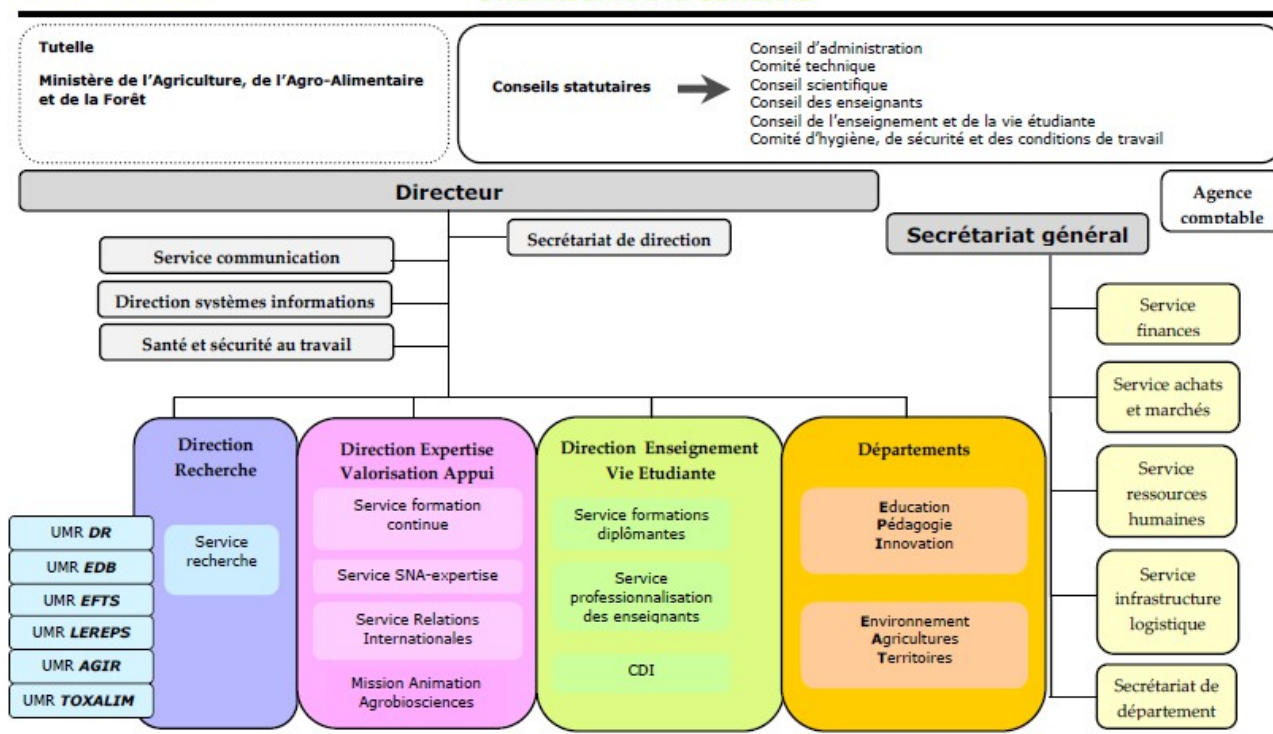
Annexe 5 : Sous UE 2.1 « Documentation »

Annexe 6 : Résultats de l'enquête

Annexe 1 : Organigramme de l'ENFA



ECOLE NATIONALE DE FORMATION AGRONOMIQUE ORGANIGRAMME GENERAL



Mise à jour le 7 novembre 2012

Annexe 2

Enquête sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole

Enquête sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole

Dans le cadre d'une formation Master, je fais un travail de recherche sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole. Le souhait de travailler sur ce thème prend sa source dans ma propre expérience professionnelle (je suis prof-doc dans l'enseignement agricole depuis 1992) et dans de nombreux échanges avec des collègues ces dernières années. Le statut de professeur-documentaliste est propre à la France et l'attribution d'une discipline scolaire spécifique (la documentation) est l'apanage de l'enseignement agricole. Malgré cela, la reconnaissance de notre spécificité est encore à la recherche d'un positionnement institutionnel et la construction de notre identité professionnelle n'est pas stabilisée. Parallèlement à l'évolution de la société et des technologies, notre métier évolue très rapidement et plusieurs générations de professeurs-documentalistes cohabitent aujourd'hui. Nous venons tous d'horizons très variés même si l'évolution du mode de recrutement au niveau Master depuis 2010 va certainement contribuer à homogénéiser les parcours. Dès lors, la question se pose, pour beaucoup d'entre nous, de formations complémentaires pour nous permettre de nous adapter aux évolutions de la profession. L'objectif de mon travail est dans un premier temps de recueillir les besoins (en terme de contenus) et les souhaits (en terme de modalités de formation) d'une majorité d'entre vous, puis de faire le point sur les dispositifs actuels de formation continue accessibles aux professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole. A l'issue de ce travail d'enquête, je tenterai d'identifier/proposer des dispositifs de formation continue adaptés aux besoins actuels de la profession. Merci de consacrer quelques minutes à la réponse de ce questionnaire, ce sont essentiellement des questions à réponses fermées (les réponses sont plus rapides !). Ce questionnaire est bien sûr anonyme. Si vous souhaitez être tenu au courant des résultats de cette enquête, il vous suffit de m'en informer par mail. (isabelle.guerin@educagri.fr) Cordialement, Isabelle Guérin-Boutillon

1- Qui êtes-vous ?

1- Êtes-vous ?

- un homme
- une femme
-

2- Quel âge avez-vous ?

- 20 à 29 ans
- 30 à 39 ans
- 40 à 49 ans
- 50 à 59 ans
- 60 ans et plus

3- Êtes-vous ?

- titulaire
- contractuel (le) (si vous êtes contractuel(e), passez directement à la question 6)

4- Si vous êtes titulaire, en quelle année avez-vous été reçu(e) au concours ?

- avant 1992
- de 1992 et 2001
- de 2002 à 2010
- après 2010

5- A quel type de concours avez-vous été reçu(e) ?

- externe
- interne
- en situation
- concours réservé (Sapin ...)

6- Quel(s) diplôme(s) de formation initiale avez-vous obtenu(s) ? Plusieurs réponses possibles

- Aucun diplôme universitaire
- DUT ou BTS
- DEUG
- Licence
- Maîtrise
- DEA
- DESS
- Master 1
- Master 2 professionnel
- Master2 recherche
- Doctorat
- Autre :

7- Dans quelle(s) discipline(s) avez-vous obtenu votre (vos) diplôme(s) ? Merci de préciser les disciplines correspondantes au(x) diplôme(s) obtenu(s) : exemple : DEUG histoire et Licence Sciences de l'Éducation

8- Au cours de votre carrière professionnelle, avez-vous exercé une autre fonction que celle de professeur-documentaliste ?

- oui
- non

9- Si oui, laquelle (lesquelles) ? :

10- Êtes-vous ou avez-vous déjà été PRR ou PRR adjoint(e) pour le réseau Renadoc ?

- PRR
- PRR adjoint(e)
- Ni l'un ni l'autre

11- Êtes-vous ou avez-vous déjà été correspondant GAP ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas ce qu'est le GAP

12- Souhaiteriez-vous une évolution dans votre carrière professionnelle ?

- Oui, peut-être
- Oui, certainement
- Non
- Ne sais pas pour le moment

13- Si oui, laquelle ?

Vous et la formation

14- Avez-vous déjà fait une demande de congé formation depuis que vous êtes en poste ?

- oui
- non

15- Envisagez-vous d'en faire une dans les années à venir ?

- Oui, j'y pense sérieusement
- Non, cela ne m'intéresse pas
- Non, j'ai déjà obtenu un congé formation
- J'ai fait une demande cette année, j'attends le résultat de la commission
- Pourquoi pas un jour
- Je ne sais pas

16- Connaissez-vous le dispositif de Droit individuel de formation (DIF) ?

- Oui, je sais en quoi cela consiste
- J'en ai entendu parlé, mais cela reste flou pour moi
- Non, j'ignore tout du DIF

17- Avez-vous déjà utilisé un DIF ?

- oui
- non

18- L'an passé, à combien de journées de formation continue avez-vous participé dans le cadre d'un stage régional (GRAF ou CRIPT ou réseau régional) ?

- 0
- 1 à 3 jours
- 4 à 5 jours
- 6 à 8 jours
- 8 à 10 jours
- + de 10 jours

19- L'an passé, à combien de journées de formation continue avez-vous participé dans le cadre d'un stage national (PNF) ?

- 0
- 1 à 3 jours
- 4 à 5 jours
- 6 à 8 jours
- 8 à 10 jours
- + de 10

20- L'an passé, à combien de journées de formation continue avez-vous participé dans le cadre d'une formation hors Ministère de l'agriculture (CDDP, colloques...) ?

- 0
- 1 à 3 jours
- 4 à 5 jours
- 6 à 8 jours
- 8 à 10 jours
- + de 10

21- Si vous êtes correspondant GAP, à combien de journées de formation continue avez-vous participé dans le cadre du GAP l'an passé ?

- 0
- 1 à 3 jours
- 4 à 5 jours
- 6 à 8 jours
- 8 à 10 jours
- + de 10

22- Si vous êtes PRR ou PRR adjoint(e), à combien de journées de formation continue avez-vous participé dans le cadre d'un regroupement Renadoc (PRR) l'an passé ?

- 0
- 1 à 3 jours
- 4 à 5 jours
- 6 à 8 jours
- 8 à 10 jours
- + de 10

23- Ces formations étaient plutôt en relation avec : Plusieurs réponses possibles

- votre fonction d'enseignant(e)
- votre fonction de spécialiste de l'information
- le développement personnel
- Autre :

24- Trouvez-vous dans les offres régionales du Ministère de l'agriculture, les réponses à vos besoins de formation ?

- Oui, chaque année , une ou plusieurs offres m'intéressent
- Parfois, selon les années
- Très peu souvent
- Jamais

25- Trouvez-vous dans les offres nationales du Ministère de l'agriculture, les réponses à vos besoins de formation ?

- Oui, chaque année, une ou plusieurs offres m'intéressent
- Parfois, selon les années
- Très peu souvent
- Jamais

26- Participez-vous à des formations hors Ministère de l'agriculture ?

- Souvent
- Régulièrement
- Rarement
- Jamais

27- Si vous participez (parfois) à des formations hors Ministère de l'Agriculture, merci de préciser lesquelles (structure et intitulé de formation) :

28- Participez-vous ou avez-vous déjà participé à des formations sur votre temps personnel et à votre initiative (indépendamment de votre établissement) ?

- oui
- non

29- Avez-vous déjà suivi une formation à distance ?

- oui
- non

Vos attentes en terme de formation continue

30- A quel(s) contenu(s) de formation en Sciences de l'information et de la communication (SIC) souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

	Pas du tout	A priori non	Ne sais pas	Oui peut-être	Oui tout à fait
Les théories de la communication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les théories de l'information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les SIC	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Notions et concepts fondateurs en information-documentation (information, document ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les médias à l'ère du WEB	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mondialisation de l'information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

31- A quel(s) contenu(s) de formation en Sciences de l'Éducation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

	Pas du tout	A priori non	Ne sais pas	Oui peut-être	Oui tout à fait
Acquisition d'une culture scientifique en sciences de l'éducation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissances en psychologie des apprentissages	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissance des publics et de leur identité (apport de la psychologie)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les dys (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Processus d'apprentissage et diversité des élèves	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Didactique de la documentation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Techniques de gestion de la classe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

32- A quel(s) contenu(s) de formation en Information-Documentation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

	Pas du tout	A priori non	Ne sais pas	Oui peut-être	Oui tout à fait
Management d'un système d'information (évaluation des usages, médiation de l'information...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Veille informative et documentaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Maîtrise des outils et techniques documentaires notamment numériques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Méthodes de recherches informationnelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mutations documentaires (évaluation de la qualité de l'information, évolution des outils de médiation de l'information à l'ère du Web 2,0)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Création et diffusion de contenus numériques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Représentations, usages et pratiques informationnelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les dispositifs de médiation culturelles au CDI (livres, lecture, expositions, animations...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Histoire des bibliothèques, du livre et de la lecture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissance du cadre juridique lié à la diffusion de l'information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

33- A quel(s) contenu(s) de formation dans d'autres domaines souhaiteriez-vous pouvoir accéder ? C2i2e = Certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant », nécessaire actuellement pour passer un concours d'enseignement

	Pas du tout	A priori non	Ne sais pas	Oui peut-être	Oui tout à fait
Une formation à la maîtrise d'outils informatiques (C2i2e)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La validation du C2i2e	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une qualification en langue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une validation en langue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une initiation à la recherche (il s'agit ici de la recherche scientifique)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Pas du tout	A priori non	Ne sais pas	Oui peut-être	Oui tout à fait
Une préparation aux concours	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une requalification (formation dans un autre domaine que celui de professeur-documentaliste)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

34- A quel(s) autre(s) contenu(s) de formation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

35- Pourriez-vous être intéressé(e) par une formation qualifiante ?

- Peut-être
- Oui
- Non
- Ne sais pas

36- Si oui, quelle serait cette formation ? Précisez la qualification + la discipline. Ex : master 1 sciences de l'information

37- Si oui, quelle(s) modalit (s) de formation vous conviendrait (aient) le mieux ?
Plusieurs r ponses possibles.

- Formation en pr sentiel (en face   face avec des enseignants)
- Recherche-action (recherche scientifique s'appuyant sur des actions en lien avec des professionnels visant   transformer la r alit )
- FOAD (Formation ouverte et   distance utilisant les technologies de l'information)
- Formation modulaire individualis e (choix des modules de formation "la carte" selon le parcours et les v eux des apprenants)

- Analyse de pratiques (analyser ensemble sa propre pratique et celle des autres pour en construire des connaissances à partir de méthodologie spécifique)

38- Pourriez-vous être intéressé(e) par une validation d'acquis de l'expérience (VAE) pour faire reconnaître une qualification ?

- Peut-être
- Oui
- Non
- Ne sais pas

39- Si oui, merci de préciser quelle qualification ? Indiquez le diplôme que vous souhaiteriez faire reconnaître

40- Pourriez-vous être intéressé(e) par une formation qualifiante capitalisante ? Exemple plusieurs modules de formation répartis sur une durée plus ou moins longue (1 à 3 ans) et dont la capitalisation permettrait d'obtenir une qualification

- Peut-être
- Oui
- Non
- Ne sais pas

41- Si oui, quelle(s) modalité(s) de formation vous conviendrait (aient) le mieux ? Plusieurs réponses possibles.

- Formation en présentiel (en face à face avec des enseignants)
- Recherche-action (recherche scientifique s'appuyant sur des actions en lien avec des professionnels visant à transformer la réalité)
- FOAD (Formation ouverte et à distance utilisant les technologies de l'information)
- Formation modulaire (individualisation) (choix des modules de formation "la carte" selon le parcours et les vœux des apprenants)
- Analyse de pratiques (analyser ensemble sa propre pratique et celle des autres pour en construire des connaissances à partir de méthodologie spécifique)

42- Quelles seraient vos motivations pour suivre une formation qualifiante ? Plusieurs réponses possibles

- m'aligner sur les nouvelles exigences du concours (master)
- accroître mon niveau de qualification
- prendre du recul par rapport à mon métier
- me requalifier dans un autre domaine
- pour mon plaisir personnel
- aucune
- Autre :

43- Pourriez-vous être intéressé(e) par une formation non qualifiante ?

- Peut-être
- Oui
- Non
- Ne sais pas

44- Si oui, ce serait : Plusieurs réponses possibles

- Une formation longue (plusieurs mois)
- Une formation courte (quelques jours à quelques semaines)

45- Si oui, quelle(s) modalité(s) de formation vous conviendrait(aient) le mieux ?
Plusieurs réponses possibles.

- Formation en présentiel (en face à face avec des enseignants)
- Recherche-action (recherche scientifique s'appuyant sur des actions en lien avec des professionnels visant à transformer la réalité)
- FOAD (Formation ouverte et à distance utilisant les technologies de l'information)
- Formation modulaire (individualisation) (choix des modules de formation "la carte" selon le parcours et les vœux des apprenants)
- Analyse de pratiques (analyser ensemble sa propre pratique et celle des autres pour en construire des connaissances à partir de méthodologie spécifique)

46- Quelles seraient vos motivations pour suivre une formation non qualifiante ?
Plusieurs réponses possibles

- me professionnaliser dans certains domaines
- réfléchir sur ma pratique professionnelle
- prendre du recul par rapport à mon métier
- rencontrer des collègues et échanger sur nos pratiques
- pour mon plaisir personnel
- aucune

- Autre :

47- Si vous envisagez la possibilité de suivre une formation, ce serait :

- uniquement dans le cadre d'un congé formation
- tout en étant en activité professionnelle
- je n'envisage de suivre aucune formation

48- Si vous envisagez de suivre une formation tout en étant en activité professionnelle, elle doit pouvoir se dérouler ? :

- uniquement sur votre temps de travail
- en partie sur votre temps de travail et votre temps personnel
- uniquement sur votre temps personnel
- je n'envisage de suivre aucune formation

49- Combien de temps hebdomadaire seriez-vous prêt à consacrer à une formation en dehors de votre temps de travail ?

- 0 h
- de 1 à 5 h
- de 6 à 10 h
- plus de 10 h

50- Seriez-vous prêt à participer personnellement au financement d'une formation ?

- Oui, en totalité s'il n'y a pas d'autres possibilités
- Oui, en partie si nécessaire
- Non, pas du tout d'accord
- Non, cela m'est impossible
- Ne sais pas

51- Les éléments suivants pourraient-ils être un frein pour suivre une formation ?

	Frein très important	Frein moyennement important	Sans effet sur mon choix	Frein faible	Aucun frein
La situation familiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La situation professionnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le financement de la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La charge de travail nécessaire pour une formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Frein très important	Frein moyennement important	Sans effet sur mon choix	Frein faible	Aucun frein
Le(s) déplacement(s)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La crainte de reprendre des études	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le temps nécessaire consacré à la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

52- Qu'est-ce qui, pour vous, pourrait être un élément facilitateur pour suivre une formation ?

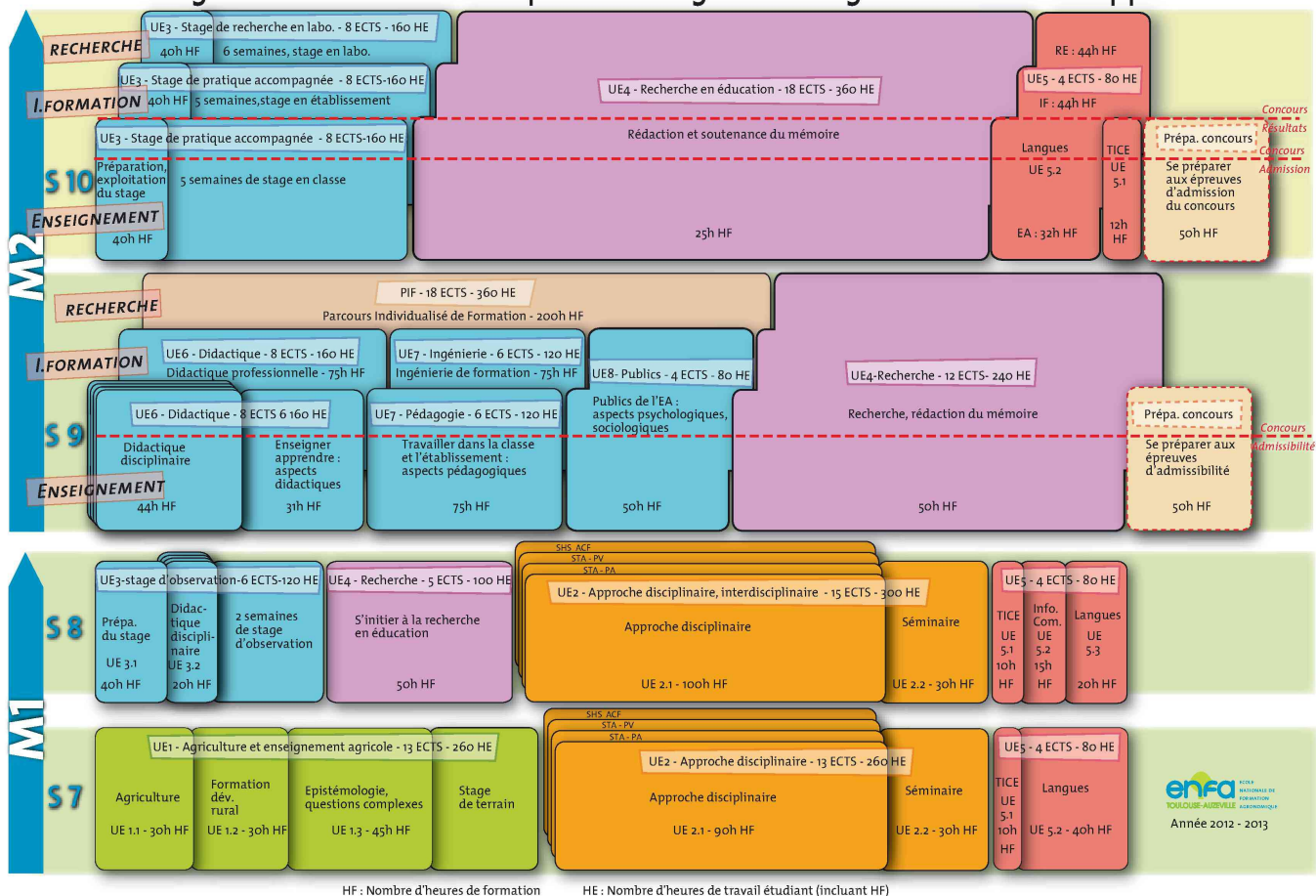
	Très facilitant	Facilitant	Sans effet sur mon choix	Peu facilitant	Pas facilitant du tout
L'obtention d'un congé de formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'utilisation du Droit individuel de formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La situation familiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La prise en charge d'une partie du financement de la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La prise en charge de la totalité du financement de la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une formation à distance (via Internet)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une formation à la carte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un temps de formation adapté à mes contraintes et à mon rythme personnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'obtention d'une qualification supplémentaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

53- Avez-vous un commentaire ou des propositions/suggestions concernant la formation continue des professeurs-documentalistes ?

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Annexe 3 : Organisation du Master EnFA

Master Enseignement et Formation pour l'enseignement agricole et le développement rural



Annexe 4
Guides d'entretiens

Guide d'entretien semi-directif

Directrice-adjointe de l'Enfa

Introduction

Je travaille sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole public.

Je vais réaliser un stage à l'Enfa avec la commande suivante : après une analyse des besoins de formation continue des professeurs-documentalistes (contenus et modalités), je dois proposer des dispositifs de formation en adéquation avec les besoins et voir notamment s'il est possible d'adapter le master existant en dispositif de formation continue.

Questions

Quelle est votre fonction exacte à l'ENFA par rapport à la formation continue ?
Depuis quand ?

Quels sont les dispositifs de formation continue actuels pour les enseignants du MAAF ?

Ces dispositifs de formation intègrent-ils la possibilité de suivre des formations qualifiantes ?

Quelle est la politique du Ministère en matière de formation continue pour les enseignants ?

La nécessité d'un bac +5 pour passer le concours d'enseignant a-t-elle une incidence sur la formation continue ?

Quelles sont les attentes/demandes du Ministère en matière de formation continue ?
Dans quels objectifs ?

Quels sont les attentes/besoins des enseignants en terme de formation continue ?
Comment ces besoins sont-ils recensés ? Ont-ils évolué depuis la masterisation ?

Quels sont les chiffres de la formation continue ? :

- nombre de journées de stages par an
- évolution depuis 10 ou 20 ans (augmentation, diminution ?)

Quelle évolution envisagez-vous ou le Ministère envisage-t-il pour les années à venir (J+5 ou J+10 ans) ?

A votre avis, vers quelles directions va s'orienter la formation continue des enseignants ?

Des projets sont-ils déjà envisagés ?

Guide d'entretien semi-directif

Responsable du Master1 Enfa

Introduction

Je travaille sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole public.

Je réalise un stage à l'Enfa avec la commande suivante : après une analyse des besoins de formation continue des professeurs-documentalistes (contenus et modalités), je dois proposer des dispositifs de formation en adéquation avec les besoins et voir notamment s'il est possible d'adapter le master existant en dispositif de formation continue.

Questions

Quelle est votre fonction exacte à l'ENFA (par rapport à la formation continue) ?
Depuis quand ?

Quelle est votre fonction/responsabilité par rapport au Master ?

Pouvez-vous me présenter le Master option documentation ?
Ce master est-il réalisable en présentiel ? En FOAD ?

Y a-t-il déjà eu une promotion qui a suivi ce master ?

Y a-t-il déjà eu des demandes par rapport à ce master ?

Si oui, quels profils et pourquoi n'ont-elles pas abouties ?

S'agit-il plutôt d'un master formation initiale ou master formation continue

Master formation initiale versus master formation continue : quelle adaptation ?

Guide d'entretien semi-directif

Responsable scientifique du Master Enfa

Introduction

Je travaille sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole public.

Je réalise un stage à l'Enfa avec la commande suivante : après une analyse des besoins de formation continue des professeurs-documentalistes (contenus et modalités), je dois proposer des dispositifs de formation en adéquation avec les besoins et voir notamment s'il est possible d'adapter le master existant en dispositif de formation continue.

Questions

Quelle est votre fonction exacte à l'ENFA (par rapport à la formation continue) ?
Depuis quand ?

Quelle est votre fonction/responsabilité par rapport au Master ?

Depuis quand existe la formation Master à l'Enfa ? Pourquoi a-t-elle été créée (demande du Ministère) ?

Comment s'est mise en place le Master et sur quel planning ? Début du projet, de la réflexion, historique du projet. Comité de pilotage ? Qui fait quoi dans le Master (différentes responsabilités) ?

Combien de promotions ont déjà eu lieu ?
Quels sont les premiers bilans ?

Quels sont les profils des premières promotions ? Recueillir statistiques

- âge
- parcours de formation initiale
- répartition des étudiants entre les trois masters ?
- Master en présentiel versus master en FOAD : public différents ? Analyses statistiques ?
- Taux de réussite aux masters : selon l'option, selon les modalités (présentiel / FOAD)

Master formation initiale versus master formation continue : quelle adaptation ?

Pouvez-vous redéfinir la demande du Ministère ?

Guide d'entretien semi-directif

Responsable du service formation continue à l'Enfa

Introduction

Je travaille sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole public.

Je réalise un stage à l'Enfa avec la commande suivante : après une analyse des besoins de formation continue des professeurs-documentalistes (contenus et modalités), je dois proposer des dispositifs de formation en adéquation avec les besoins et voir notamment s'il est possible d'adapter le master existant en dispositif de formation continue.

Questions

Quelle est votre fonction exacte à l'ENFA (par rapport à la formation continue) ?
Depuis quand ?

Quelle est votre fonction/responsabilité par rapport au SNA ? Master ?

Organigramme du Service expertise Appui de l'Enfa

Quels sont les dispositifs d'appui, de professionnalisation, de formation continue existant actuellement au sein de l'EAP pour les professeurs-documentalistes ?

Quels besoins avez-vous pu identifier dans le domaine de l'accompagnement professionnel des professeurs-documentalistes ?

Quel lien avec l'inspection ?

Guide d'entretien semi-directif

Responsable du Service National d'Appui (SNA) de l'Enfa,
ex-inspectrice de documentation au Ministère de l'Agriculture

Introduction

Je travaille sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole public.

Je réalise un stage à l'Enfa avec la commande suivante : après une analyse des besoins de formation continue des professeurs-documentalistes (contenus et modalités), je dois proposer des dispositifs de formation en adéquation avec les besoins et voir notamment s'il est possible d'adapter le master existant en dispositif de formation continue.

Questions

Quelle est votre fonction exacte à l'ENFA (par rapport à la formation continue) ?
Depuis quand ?

Quelle est votre fonction/responsabilité par rapport au SNA ? Master ?

Organigramme du Service expertise Appui de l'Enfa

Quels sont les dispositifs d'appui, autres que les GAP, existant pour accompagner les équipes ?

Quels sont les dispositifs d'appui, de professionnalisation, de formation continue existant actuellement au sein de l'EAP pour les professeurs-documentalistes ?

Pouvez-vous me parler du GAP documentation : depuis quand il existe, ses objectifs, où il en est, comment consulter les documents produits, comment sont diffusés ces documents dans les régions où il n'y a pas de membres du GAP ? Combien de personnes participent, y a-t-il eu des défections depuis le départ, qu'elles en sont les raisons ?

Quels besoins avez-vous pu identifier dans le domaine de l'accompagnement professionnel des professeurs-documentalistes ?

Quel lien avec l'inspection ?

En tant qu'ancienne inspectrice en documentation, comment valoriser les compétences hors de la fonction de base (les « extras ») d'un professeur-documentaliste ?

Guide d'entretien Correspondants GAP

Introduction

Je travaille sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole public.

Je réalise un stage à l'Enfa avec la commande suivante : après une analyse des besoins de formation continue des professeurs-documentalistes (contenus et modalités), je dois proposer des dispositifs de formation en adéquation avec les besoins et voir notamment s'il est possible d'adapter le master existant en dispositif de formation continue.

Questions

Considérez-vous que le travail que vous menez dans le cadre du GAP, peut être assimilé à une action de formation ? Oui Non

Pourquoi ?

Qu'est-ce qui fait, pour vous, que c'est ou ce n'est pas (précisez) une action de formation ?

Quels en sont les points positifs ?

Quels en sont les points négatifs ?

Le fait de participer à une action comme le GAP, vous a -t-elle permis de mettre en évidence des besoins de formation spécifiques ? Si oui, lesquels ?

Guide d'entretien Responsable IST-Cnam Toulouse

Introduction

Je travaille sur la formation continue des professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole public.

Je réalise un stage à l'Enfa avec la commande suivante : après une analyse des besoins de formation continue des professeurs-documentalistes (contenus et modalités), je dois proposer des dispositifs de formation en adéquation avec les besoins et voir notamment s'il est possible d'adapter le master existant en dispositif de formation continue.

Questions

Pouvez-vous me préciser quelle est la différence entre un titre, un diplôme et un certificat ?

Le certificat permet d'obtenir des ECTS même sans inscription à un diplôme ? Pouvez-vous me le confirmer ?

Quelle valeur ont les certificats sur le marché du travail ?

Les UE peuvent appartenir à plusieurs certifications ou diplôme (UE TET003 méthode de recherche et traitement de l'info), y compris de différents niveaux. Comment sont gérés les niveaux ?

Combien de temps ont les étudiants pour passer une UE ? :

Quelle est la durée de validité d'une UE ?

Comment s'effectue le financement des formations : par UE (prix ? Le même pour tous ? En fonction du nombre d'ECTS?)

Les frais de formation sont-ils exigés chaque année ? Comment ça se passe pour la validation d'un diplôme ou d'un titre ou d'un certificat ?

Comment s'opère le partenariat avec d'autres organismes de formation ? Quel fonctionnement ?

Y aurait-il une possibilité de partenariat avec Enfa pour le Master ? Quelles conditions ?

Annexe 5 – Sous-UE Documentation

CODE DE LA SOUS-UE : M1S7UE2Doc	
Intitulé de la sous-UE : Documentation Approche disciplinaire en Sciences de l'information et de la communication Intitulé de l'UE d'appartenance UE 2 - Approfondir les connaissances relatives à un champ et une discipline d'enseignement	
Année et option de la sous-UE : M1	Semestre : 7
Nombre d'heures : Présentiel : 120 Étudiant : 260	Nombre d'ECTS : 13
<p>Contenus détaillés :</p> <p>1- Culture scientifique et disciplinaire : aspects historiques, épistémologiques et enjeux sociaux. 15 h</p> <p>³⁵₁₇ les théories de la communication ³⁵₁₇ les théories de l'information ³⁵₁₇ les SIC ³⁵₁₇ histoire des bibliothèques, du livre et de la lecture</p> <p>2- Approches conceptuelles de l'information-documentation : 60h</p> <p>³⁵₁₇ l'information ³⁵₁₇ le document ³⁵₁₇ le système d'information et les dispositifs documentaires ³⁵₁₇ représentations, usages et pratiques informationnelles ³⁵₁₇ énonciation et réception ³⁵₁₇ Le traitement de l'information, l'analyse documentaire, les langages documentaires et l'indexation</p> <p>³⁵₁₇ la recherche d'information</p> <p>3- Un concept central : la médiation 15h</p> <p>³⁵₁₇ aspects historiques et théoriques ³⁵₁₇ les différents types de médiation : médiation documentaire ; médiation culturelle ³⁵₁₇ les différents métiers liés à la médiation</p> <p>4- Les techniques documentaires 60h</p> <p>³⁵₁₇ la recherche d'information ³⁵₁₇ production et diffusion de l'IST ³⁵₁₇ management documentaire ³⁵₁₇ veille documentaire ³⁵₁₇ informatique documentaire ³⁵₁₇ banques de données de ressources électroniques ³⁵₁₇ à remonter avec les langages doc ?</p> <p>5- Mutations documentaires dans la société de l'information 30h</p> <p>³⁵₁₇ évaluation de la qualité de l'information ³⁵₁₇ évolution des outils de médiation de l'information (internet,web2)</p> <p>6- Les dispositifs de médiation 20h</p> <p>³⁵₁₇ livres, lectures ³⁵₁₇ littérature jeunesse ³⁵₁₇ animations</p>	

Annexe 6

Résultats de l'enquête

Enquête sur la formation continue des professeurs documentalistes dans l'enseignement agricole public

Enquête réalisée entre le 25 janvier et le 4 avril 2013 auprès des professeurs documentalistes, dans le cadre du mémoire de Master2 Enfa, option Ingénierie de la formation.

Isabelle Guérin-Boutillon, avril 2013

Résultats enquête

Nombre total de professeurs-documentalistes dans les lycées agricoles publics :

Titulaires : 258
Contractuels : 40

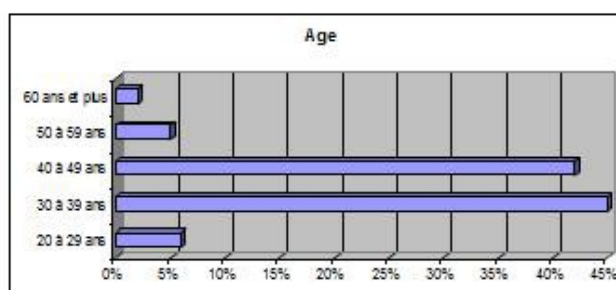
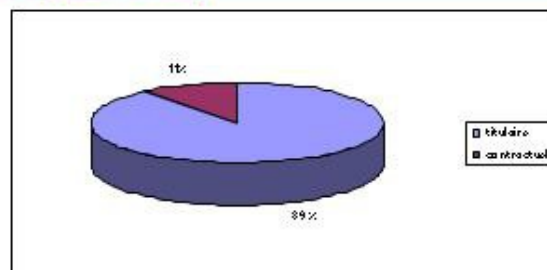
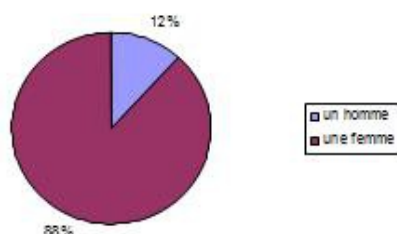
Total : **298**

Nombre de réponses au questionnaire (janvier-5 avril 2013) :

Titulaires : 36,05%
Contractuels : 27,50%

Total : **34,90%**

Portrait des professeurs-documentalistes (réponses à l'enquête)



Données sur le concours

Si vous êtes titulaire, en quelle année avez-vous été reçu(e) au concours ?

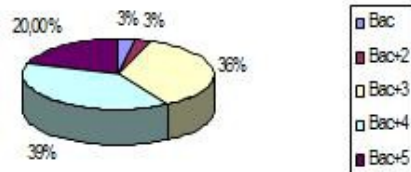
Avant 1992	1992 à 2001	2002 à 2010	Depuis 2010
5,5%	55%	34%	5,5%

A quel type de concours avez-vous été reçu(e) ?

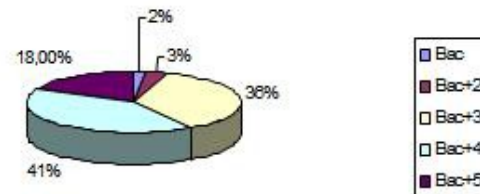
Externe, en situation	Interne, réservé
60%	40%

Niveau de qualification

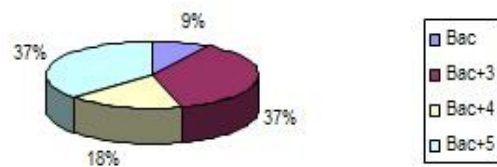
Niveau de qualification des professeurs-documentalistes



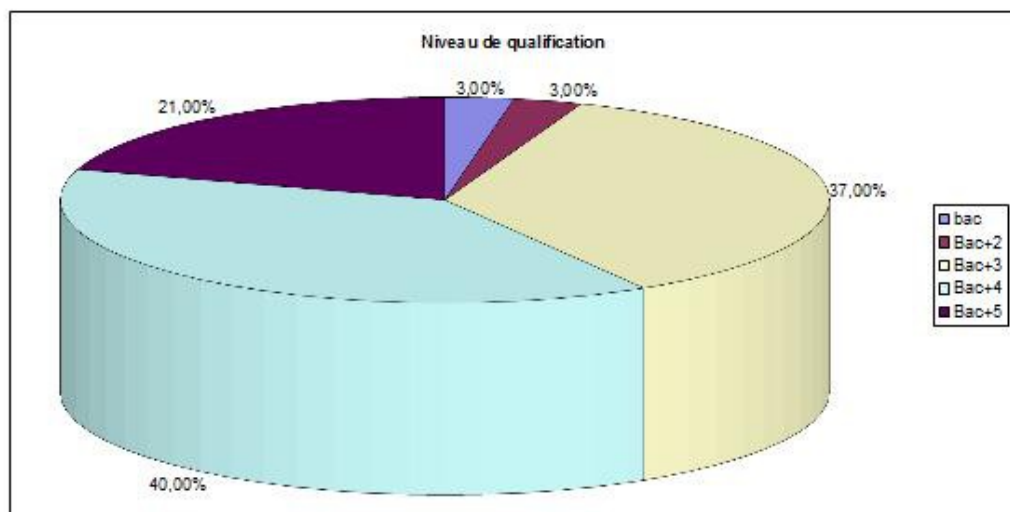
Niveau de qualification des titulaires



Niveau de qualification des contractuels



Niveau supérieur de qualification



Discipline d'origine

Licence (/72)

Bac+4 (/42)

Bac+5 (/26)

Histoire / Histoire de l'art	18	Histoire / Histoire de l'art	11	Sciences de l'information	7
Lettres	17	Lettres	9	Histoire / Histoire de l'art	4
Langues / Langage	11	Langues / Langage	6	Sciences de l'Éducation	4
Philo / Psycho / Socio	5	Philo / Socio	3	Gestion des entreprises / Tourisme	2
Géographie / Ethnologie	2	Sciences de l'information	6	Géographie	2
Administration / Commerce	3	Biochimie / Biologie	2	Ingenieurs agricoles	2
Sciences de l'Éducation	2	AES / MBA	2	Lettres	1
Sciences de l'information	1	Sciences de l'Éducation	1	Sociologie	1
Mention complémentaire en documentation	13	Géographie	1	Mention compl. en documentation	3
		SHS	1		

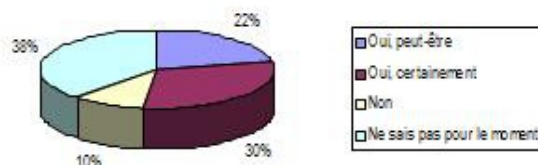
Passé...Futur

Au cours de votre carrière professionnelle, avez-vous exercé une autre fonction que celle de professeur-documentaliste ?

Autre fonction que prof-doc



Evolution de carrière



Souhaiteriez-vous une évolution dans votre carrière professionnelle ?

Évolution de carrière (1/2)

Autre pratique d'enseignement

Bibliothécaire

Bilan de compétences

Chargée de mission en SRFD

Concours de conservateur

Correctrice

Direction d'un service documentaire (privé ou public)

Documentaliste en médiathèque

Documentaliste spécialisé (pas enseignant-doc)

Écriture publique

Enseignement supérieur

Événementiel culturel

Fonction publique territoriale

Fonctions de direction d'établissement (lycée)

Formation à l'information pour adultes

Formation TICE pour adultes

Formatrice

Formatrice de documentaliste

Ingénierie de la formation (D.R.I.F., formation d'adultes)

Poste à l'étranger

Postes à profil

Recherche en SIC

Rejoindre un autre ministère (EN, Culture)

Mais encore...

Évolution de carrière (2/2)

Continuer de travailler avec des adolescents, mais dans un autre domaine

Devenir "tapis iranien" plutôt que "paillasson"

Fonctions d'encadrement des activités des bibliothèques, de la documentation et de la valorisation de la recherche

Je ne sais pas encore exactement, mais je ne me vois pas rester professeur documentaliste jusqu'à la retraite. En tout cas pas sur un poste classique en LPA ou LEGTA.

Je sais que j'aimerais évoluer mais je ne sais pas vers quoi.

Meilleure reconnaissance de notre statut d'enseignant avec une augmentation des heures de cours. Une nouvelle note de service qui renforcerait le rôle pédagogique et d'expertise en information du certifié en documentation. Une généralisation des techniciens dans tous les CDI (sur le modèle technicien de labo).

Toujours en tant que documentaliste mais dans des ministères ou structures différents ou encore m'orienter davantage vers la communication.

Tout dépendra de l'évolution de la documentation dans l'enseignement (prise en compte et reconnu au plan institutionnel comme au plan professionnel sur le terrain) ou intégration dans un service de documentation à l'intérieur d'une institution envisagée.

Une évolution vers la réflexion de ce que peuvent apporter les médias dans la scolarité des jeunes, comment le travailler ... A long terme, faire partie du GAP ...

Une reconnaissance des compétences avec lettre de mission plus précise que la note de service, évoluer en fonction des besoins de l'établissement et des attentes du professeurs-documentaliste

Autres fonctions exercées

Secteur de l'éducation

Assistante d'éducation
Chargée de TD
CPE
Enseignant(e) : lettres, anglais, ESC, travaux forestiers, allemand, biologie, zootechnie, histoire-géographie, français langue étrangère, philosophie,
Formateur (trice) (expression communication, anglais, espagnol, français, commerce international)
Professeur des écoles
Professeur en cours particuliers
Surveillant (vie scolaire)

Secteur de l'information et du livre

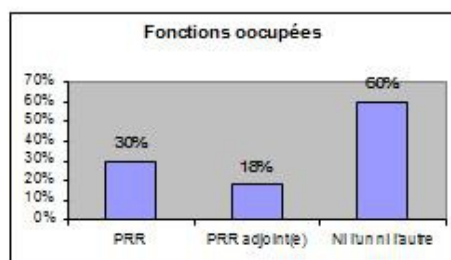
Agent du patrimoine en bibliothèques
Aide documentaliste
Archiviste
Assistante d'édition (journal TV)
Correcteur de livres
Documentaliste, en entreprise, en Chambres d'agriculture, en CDDP et dans un centre de formation aux métiers du social, RFO, CRIJ, centre de recherche
Libraire
Responsable de médiathèque
secrétaire de rédaction

Autres secteurs

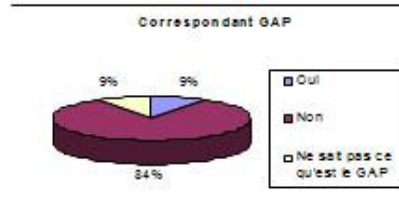
Agricultrice, technicien d'élevage, vendangeuse.
Animatrice, assistance sanitaire en centres de vacances
Animatrice réseau
Assistante de production sur des films publicitaires
Céramiste
Chargé d'études, consultant (urbanisme)
Chargée de mission (coop. Internat. et dév. durabl)
Femme de ménage
Gestionnaire de projets culturels
Notariat
Responsable commercial et administratif.
Travail en cuisine

PRR, GAP...

Êtes-vous ou avez-vous déjà été PRR ou PRR adjoint(e) pour le réseau Renadoc ?

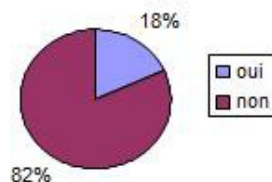


Êtes-vous ou avez-vous déjà été correspondant GAP ?



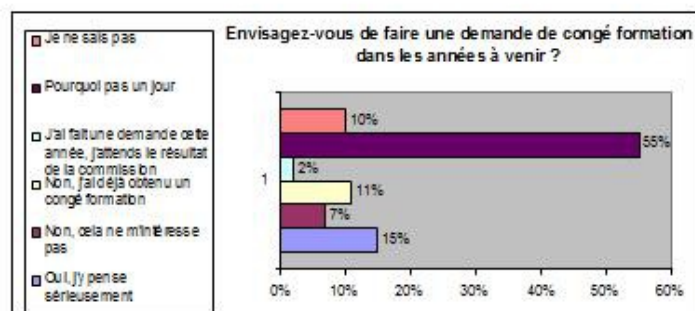
Projets de formation

De mande congé formation



Avez-vous déjà fait une demande de congé formation depuis que vous êtes en poste ?

Envisagez-vous d'en faire une dans les années à venir ?



Le Droit individuel à la formation (DIF)

Connaissez-vous le dispositif de Droit individuel de formation (DIF) ?

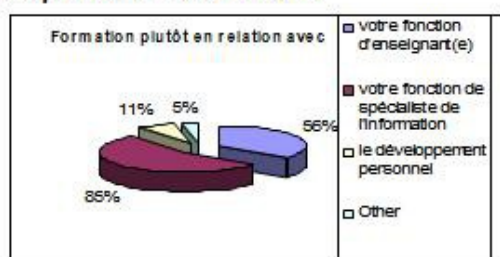


6% seulement des professeurs-documentalistes ont déjà utilisé un DIF

Journées de formation 2011-2012

Journées de formations réalisées	Niveau régional	Niveau national	Hors ministère
0	17%	77%	58%
1 à 3 jours	58%	16%	37%
4 à 5 jours	21%	5%	4%
6 à 8 jours	3%	1%	0%
8 à 10 jours	1%	0%	1%
+ de 10 jours	0%	1%	0%

Ces formations étaient plutôt en relation avec :



Satisfaction par rapport à l'offre

Trouvez-vous dans les offres, les réponses à vos besoins de formation ?
Participez-vous à des formations hors Ministère de l'agriculture ?

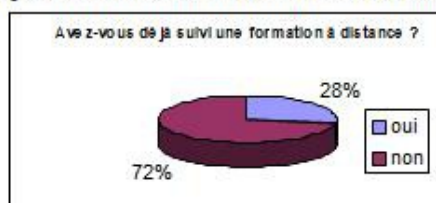
Satisfaction par rapport à l'offre de formation	Niveau régional	Niveau national	Hors ministère
Oui, chaque année, une ou plusieurs offres m'intéressent	32%	10%	2%
Parfois, selon les années	41%	58%	15%
Très peu souvent	15%	21%	35%
Jamais	6%	4%	45%

Pratiques de formation

Participez-vous ou avez-vous déjà participé à des formations sur votre temps personnel et à votre initiative (indépendamment de votre établissement) ?



Avez-vous déjà suivi une formation à distance ?



Souhaits de formation en Sciences de l'Éducation

A quel(s) contenu(s) de formation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

	Culture scientifique en sciences de l'éducation	Connaissances en psychologie des apprentissages	Connaissance des publics et de leur identité (apport de la psychologie)	Les dys (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...)	Processus d'apprentissage et diversité des élèves	Didactique de la documentation	Techniques de gestion de la classe
Pas du tout	11%	4%	3%	1%	1%	1%	3%
A priori non	25%	13%	10%	13%	5%	6%	12%
Ne sais pas	9%	5%	6%	6%	6%	5%	5%
Oui peut-être	28%	34%	37%	36%	29%	27%	39%
Oui tout à fait	16%	39%	38%	38%	52%	57%	34%

Souhaits de formation en Sciences de l'information et de la communication

A quel(s) contenu(s) de formation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

	Théorie de la communication	Théorie de l'information	Les SIC	Notions et concepts fondateurs en info-doc	Médias à l'ère du Web	Mondialisation de l'information
Pas du tout	13%	11%	6%	6%	0%	0%
A priori non	31%	17%	11%	16%	3%	8%
Ne sais pas	4%	3%	7%	5%	2%	5%
Oui peut-être	31%	33%	37%	25%	24%	33%
Oui tout à fait	11%	27%	34%	42%	70%	51%

Souhaits de formation en Info-doc

A quel(s) contenu(s) de formation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

	Management syst. d'info	Veille informative	Outils techn. docum.	Recherches informationnelles	Mutations documentaires	Contenus numériques	Pratiques informationnelles	Médiation culturelles	Histoire bibliot. lecture	Cadre juridique (diffus info)
Pas du tout	1%	0%	1%	1%	1%	0%	0%	3%	11%	2%
A priori non	6%	6%	5%	9%	2%	2%	14%	8%	35%	7%
Ne sais pas	5%	3%	2%	5%	2%	0%	7%	2%	11%	5%
Oui peut-être	34%	28%	17%	32%	14%	23%	31%	22%	18%	32%
Oui tout à fait	46%	61%	67%	43%	76%	71%	37%	61%	18%	47%

Souhaits de formation (autres domaines)

A quel(s) contenu(s) de formation souhaiteriez-vous pouvoir accéder ?

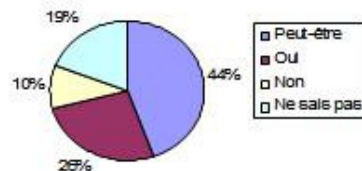
	Une formation au C2i2e	La validation du C2i2e	Une qualification en langue	Une validation en langue	Une initiation à la recherche	Préparation aux concours	Une requalification
Pas du tout	11%	16%	18%	18%	11%	36%	19%
A priori non	24%	15%	21%	22%	29%	28%	21%
Ne sais pas	4%	5%	8%	11%	13%	8%	12%
Oui peut-être	27%	25%	21%	12%	24%	9%	29%
Oui tout à fait	28%	30%	19%	24%	14%	9%	10%

Souhaits de formation (autres domaines)

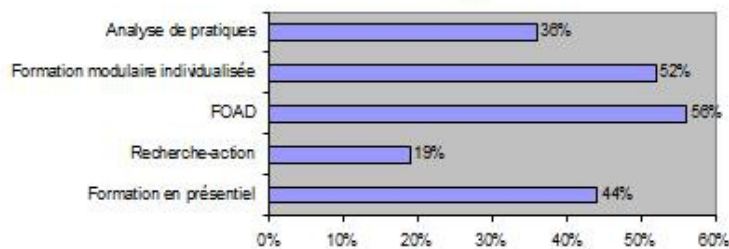
Animation culturelle
Communication
Création d'outils pédagogiques innovants (ex : moodle)
Difficultés des apprentissage, troubles dys, orthophonie.
Éducation populaire
Expression écrite, techniques de l'argumentation, méthodes de l'article de presse, de l'essai argumentatif
Français langue étrangère
Formation à une VAE
Formation de direction
Formation par et avec le jeu
Gestion d'un système d'information
Gestion de projet
Littérature de jeunesse (jeunes et lecture)
Travail d'équipe
Des formations qui favorisent une reconversion dans un autre domaine même proche : bibliothécaire, ludothécaire, documentaliste d'entreprise ou en collectivité territoriale...

Formation qualifiante (diplômante)

Pourriez-vous être intéressé(e) par une formation qualifiante ?



Quelle(s) modalité(s) de formation vous conviendrait(aient) le mieux ?



Formation qualifiante (diplômante) (suite)

Quelles seraient vos motivations pour suivre une formation qualifiante ?



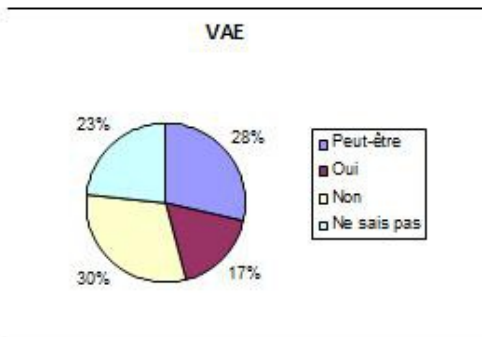
Formation qualifiante (diplômante) (suite)

Quelle formation qualifiante envisageriez-vous ?

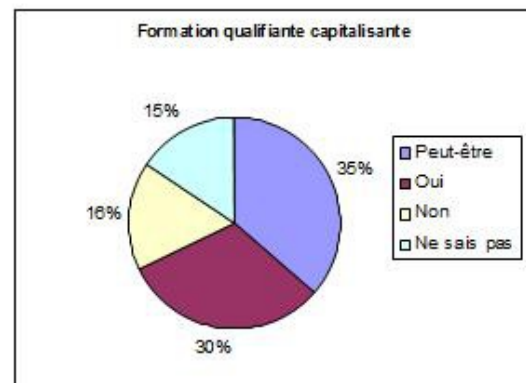
Diplôme de formateur pour adulte (université), ou master 1	1	Master 2 Sciences de l'information	2
Doctorat sciences de l'information	2	Master 2 veille technologique	1
Gestion éditoriale sur Internet (CMS, animation flash, langage PHP, entre autres)	1	Master 2, Information Documentation	1
Infographie	1	Master en psychologie	1
Master	2	Master en veille concurrentielle	1
Master 1 et 2 rhétorique des arts	1	Master FLE	1
Master 1 sciences de l'information	3	Master histoire de l'art	1
Master 2	1	Master orienté SIC et / ou linguistique	1
Master 2 documentation	1	Master Politique des bibliothèques et de la documentation (ENNSIB)	1
Master 2 ENFA IF ou RE	1	Master Psychologie	1
Master 2 ingénierie de formation	1	Master sciences de l'éducation	2
Master 2 management de l'information	1	Master sciences de l'information	8
		Webmaster	1

Formation qualifiante (diplômante) (suite)

Pourriez-vous être intéressé(e) par une (VAE) pour faire reconnaître une qualification ?

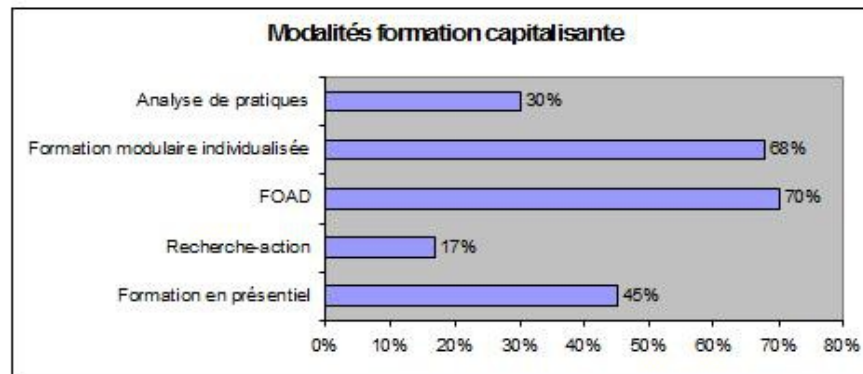


Pourriez-vous être intéressé(e) par une formation qualifiante capitalisante ?



Formation qualifiante (diplômante) (suite)

Quelle(s) modalit (s) de formation vous conviendrait (aient) le mieux pour une formation capitalisante ?

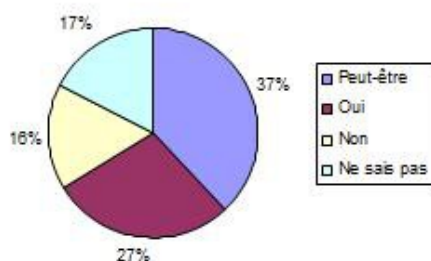


Formation non qualifiante (non dipl mante)

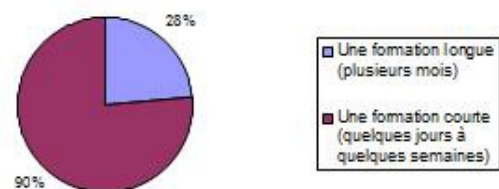
Pourriez-vous  tre int ress (e) par une formation non qualifiante ?

Si oui, ce serait :

Formation non qualifiante

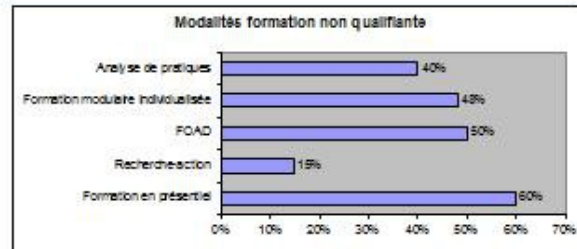


Type de formation



Formation non qualifiante (non diplômante) (suite)

Si oui,
quelle(s)
modalité(s) vous
conviendrait(aient)
le mieux ?



Quelles seraient
vos motivations
pour suivre une
formation non
qualifiante ?



Conditions possibles

Si vous envisagez la possibilité de suivre une formation, ce serait :

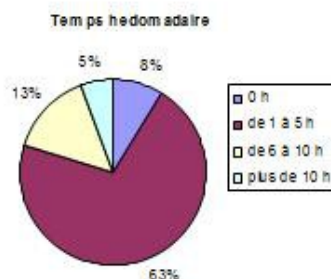
uniquement dans le cadre d'un congé formation	22%
tout en étant en activité professionnelle	66%
je n'envisage de suivre aucune formation	6%

Si vous envisagez de suivre une formation tout en étant en activité professionnelle, elle doit pouvoir se dérouler ? :

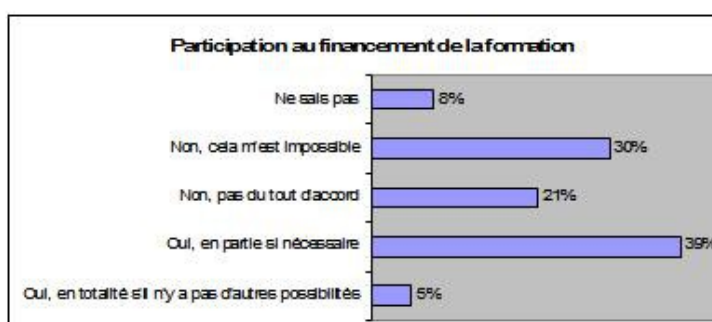
uniquement sur votre temps de travail	16%
en partie sur votre temps de travail et votre temps personnel	53%
uniquement sur votre temps personnel	5%
je n'envisage de suivre aucune formation	4%

Conditions possibles

Combien de temps hebdomadaire seriez-vous prêt à consacrer à une formation en dehors de votre temps de travail ?



Seriez-vous prêt à participer personnellement au financement d'une formation ?



Quels freins à la formation ?

	La situation familiale	La situation professionnelle	Le financement de la formation	La charge de travail nécessaire pour une formation	Le(s) déplacement(s)	La crainte de reprendre des études	Le temps nécessaire consacré à la formation
Frein très important	50%	15%	46%	26%	32%	3%	17%
Frein moyennement important	27%	38%	34%	41%	44%	11%	38%
Sans effet sur mon choix	6%	15%	3%	13%	8%	23%	13%
Frein faible	8%	15%	13%	13%	9%	13%	15%
Aucun frein	8%	9%	0%	4%	2%	43%	10%

Quels éléments facilitateurs ?

	Congé de formation	L'utilisation du DIF	Situation familiale	Partie du financement	Totalité financement	Formation à distance (Interne)	Une formation à la carte	Temps de formation adapté	Qualification
Très facilitant	56%	53%	14%	22%	63%	30%	32%	62%	45%
Facilitant	20%	24%	11%	55%	19%	39%	52%	28%	27%
Sans effet sur mon choix	9%	10%	17%	2%	1%	5%	5%	2%	15%
Peu facilitant	4%	1%	28%	10%	2%	14%	2%	1%	2%
Pas facilitant du tout	0%	0%	15%	3%	4%	2%	0%	0%	0%

Résumé

Cette étude vise à proposer des dispositifs de formation continue pour les professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole. L'évolution des programmes du baccalauréat professionnel et du BTSA et le faible ancrage scientifique en SIC de ces professionnels les amènent vers une recherche de professionnalisation.

La recherche praxéologique présentée ici fait suite à une commande qui nous a été faite par l'ENFA de Toulouse. Chargée de la formation initiale et continue des enseignants, cette structure nous a sollicitée pour proposer une adaptation du Master « Enseignement et formation pour l'enseignement agricole et le développement rural », dans le cadre de la formation continue des professeurs-documentalistes.

Des questionnements sur les attentes en terme de formation (formation diplômante ou non diplômante, modalités et contenus de formation) nous ont conduite à mobiliser des concepts autour de la professionnalisation du métier, des savoirs, des dispositifs et de la formation des adultes. La cohérence entre cette étude et les résultats de l'enquête confirme l'hypothèse que les professeurs-documentalistes sont en demande de formation universitaire mais au travers d'une approche andragogique, permettant de privilégier l'individualisation des parcours.

Summary

This study aims to propose continuous training systems for teacher librarians of agricultural education. The evolution of the professional degree and BTSA programs, and the low scientific anchorage in ISC of these professionals bring them to a professionalization research.

The praxeological research presented here follows an order by ENFA of Toulouse.

Responsible for the initial and continuing training of teachers, this structure suggests us an adaptation of the Master « Education and training for agricultural education and rural development » within the framework of continuous training of teacher librarians.

Questions about expectations in terms of training (degree and non-degree training, contents and process of training) have led us to use the concepts around professionalization, knowledges, devices and adults training. The consistency between the study and the results of the investigation confirms hypothesis that teacher librarians wish a university training but throughout an andragogical approach to single out an individualized pathways.